

@

Li Hsing-tao
[Li Xingdao]

HOEÏ-LAN-KI

ou

**L'HISTOIRE
DU CERCLE
DE CRAIE**

Traduit par
Stanislas JULIEN

Le cercle de craie

à partir de :

HOEÏ-LAN-KI

OU

L'HISTOIRE DU CERCLE DE CRAIE

Drame en prose et en vers

traduit du chinois et accompagné de notes

par Stanislas JULIEN (1799-1873)

imprimé pour The Oriental Translation Fund of Great Britain and Ireland,
vendu par John Murray et Parbury, Allen, & Co, Londres, 1832,
XXXIV+150 pages, + 1 illustration.

[Note c.a. L'ouvrage publié ne comprend que quelques notes au bas des pages du texte de la pièce. La très grande majorité des notes a été rédigée par S. Julien après l'impression de ce texte, et a donc été reportée en fin d'ouvrage dans l'édition-papier. Ces contraintes n'existant plus, les notes ont ici toutes été portées en bas de page, les points de repère que S. Julien avait créés n'ayant pas lieu d'être repris.

De plus, ces notes postérieures à l'impression du texte de la pièce concernaient quelquefois des corrections de traduction, repérées par le caractère †, modifié ici en *. Toutes ces corrections (sauf une) ont été ici intégrées dans le texte même.]

Mise en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr

TABLE DES MATIÈRES

[Préface](#)

[Prologue](#)

[Acte I](#)

[Acte II](#)

[Acte III](#)

[Acte IV](#)

Le cercle de craie

A

SIR G. T. STAUNTON, BARONET,

DOCTEUR EN DROIT, MEMBRE DU PARLEMENT,
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE.

&c &c &c

HOMMAGE DE RESPECT

ET DE RECONNAISSANCE,

OFFERT PAR

LE TRADUCTEUR

PRÉFACE

@

p.VI Le drame que nous offrons aujourd'hui au public, est tiré du répertoire du théâtre chinois, intitulé *Youen-jin-pe-tchong*¹, c'est-à-dire, "Les cent pièces composées sous les Youen", ou princes de la famille de Tchingkiskhan, qui ont régné sur la Chine depuis 1259 jusqu'en 1368.

On connaissait déjà en Europe trois pièces du même recueil : *L'Orphelin de la famille Tchao*, mis en français par le P. Prémare, missionnaire à Péking ; *Le Vieillard qui obtient un fils*, et *Les chagrins du palais de Han*, par M. Davis, attaché à la factorerie de Canton.

Toutes les pièces de la collection des Youen se composent de deux parties bien distinctes, d'un dialogue en prose et de vers irréguliers, qui ressemblent beaucoup aux ariettes de nos opéras. Ces morceaux lyriques, que l'auteur réserve pour les endroits les plus pathétiques et les plus passionnés, sont écrits souvent dans un style poétique très élevé, qui est à peine connu en Europe. On p.VIII doit donc regretter que le P. Prémare et M. Davis² n'aient pas jugé à propos de nous donner une traduction complète de ces passages en vers, qui occupent

¹ Cette pièce est la 64e de la collection.

² On n'accusera point ces deux savants d'avoir passé ce qu'ils n'entendaient pas. Ils ont fait leurs preuves. Monsieur Davis a traduit littéralement tous les vers du roman *Hao-Khieou-tchhouen*. (Voy. sa préface, p. XXII.) Le P. Prémare a composé, sous le titre de *Notitia linguæ sinicæ*, un vaste répertoire grammatical, qui, au jugement de son biographe, contient "plus de douze mille phrases bien traduites, et près de cinquante mille caractères chinois".

Cette grammaire a été imprimée à Malacca, sur la copie qu'en avait faite en 1825, la personne qui écrit ces lignes. En la transcrivant on a fait disparaître un grand nombre de fautes de latin et de chinois qui existent dans le manuscrit que possède la Bibliothèque royale de Paris. Ces fautes doivent être attribuées aux deux copistes dont s'était servi l'auteur. Mais pour les corriger toutes, il eût fallu joindre à l'ouvrage un travail critique qui n'entraîne pas dans le but de l'éditeur. Le P. Prémare annonce (p. 262) qu'il a été forcé de laisser sa grammaire incomplète, faute d'avoir le second volume de l'ouvrage intitulé *Kou-hio-keou-hiouen*. Nous tâcherons de remplir cette lacune, si nous pouvons nous procurer le cahier qui contient les phrases de cinq caractères et au dessus. Ce serait peut-être une occasion favorable pour publier, à la suite de ce supplément, les *emendationes* que semble réclamer l'état actuel de l'édition, et un *index* universel des mots et des phrases.

Le cercle de craie

ordinairement la moitié et quelquefois même les trois quarts de chaque pièce.

Monsieur Davis motive ainsi cette omission ³ :

« Plusieurs *passages* ont été incorporés dans notre version, mais le traducteur ne les a pas donnés *tous*, par la même raison qui a empêché le P. Prémare d'en donner *aucun*. Ces chants ⁴ sont p.IX difficiles à entendre, surtout pour les Européens, parce qu'ils sont remplis d'allusions à des choses qui nous sont inconnues, et de figures de langage dont nous avons de la peine à nous apercevoir. Ordinairement ce ne sont que des répétitions et des amplifications des parties en proie, qui, étant plutôt destinées à flatter l'oreille que les yeux, paraissent mieux convenir à la scène qu'à la lecture du cabinet.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur ce jugement de monsieur Davis, qui réside en Chine depuis vingt ans, et qui connaît sans doute à fond tout le théâtre chinois. Je dirai seulement que dans vingt autres drames, comédies et opéras, que j'ai lus jusqu'ici ⁵, les vers chantés m'ont paru jouer absolument le même rôle que dans *L'Histoire du cercle de craie*. Nous laisserons donc au public instruit le soin de décider si les passages lyriques, qui font souvent partie du dialogue ⁶, pouvaient être omis comme redondants, et si le lecteur eût été à portée de remplir, d'après ce qui précède, les lacunes qu'aurait laissées leur retranchement. En nous efforçant de traduire en entier tous les vers de *L'Histoire du cercle de craie*, nous n'avons fait p.X que suivre le conseil que donne monsieur A. Rémusat, dans le *Journal des Savants*, en rendant compte de la dernière pièce traduite par M. Davis.

³ Préface de *Han-kong-thsieou*, pag. 3.

⁴ Dans ce passage, les mots *ces chants*, jusqu'à *apercevoir*, appartiennent à la préface de *L'Orphelin de la famille Tchao*. Voyez Duhalde, tom. III, p. 421.

⁵ Les pièces 3, 7, 8, 13, 19, 22, 25, 32, 53, 61, 73, 75, 76, 80, 85, 86, 89, 91, 94, 100. Nous nous proposons de publier bientôt quatre de ces pièces que nous venons de traduire : *L'Avare* (91), *Pheng-iu-lan* (100), *Le Ressentiment de Teou-ngo* (80), et *La Chemise confrontée* (8).

⁶ Voy. pag. 15, 16, 17, 18, 28, 29, 30, 31, 46, 47, 48, 49, 62, 63, 64, 81, 82, 83, 84, 85.

Le cercle de craie

« On ne connaîtra véritablement le théâtre chinois que quand un littérateur ⁷, profondément versé dans l'intelligence de la langue, s'attachera à traduire en totalité plusieurs drames chinois, pris parmi les plus estimés, sans aucune suppression, et en ajoutant, s'il le faut, un commentaire aux parties qui ne sauraient être complètement entendues sans ce secours.

Nous nous proposons de publier un choix de pièces de théâtre, prises parmi celles que nous avons lues, ou qui nous restent encore à lire dans la même collection. Mais nous attendrons pour continuer que des juges compétents se soient prononcés sur le système de traduction que nous avons suivi. S'ils s'accordent à regarder comme superflus les passages lyriques, notre tâche se trouvera abrégée de plus de moitié.

Les difficultés que signale Prémare et que reconnaît monsieur Davis, viennent, tantôt de figures de langage empruntées aux trois règnes, ou de comparaisons dont on ne peut saisir les rapports qu'à l'aide d'une foule d'idées intermédiaires, et de connaissances spéciales, qui s'acquièrent moins dans les livres que dans le commerce et la société des lettrés ; tantôt elles naissent d'allusions aux ^{p.XI} usages, aux superstitions, aux contes et aux traditions populaires, aux fictions de la fable et de la mythologie, ou aux opinions fantastiques des Chinois.

Ces obstacles, particuliers à la poésie chinoise, ne peuvent jamais arrêter une personne qui réside en Chine ⁸, entourée de toutes les ressources qu'offrent les explications des naturels ⁹, et des

⁷ Quod præfiscine dicatur.

⁸ "Toutes les fois qu'il s'est présenté des passages douteux, plusieurs naturels (natives) ont été consultés séparément, et l'on a adopté le sens qui a paru le plus conforme au génie de la langue et au but de l'original." M. Davis, Préface du *Vieillard qui obtient un fils*, p. XLIX. — "L'auteur de cet écrit a demandé sur ce point des éclaircissements à son *Sien-seng* (son professeur chinois)." M. Davis, Mémoire sur la poésie chinoise, p. 439.

⁹ "La résidence au milieu des naturels, et le secours qu'on peut réclamer d'eux pour les passages difficiles, sont peut-être, dans l'état actuel des choses, une condition indispensable pour composer une traduction irréprochable d'un morceau poétique quelconque." M. A. Rémusat, *Journal des Savants*, 1830, p. 584.

Le cercle de craie

dictionnaires en cent et en deux cents volumes ¹⁰ qui n'existent point chez nous.

La condition des sinologues d'Europe est loin d'être aussi favorable, et, dans l'état actuel de nos connaissances, il semble que tout accès à la poésie chinoise leur soit interdit encore pour longtemps.

« On possède, même en Europe, dit Monsieur Davis ¹¹, des secours suffisants pour comprendre les compositions en prose ; mais jusqu'à ce qu'on ait compilé un dictionnaire de la poésie chinoise ^{p.XII} (ouvrage dont le besoin se fait vivement sentir aujourd'hui), on peut regarder ce sujet d'étude comme placé presque hors de la portée des sinologues européens ¹².

Il serait intéressant de montrer au public en quoi consistent les obstacles multipliés qui entourent la poésie chinoise, et en font pour ainsi dire une langue distincte de la prose, qui a sa construction, ses locutions propres, sa syntaxe, et, si je puis parler ainsi, son vocabulaire particulier. Mais toutes les généralités qu'on pourrait rassembler ici, n'en donneraient jamais qu'une idée vague et incomplète. Nous pensons que le meilleur moyen d'atteindre ce but, est de citer un certain nombre d'expressions, qui présentent, dans leur ensemble, des exemples frappants des principales difficultés. La poésie chinoise abonde de mots polysyllabes, qui ne se trouvent point dans nos dictionnaires, et dont les parties composantes, traduites littéralement, ne sauraient donner le sens.

Il n'est presque pas une des expressions que nous allons rapporter, qui ne pût nous fournir matière à des notes ou à des rapprochements ^{p.XIII} curieux. Mais il nous faudrait sortir des bornes que nous nous

¹⁰ Le dictionnaire poétique Pei-wen-yun-fou a 130 vol. et le dict. Phing-tsee-louï-pien, 220 vol. in 8vo. On peut se les procurer à Canton.

¹¹ Préface du Hao-khieou-tchhouen, p. XVII.

¹² La poésie chinoise est véritablement intraduisible, on pourrait peut-être ajouter qu'elle est souvent inintelligible." M. A. Rémusat, *Iu-kiao-li*, t. I, p. 63. Le même auteur (*Journal des Savants*, 1830, p. 89.) : "Nous avons dit plusieurs fois dans ce journal et ailleurs, pourquoi il serait téméraire d'entreprendre en Europe une tâche aussi difficile" (la traduction complète de la prose et des vers des meilleures pièces de théâtre).

Le cercle de craie

sommes tracées. Nous nous contenterons de donner de temps en temps les éclaircissements qui nous paraîtront indispensables pour faire sentir la valeur des principales locutions. Quand des lectures plus étendues et plus complètes nous auront initié davantage dans l'intelligence de la poésie chinoise, nous publierons, sous forme de dictionnaire, toutes les expressions difficiles que nous aurons recueillies, en les accompagnant des explications de tout genre que nous aurons puisées dans les auteurs chinois.

Nous devons prévenir le lecteur qu'un nombre assez considérable des locutions suivantes s'emploie non seulement dans la poésie, mais même dans la prose moderne. Cette considération doit frapper les sinologues, et les engager à s'occuper davantage d'une étude sans laquelle il est presque impossible d'entendre les endroits difficiles et de sentir les beautés des romans, des nouvelles, des pièces de théâtre, du style épistolaire relevé et de toutes les compositions élégantes que l'on appelle *Wen-tchang*.

Les Chinois font un usage très fréquent, on pourrait dire un abus, du mot *jade*, ou pierre de *Iu*, pour exprimer la qualité de ce qui est rare, précieux, distingué, agréable à la vue, exquis au goût, d'une blancheur éclatante, etc.

"La rosée de *jade*" signifie la rosée d'automne. "L'éclat de *jade*" : le mari de la fille. "L'étage de *jade*" : les épaules. "Les bâtonnets ¹³ de *jade*" : les larmes. "La montagne de *jade*" : la tête. "Le son de *jade*" : la voix de l'empereur. On dit aussi dans le style épistolaire : donnez-moi le son de *jade* : c'est-à-dire, donnez-moi de vos nouvelles. "Les planches de *jade*" : le papier. Item : les feuilles des jeunes pousses de bambou. "Le lapin ¹⁴ de *jade*" : la lune. "Les balles de *jade*" : les œufs. "La sciure de *jade*" ; "la poussière de *jade*" : la farine. "Le suc de *jade*" ; "le jus de *jade*" ; "la chose de *jade*" : le vin délicieux. "Une

¹³ Le mot chinois (*tchou*) désigne ordinairement les petits bâtons dont les Chinois se servent pour manger.

¹⁴ Pièce 100, Acte II, p. 11.

Le cercle de craie

personne de *jade*" : une belle femme, une épouse ou une maîtresse. "Le tronc de *jade*" : l'empereur, considéré comme chef de famille. Cette expression se lie ordinairement à celle de "rameaux *d'or*", qui désigne les enfants, les descendants de l'empereur. "Le livre de *jade*" : le livre généalogique de la famille impériale. "La tige de *jade*" : en latin, *phallus*. "Une colonne de *jade*" : un pain long, de farine de froment. "La peau de glace, les os de *jade*" : le calice de la fleur Mei. "Du *jade* cuit, de l'or bouilli" : des mets exquis. "Le *jade* enterré", en latin, *corpus jam sepultum*. "Le noble *jade*" : votre fille. "Un frère de *jade*, un ami d'or" : deux frères ^{p.XV} également vertueux. "Semer le *jade* dans Lan-thien" : donner des présents de noce, etc.

Expressions où domine un nom de couleur. "Avoir des sourcils *blancs*" : l'emporter sur ses frères, sur la multitude, par ses talents, "Faire des yeux *blancs*", c'est-à-dire, "montrer le *blanc* de ses yeux" : faire un mauvais accueil à quelqu'un. L'opposé est : "faire des yeux *noirs*", "montrer sa prunelle *noire*" : faire un bon accueil. "Le président des nuages ¹⁵ *blancs*" : le président du tribunal des peines. "La maison *blanche*" : la maison du pauvre. "L'empereur *blanc*" : l'empereur Chao-hao.

"Un bonnet *jaune*" : un Tao-sse, un sectateur de Lao-tsee. "La salle *jaune*, la ceinture ¹⁶ *jaune*" : le préfet d'un département. "Un papier *jaune*" : un décret impérial. Les portes *jaunes* à deux battants : les fonctionnaires qui sont chargés de remettre à l'empereur et de recevoir de lui les mes sages officiels. A *yellow council-chamber* : un ministre d'État. La porte *jaune* : la porte de l'appartement de l'empereur. Une bouche ¹⁷ *jaune* : un enfant. Des cheveux *jaunes* : un vieillard très âgé. Avoir du *jaune* ¹⁸ dans la bouche : corriger, rectifier ce qu'on a dit.

¹⁵ Le poète Li-kia-yeou.

¹⁶ Le mot que nous traduisons ici par *ceinture*, est une large bande de soie à laquelle le préfet attache son cachet.

¹⁷ Ces deux expressions se trouvent dans *Khang-hi*.

¹⁸ Anciennement on écrivait sur du papier jaune. Quand on avait tracé un caractère incorrect, on le couvrait d'une couche de couleur jaune, sur laquelle on l'écrivait de nouveau.

Le cercle de craie

p.xvi "La fille *bleue*" : l'esprit qui préside à la gelée et à la neige. "Le palais *bleu*" : la partie du palais qu'habite l'empereur. "La ceinture *bleue*" : le préfet d'un district. "L'étage *bleu*", en latin, *fornix, lupanar*. "Le désir des nuages *bleus*" : le désir d'acquérir une grande réputation par les succès littéraires. "Fouler le *vert* ¹⁹, la verdure" : visiter les tombes, le six avril. "L'empereur *vert*, ou du printemps" : l'empereur Thaï-hao.

"L'étage *rouge*" ²⁰ : l'habitation d'une fille riche. "Le parfum *rouge*" : les plaisirs des sens. "La poussière *rouge*" : les jouissances, les pompes mondaines, le monde, par opposition à la vie religieuse. "Un point *rouge*", en latin *meretrix*. "Une feuille rouge" : une demande de mariage faite par écrit. "Solliciter le lien de soie *rouge*" : demander la main d'une fille. — La colline ²¹ *rouge* : le lieu où il fait clair jour et nuit, le séjour des dieux. Avaler le *rouge* : mourir, en parlant d'un Tao-sse. L'or et le *rouge*, ou vermillon : le breuvage d'immortalité, composé par p.xvii les sectateurs de Lao-tsee. "L'olea fragrans *rouge*" : les palmes académiques. — "La maison *rouge*" : la maison d'un homme riche et puissant. — "Les frontières *rouges*" : le lieu où l'on livre bataille. "Le cachet d'argile *rouge*" : circulaire que le Tchoang-youen (celui qui a obtenu le plus haut grade littéraire) envoie pour annoncer son élection. "Le cheval *rouge*" : le préfet d'un département. "Monter de nouveau sur le livre *rouge*" : être rappelé à la vie ; être ramené au milieu des vivants. "Le palais *rouge*" : le demeure des dieux.

"Des nuages *noirs*" : des cheveux artificiels. "Des jeunes gens (de la rue) des habits *noirs*" : des jeunes gens appartenant à une famille noble et opulente. "Une ceinture *noire*" : un prince feudataire.

¹⁹ En chinois *tsing*. C'est le même mot que nous avons traduit plus haut par bleu. Il a ces deux sens. Voy. Morrison, part II, No. 10978.

²⁰ Dans ces exemples et les suivants, nous traduisons par *rouge* plusieurs mots chinois qui expriment différentes nuances de *rouge*. S'il s'agissait de faire un dictionnaire nous tâcherions d'être plus exacts. Nous avons eu soin de séparer par un tiret — les exemples où le mot *rouge* est exprimé en chinois par un caractère différent.

²¹ Le poète *Tchhin-tsee-ngao*.

Le cercle de craie

"L'empereur *noir*" : l'empereur Tchouen-ti. "L'envoyé *noir*" : le démon qui préside au vent et à la pluie.

"La fenêtre *verte*" : la maison d'une fille pauvre, etc.

Expressions où dominant des noms d'oiseaux, ou l'idée d'oiseau. "La ville du *phénix* ²² mâle" : Si-ngan-fou. "La salle du *phénix* mâle" : l'appartement de l'empereur. "Plume du *phénix* mâle" : fils qui ressemble à son père. "L'étang du *phénix* mâle et du *phénix* femelle" : la maison _{p.XVIII} d'un tchong-chou ²³. "Le bonnet du *phénix* mâle" : le bonnet de la mariée. "La divination (par le volet le chant) du *phénix* mâle" : l'action de rechercher, par la divination, si l'on sera heureux avec la femme qu'on veut épouser. "Marcher comme les *oies*" : céder le pas à son frère aîné. "La porte de *l'oie*" : le champ de bataille. "Patte *d'oie*" : chevalet d'un instrument à cordes. "Recevoir *l'oie*" : recevoir les présents de mariage. "La tour des *oies*" : la liste de ceux qui ont obtenu le grade de docteur.

"Le *canard* endormi, le *canard* d'or, le *canard* précieux" : cassolette à brûler des parfums. "La tête de *canard*" : espèce de vaisseau. "Les nerfs de *poule*" : une personne petite de corps. "Ki-jin (*vulgo* : *poule*-homme) : celui qui surveille, dans le palais impérial, la clepsydre de nuit. La *poule* qui saute : espèce de grenouille. Langue de *poule* : parfum extrait des fleurs d'un certain arbre. "Chair de tête de *coq*" : espèce de *nymphæa*. "Chair de tête de *coq*, nouvellement dépouillée" : en latin, *rubicundæ papillæ*. Queue *d'hirondelle* : des ciseaux. "Le terme de *l'hirondelle*" : l'époque du mariage ...

"Recevoir la fleur *fou-yong* ²⁴ dans la maison *d'or*" : épouser une belle personne. "La mer *d'argent*" : les yeux. "La racine *d'or*" : le char de l'impératrice. "Le vase *d'or* ²⁵ à flèche *d'argent*" : la clepsydre, ou horloge d'eau. "Le palais *d'argent*" : le séjour des dieux. "L'éclat

²² Pièce 8, fol. 2, recto.

²³ Voy. Morrison, part I. col. I. p. 811 (25).

²⁴ *Louï-fong-tha*.

²⁵ Le poète *Li-thai-pe*.

Le cercle de craie

d'argent" : le vin distillé des chinois. "Le sable *d'argent*" : le sel. "La soie *d'argent*" : la fleur de farine, etc.

Expressions où dominent des noms d'animaux réels, ou fabuleux. "Abîme de *dragon* ²⁶" ; "source de dragon" : sorte d'épée. "La barbe du *dragon*" : la barbe de l'empereur. "La race du *dragon*" : prince feudataire de la famille impériale. "Le *dragon* s'envole" : l'empereur monte sur le trône.

"Long-pin (*vulgo* : *dragon-hôte*)", "pilules de *dragon*" : de l'encre. "Ching-long (*vulgo* : monter-*dragon*)" : un gendre noble et riche. "Le petit fils du *dragon*" : un petit-fils distingué. "S'attacher au *dragon* ²⁷ et au phénix" : fréquenter les hommes vertueux. "Jets de *dragon*" : espèce de thé. "*Dragon* ²⁸ endormi" : surnom du général Tchou-ko-liang. "Visage du *dragon* à cornes" : surnom de l'empereur Hoang-ti. "La tête du *dragon* appartient au vieillard" : cet homme a obtenu des grades littéraires dans un âge avancé. "Incliner la tête à la porte du *dragon*" : avoir p.xx échoué au concours ; s'en retourner sans avoir obtenu le grade de docteur.

"La ville des *brebis*" : Canton. "Le lieu où les *bœufs* dorment" : terre heureuse, où l'on peut enterrer quelqu'un. "Le *tigre* salue" : le sujet rend visite à l'empereur. "Poursuivre le *cerf* ²⁹" : prétendre au trône impérial. "Perdre son *cerf*" : perdre la couronne impériale. "Un petit *ki-lin* ³⁰ (animal fabuleux) du ciel" : un enfant distingué. "Corne du *lin*" : prince feudataire de la famille de l'empereur. "Colle de *lin*" : un arc. "Corne de *bélier*" : un tourbillon de vent. "Le *mouton* de terre" : le chien. "Cinq *chevaux*" : un préfet de département. "Six *chevaux*" : l'empereur. "*Cheval* du district" : celui qui épouse une nièce de

²⁶ *Kou-wen-kouan-tchi*.

²⁷ *Thang-chi, Kou-chi*, iv. fol. 3.

²⁸ Il était né à *Ngo-long-thong*. Les deux premières syllabes de ce mot signifient *dragon endormi*.

²⁹ Le poète *Wei-tching*. Voy. la pièce 5 du théâtre chinois, fol. 4.

³⁰ Pièce 85, *Tchao-chi-kou-eul*.

Le cercle de craie

l'empereur. "Un *cheval* qui fait mille milles" : un fils, ou fils d'un frère.
"Un *cheval* pommelé ³¹" : un commissaire impérial.

Expressions où domine un nom de saison. "La pioche du *printemps*" : le comoran. "La ville du *printemps*" : lieu où il y a des fleurs. "Porter le vent du *printemps*" : être passionné pour une femme. "L'empereur du *printemps*" : l'empereur Thaï-hao. "Avoir dans sa peau le *printemps* et l'*automne*" : louer et censurer intérieurement. "Penser aux arbres du *printemps* ³² et aux nuages _{p.XXI} du soir : penser à un ami dont on est éloigné. "Etre assis au milieu d'un vent de *printemps*" : " recevoir d'excellentes leçons d'un professeur. "Éclat de *printemps*" : divertissement, réjouissance. "Un *printemps* mâle qui a des pieds" : un homme qui répand des bienfaits partout où il passe. "Magistrat du *printemps*" : membre du tribunal des rites. "Les pousses *printanières* du bambou" : les doigts d'une jolie femme. "L'empereur de l'*été*" : l'empereur Yen-ti. "L'empereur de l'*automne*" : l'empereur Chao-hao. "L'empereur de l'*hiver*" : l'empereur Tchouen-ti, etc.

Expressions où domine un nom d'élément. "L'*eau* de puits" : un miroir. "La navette de l'*eau*" : un poisson. "La grande *eau*" : la mère de l'épouse, ou de la fille qu'on veut épouser. Les mots Thaï-*chan*, "la grande montagne", désignent le père de la femme. "La mère d'*eau*" : un serpent de mer. "L'éclat de l'*eau*" (*vulgo* : *crystal*) : un melon d'Europe. On peut ajouter les locutions suivantes, qui appartiennent à la clef de l'eau. "Pureté de la *glace*" : le père de l'épouse. "Un homme de *glace*" : un entremetteur de mariage. "Le cœur de *glace* et de neige" : la résolution de rester veuve. "Une montagne de *glace*" : une puissance qui se dissout aisément. "Etre ensemble comme la *glace* et les charbons" : être ennemis l'un de l'autre. — "Camarades de *feu*" : camarades d'armée, qui font la guerre sur les frontières.

_{p.XXII} Expressions où dominant des termes qui appartiennent à l'astronomie. "La ville de *la grande Ourse*" : la ville de Si-ngan-fou. "Etre

³¹ Le poète *Tou-fou*.

³² *Tou-fou*.

Le cercle de craie

comme *l'étoile du matin*" : vivre à l'écart, dans l'oubli et l'abandon, en parlant d'un sage. "La constellation *Chao-wei*" : un lettré qui vit dans la retraite. "Une petite étoile ³³" : une femme de second rang. "*L'étoile polaire du nord*" : le trône. "Une étoile qui file" : espèce de coiffure. "Ils sont comme les constellations la *lyre* et le *capricorne*" : ils sont séparés l'un de l'autre, ils ne peuvent se voir. "Etre comme les étoiles *San* et *Chang*, ou *San* et *Chin*" : même sens. "Le neveu du ciel" : le mont Thai-chan. "La nièce du ciel" : nom d'une déesse (*tchi-niu*, transformée en une constellation qui répond à la *lyre*). "Le jus du ciel" : une grenade. "Les portes du ciel" : les portes du palais impérial. "Le prince du ciel" : le cœur. "Le parfum du ciel" : la fleur Meou-tan. "L'hôtel du vent et de la lune" : en latin, *lupanar*. "J'ai fait que la lune échanquée s'arrondît de nouveau" : j'ai réuni deux époux qui étaient séparés depuis longtemps. "La lune ³⁴ est tombée sur les poutres de la maison" : je pense à mon ami, je le vois comme s'il était devant mes yeux.

Expressions diverses. "Entrailles de poisson" : p.xxiii sorte d'épée. "L'union ³⁵ du vent et des nuages" : l'amitié qui unit deux familles. "Balayer la balle des grains" : corriger les mœurs du siècle. "L'hôte de la neige" : le cormoran. "L'hôte noble" : la fleur Meou-tan. "L'ami renommé" : la fleur Hai thang. "L'hôte voisin" : la pivoine. "Le crochet de fil de soie" : nom d'une épée. "La source des sons" : la guitare. "Les portes semblables" : les maris des deux sœurs de la femme. "La dame aux habits de neige" : une perruche blanche. "Ce qui fait tomber, prendre les villes" : la beauté du visage. "La lance de poil" : le pinceau. "La tour de la nuit" : un tombeau. "Un linteau de porte" : une fille distinguée. Hien-kiun (*vulgo* : prince d'un district) : fille du sang impérial. "Le mur de l'est" : le dépôt des ouvrages et des cartes astronomiques. "L'éclat respectable" : le lettré distingué. "Le vent de la vallée" : le vent de l'est. "La tour des trois pensées ³⁶", la tête. "Wang-

³³ *Chi-king*, lib. I, cap. 2, od.10.

³⁴ Le poète *Tou-fou*.

³⁵ Le poète *Lo-hi*.

³⁶ Pièce 91, fol. 31, r.

Le cercle de craie

kouei" (*vulgo* : oublier, revenir) : une flèche. Pour dire : "il prend une flèche dans sa main droite", le poète Ki-khang emploie quatre mots qui signifient littéralement : "droite, saisir, oublier, revenir".

Il m'eût été facile de donner tous les éclaircissements nécessaires pour indiquer le point de départ de la plupart des expressions précédentes, et montrer comment elles ont passé dans la langue poétique, ou dans le style élégant. Mais p.XXIV de telles explications qui doivent plus tard trouver place dans un ouvrage spécial, auraient décuplé cette partie de la préface, qui a peut-être déjà reçu trop d'extension. Cependant, afin que le public ait une idée exacte de la manière dont certains faits, vrais ou supposés, ont donné naissance à des expressions que l'usage ou les écrivains ont consacrées, nous allons accompagner les exemples qui nous restent à citer, de notes empruntées à la fable ou à l'histoire, par les commentateurs chinois.

"Chercher *la source*³⁷ *des pêcheurs*" : chercher un lieu charmant, qui n'a point de réalité, et n'existe que dans l'imagination. "Avoir les yeux comme *le feu du rhinocéros*³⁸" : être doué d'une pénétration qui fait découvrir sur-le-champ les défauts des autres, ou les incorrections de leurs compositions littéraires, "Promettre *Tchou-tchhin*³⁹" : promettre à quelqu'un de lui donner sa fille en mariage. "*Tirer la soie*⁴⁰" :

³⁷ Voy. Thang-chi, liv. I, fol. 23, verso. M. Davis, Mémoire sur la poésie chinoise, pag. 429 : "A person fishing in a boat, upon a lake, is supposed to have been led, by the track of peach blossoms floating on the water, into a narrow creek, which he pursued to a distance, until he reached a place inhabited by beings who, from the primitive simplicity of their manners, seemed to have escaped, in that secluded retreat, the persecution of the celebrated tyrant Tsinchehwong, and to have had no communication with the world since. On his return from this little chinese paradise, the adventurous boat man related what he had seen — or perchance only dreamed ; but on attempting to find the place again, it had vanished."

³⁸ Wen-kiao, qui vivait sous les Tsin, brûla une corne (selon d'autres, une queue) de rhinocéros, et à l'aide de la clarté qu'elle produisit) il aperçut les démons et les monstres des eaux. Comparez Gonçalves, Arte chin. p. 382 (176).

³⁹ Il y avait à Siu-tcheou, aujourd'hui Fong-hien, un village nommé Tchou-tchhin, qui ne se composait que de deux familles. Depuis l'origine, elles ne se mariaient jamais qu'entre elles.

⁴⁰ Youen-tchin, qui vivait sous la dynastie des Thang, était un homme d'une beauté remarquable. Un ministre d'État, nommé Tchang-kia chin, voulut le choisir pour gendre, et lui dit : "J'ai cinq filles, dont l'une deviendra votre épouse. Elles sont placées derrière cette tapisserie, et tiennent chacune un des cordons qui la traversent. Je vous donnerai

Le cercle de craie

demander une fille en mariage. "Aller à Lin-khiong ⁴¹" : s'amuser auprès des belles. "Mettre Ngo-kiao dans une maison d'or ⁴²" : prendre une femme pour épouse. "Dormir sur les hauteurs du mont Tong-chan ⁴³", ou "domir sur une hauteur" : être retiré des affaires, vivre dans la retraite. "Descendre le siège de ^{p.XXVI} Tchhin-fan ⁴⁴" : inviter quelqu'un à rester, à coucher. "Épousseter son bonnet ⁴⁵" : compter sur la recommandation d'un ami. "Apercevoir la vapeur rouge des immortels ⁴⁶" : pressentir, deviner à l'aide de quelque circonstance l'arrivée de quelqu'un. "Lier l'herbe ⁴⁷" ; "rapporter des bracelets dans son bec" : témoigner sa reconnaissance.

On ferait d'étranges contre-sens, si, ignorant le trait historique ou fabuleux auquel une expression poétique se rapporte, on donnait à chaque mot qui la compose, la signification qu'il a communément. Tout le monde connaît le célèbre poète Li-thaï-pe, qui, suivant une opinion

en mariage celle que vous aurez désignée en tirant un des cordons. Youen-tchin tira le cordon rouge, et obtint la cinquième fille, qui était une personne accomplie.

⁴¹ Lin-khiong est le lieu où s'enfuit Sse-ma-siang-jou avec Wen-kiun, fille de Tchowang-sun. *Thang-chi*, l. IV, fol. 22.

⁴² King-ti demanda à Wou, son fils, encore en bas âge, s'il désirait de prendre une femme. "Je désire, répondit-il, d'épouser une sœur de l'empereur." Comme la princesse Ngo-kiao était près d'eux, assise dans un fauteuil, King-ti la montrant à son fils, lui demanda s'il aimait Ngo-kiao. "Si je l'obtiens, répartit l'enfant, je veux *la mettre dans une maison d'or*."

⁴³ Sie-ngan, qui vivait sous les Tsin, se refusa longtemps aux invitations des princes qui l'appelaient auprès d'eux. Il bâtit une petite maison sur le mont Tong-chan, où il cultivait les lettres dans le calme de la retraite. Le mont Tong-chan est situé dans le district de Lin-ngan, de la province du Tche-kiang.

⁴⁴ Siu-tchi, qui vivait sous les Han, était un lettré distingué de Nan-tcheou. Tchhin-fan, gouverneur de cet arrondissement, était d'un caractère hautain, et recevait peu de visites. Il avait un siège qu'il réservait à son ami Siu-tchi. Quand celui-ci était absent, il le suspendait le long du mur ; à son arrivée, il le descendait. Le poète Li-thaï-pe dit : "Pour les lettrés distingués (Tsouï-kong), détache souvent le siège de Tchhin-fan", c'est-à-dire, les invite souvent à demeurer chez lui.

⁴⁵ Kong-iu, qui vivait sous Youen-ti de la dynastie des Han, était très lié avec Wang-yang. Celui-ci ayant été nommé gouverneur de I-tcheou, Kong-iu fut ravi d'apprendre la promotion de son ami, espérant d'être recommandé par lui à l'empereur. Un jour, se préparant à le féliciter, *il épousseta son bonnet*, et l'attendit chez lui. Wang-yang lui fit donner la charge de kien-i-ta-fou Voy. *Thang-chi*, liv. 9, fol. 16.

⁴⁶ Dans le district de Ling-pao, de la province du Ho-nan, il y a un défilé appelé Han-kou-kouan. Le gardien, de ce défilé, nommé Yn-hi, aperçut *une vapeur rouge* qui venait de l'occident, et alla au devant de Lao tsee, qui lui donna le Tao-te-king (le livre de la Raison et de la Vertu). Ils voyagèrent ensemble dans les plaines de sable mouvant ; mais personne ne sait où ils finirent leurs jours.

⁴⁷ Voyez la note 141.

Le cercle de craie

populaire, fut enlevé au ciel, monté sur une baleine ⁴⁸, et que, à cause de cette fiction, les poètes ont appelé l'hôte *monté sur la baleine* (ki-king). Un ^{p.XXVII} sinologue fort habile, traduisant un passage où le héros de l'ouvrage est comparé au poète *monté sur la baleine* (ki-king), c'est-à-dire, au poète Li-thai-pé, prend les deux mots *ki-king* pour un nom d'homme, et écrit : "pour la gaîté et le goût du plaisir, il ressemblait beaucoup à *Ki-king*".

Les poètes et les prosateurs modernes font souvent allusion à l'aventure galante de la belle Wen-kiun ⁴⁹, fille de Tcho-wang-sun, et qu'on désigne souvent par le nom de Tcho-wen-kiun, en faisant précéder son nom (Wen-kiun) de la première syllabe de celui de son père (Tcho). La même personne prend Tcho-wen pour un nom d'homme, et traduit la syllabe kiun (*vulgo* : *prince*), qui, en faisant partie de ce nom de femme, cesse d'être significative, et n'a plus ici qu'une valeur phonétique ; et elle fait dire à une jeune fille, qui répond en rougissant aux compliments que lui adresse un étudiant : "qui pourrait imiter la conduite du prince *Tcho-wen* ?" au lieu de : "qui pourrait imiter la belle Tcho-wen-kiun, " ou plus littéralement "de la belle Wen-kiun, fille de Tcho ?" Je citerai encore ^{p.XXVIII} un endroit du même ouvrage, non dans le but de critiquer, mais pour montrer combien il est important de connaître à fond toutes les allusions employées en poésie. L'expression "dérober des parfums ⁵⁰", signifie entretenir des liaisons secrètes, ou simplement *far l'amore*. Dans le passage que nous avons en vue, l'auteur fait ce raisonnement :

⁴⁸ Voy. le Recueil de nouvelles intitulé *Kou-kin-khi-kouan*, chap. VI, p. 14.

⁴⁹ Sse-ma-siang-jou se trouvait un jour à dîner chez un homme riche, nommé Tcho-wang-sun, dont la fille (Wen-kiun) était veuve depuis quelque temps. Ayant été invité à jouer de la guitare, il fit entendre la chanson "du phénix qui recherche sa compagne", afin de toucher le cœur de Wen-kiun. Celle-ci ayant entendu Siang-jou par les interstices de la porte, en devint éprise, et le soir même elle s'enfuit avec lui à Lin-khiong. Voy. M. Davis, *Mémoire sur la poésie chinoise*, page 438. Comparez Thang-chi, liv. IV, fol. 22.

⁵⁰ Han-cheou, qui vivait sous la dynastie des Tsin, était un homme d'une rare beauté. Il fut secrétaire de Kou-tch'ong, ministre de Wou-ti. A cette époque, des ambassadeurs étrangers ayant offert à l'empereur des parfums, dont l'odeur se conservait pendant un mois, lorsqu'on en avait imprégné ses vêtements, Wou-ti en fit présent à Kou-tch'ong. La fille de ce ministre, *déroba les parfums* et les donna à Han-tcheou, avec qui elle avait des relations. Kou-tch'ong s'en aperçut bientôt, mais, craignant de révéler le déshonneur de sa fille, il la donna en mariage à son secrétaire.

Le cercle de craie

"puisque les astres eux-mêmes entretiennent des relations conjugales, pourquoi les hommes *n'auraient-ils pas aussi leurs amours ?*" Au lieu de cette dernière partie de la phrase, notre traducteur, ignorant le trait rapporté en note, donne un non-sens qui suffirait seul pour faire ressortir l'écueil que nous avons signalé : "puisque les astres, etc. qu'est-ce qui empêche les hommes de *dépouiller une fleur de ses parfums ?*"

Depuis deux ans que je me livre à l'étude de la poésie chinoise, guidé surtout par le désir de comprendre la partie lyrique des pièces de théâtre, qui auparavant me faisait l'effet d'une *langue inconnue*, j'ai recueilli à grand' peine, dans le Chi-king, les poèmes appelés Ts'ou-ts'ee, les poésies de ^{p.XXIX} Tou-fou et de Li-thaï-pe, et dans l'Anthologie des poètes de la dynastie des Thang, etc., neuf mille expressions, dans le genre de celles qui ont été citées jusqu'ici. Mais, en voyant les difficultés nouvelles qui m'arrêtent chaque jour, je sens, avec regret, qu'il ne faudrait pas moins de vingt à vingt-cinq mille expressions semblables, bien expliquées, pour entendre, aussi aisément que la prose, toute espèce de poésies chinoises, anciennes et modernes. Si j'avais l'avantage de résider en Chine, de me procurer successivement tous les genres de poésies, accompagnées de commentaires et de paraphrases, et, ce qui est plus précieux encore, de consulter à chaque instant des lettrés chinois, qu'aucune difficulté ne saurait arrêter, je pourrais, en quelques années, compiler un dictionnaire assez complet de la poésie chinoise, et donner ensuite un choix des meilleures compositions dramatiques.

Quel que soit le désavantage de ma position, je continuerai à étudier encore la poésie chinoise, et je ferai tous mes efforts pour donner une série de pièces de théâtre choisies parmi les plus estimées. "L'Histoire du cercle de craie" sera comme un spécimen du recueil que je me propose de publier.

En traduisant ce drame en français, j'ai été souvent obligé de changer et même de faire disparaître des locutions et des figures toutes

Le cercle de craie

p.XXX chinoises, qui eussent été inintelligibles dans notre langue. Comme le texte original ⁵¹ existe dans les bibliothèques à Londres, à Paris, et sans doute à Berlin, j'ai pensé que les sinologues qui se trouvent dans ces villes savantes, seraient peut-être tentés de s'assurer eux-mêmes de l'exactitude de ma version, la première où l'on se soit efforcé de rendre en entier le sens de la partie lyrique, qui avait été presque entièrement négligée jusqu'ici. Mais j'ai craint que les changements que j'ai été forcé de faire pour donner à ma traduction toute la clarté désirable, et qui ont nui trop souvent à sa fidélité, ne laissassent des doutes nombreux dans l'esprit des personnes peu exercées, ou ne fissent croire à celles qui sont versées dans la langue, que j'avais éludé sciemment les difficultés, et ne grossissent ainsi, sans motif, la somme des fautes réelles que j'ai pu commettre.

Ces considérations m'ont décidé à rédiger les notes qui sont placées à la fin de l'ouvrage. Je m'estimerai heureux si elles répandent quelque jour sur les endroits obscurs et difficiles, et donnent aux étudiants une idée plus exacte du sens de l'original.

Dans ce travail, tout nouveau pour moi, j'ai été vingt fois arrêté, soit par des expressions figurées, p.XXXI soit par des mots composés, dont l'analyse ne saurait donner le sens, et qui ne se trouvent ni dans les vocabulaires publiés par les Européens, ni dans les dictionnaires tout chinois que j'ai à ma disposition. Je me suis fait un devoir d'indiquer franchement toutes ces expressions, et de les expliquer autant que le permettaient mes faibles connaissances en chinois. J'ai tâché surtout de ne dissimuler (comme le font trop souvent les annotateurs) aucun des endroits sur lesquels je conserve encore des doutes. De cette manière, les savants seront eux-mêmes à portée de rectifier les erreurs que j'ai commises, et de donner ainsi à ma traduction une correction à laquelle je n'aurais pas osé prétendre. J'aime à penser qu'ils me tiendront compte des difficultés que j'ai surmontées par mon travail sans secours

⁵¹ Une personne exercée à écrire le chinois se propose de calquer le texte de *l'Histoire du cercle de craie*, et de le faire lithographier à Paris.

Le cercle de craie

étranger, et que, en songeant aux ressources de tout genre qu'on ne peut se procurer qu'en Chine, et qui m'ont manqué totalement, ils seront disposés à se montrer indulgents pour les fautes nombreuses qui ont du m'échapper.

Je ne terminerai pas cette préface sans témoigner ma reconnaissance au Comité de traductions orientales, qui a bien voulu imprimer à ses frais le drame chinois que je publie aujourd'hui.

Grâce à sa munificence et à son zèle aussi noble qu'éclairé, j'espère présenter bientôt au public le premier volume du *Li-ki*, ou du *Mémorial des* ^{p.XXXII} *Cérémonies*. Cet ouvrage, joint au Tchhun-thsieou, et à l'I-king, qui paraîtront prochainement, complétera la version des Cinq livres canoniques des Chinois.

Paris, 24 avril 1832.

Le cercle de craie



NOMS DES PERSONNAGES ⁵²

@

MADAME TCHANG.

LE SEIGNEUR MA, surnommé Kiun-khing.

MADAME MA, sa femme légitime.

TCHANG-HAÏ-THANG, ou HAÏ-THANG, fille de madame Tchang, et seconde femme de Ma-kiun-khing.

TCHANG-LIN, fils de madame Tchang.

TCHAO, greffier, amant de madame Ma.

SOU-CHUN, gouverneur et juge de Tching-tcheou.

Plusieurs huissiers et sergents de la suite de Sou-chun.

Deux voisins de madame Ma.

MADAME LIEOU-SSE-CHIN et MADAME TCHANG, sages-femmes.

⁵² Presque tous les personnages des pièces chinoises sont désignés, à leur entrée en scène, par des dénominations qui indiquent le rôle qu'ils remplissent. On peut voir, dans Morrison, Dict. chin. 2e partie, N° 3321, et 3e partie, au mot *Drama*, la plupart de ces dénominations, employées dans les cent pièces des Youen. Je dis la plupart, parce qu'on en trouve, dans la même collection, un bon nombre que ne donne pas Morrison. Ainsi, l'on chercherait en vain, dans les deux articles que nous venons de citer, les mots *po-eul* et *tch'a-tan* (mot à mot : actrice fardée), etc. qui désignent ici madame Tchang et madame Ma. On doit d'autant plus le regretter, que la traduction littérale de ces mots n'en donne presque jamais le sens. Par exemple, *po-eul* se compose des mots *po*, deviner par le moyen de l'écaille de tortue, et de *eul*, enfant. L'expression *pei-lao* (mot à mot, plantes qui poussent abondamment-vieillard) désigne un père âgé (pièce 19 intitulée *Sie-jin-koueï*, fol. 1 r.) ; *pang-lao* (mot à mot, royaume-vieillard) désigne un brigand (pièce 100, intitulée *P'eng-iu-lan*, fol. 7 r). Je tâcherai d'expliquer tous ces mots à mesure qu'ils se rencontreront dans les pièces de théâtre que je me propose de publier.

Lao-tan signifie une vieille femme (Mme Tchang) ; *Tching-tan* signifie principal personnage féminin (c'est Tchang-haï-t'ang) ; *tchong-mo* signifie second personnage principal (Tchang-lin), etc. Cet usage de désigner les personnages par des dénominations qui indiquent leur rôle, existe aussi chez nous, dans la langue des théâtres. Ainsi, pour ne citer que des rôles d'hommes, on distingue dans la comédie, *les premiers rôles* ; Misanthrope, Don Juan, le menteur. *Les jeunes premiers* : Valère dans Tartuffe, Éraste du Dépit amoureux. *Les deuxièmes et troisièmes amoureux* : Damis dans Tartuffe, Valère du Dépit. *Les pères nobles* : le père de Don Juan ; le père du menteur. *Les financiers, les manteaux* : L'Avare, Le Malade imaginaire. *Les premiers comiques*, grandes livrées : Mascarille de L'Étourdi, Scapin. *Les seconds comiques* : Mascarille du Dépit ; Ergaste de L'École des Maris. *Les troisièmes rôles, raisonneurs* : Béralde du Malade, Ariste de L'École des Femmes, Cléante du Tartuffe. *Les utilités* : les vieux pères, les notaires, etc. Il y a cependant une différence chez nous, dans la manière d'employer ces dénominations, c'est qu'on ne les écrit pas dans le texte de la pièce, comme le font les auteurs chinois, chaque fois qu'un acteur entre en scène.

Le cercle de craie

Un cabaretier.

TONG-TCHAO et SIE-PA, gendarmes.

PAO-TCHING, gouverneur et juge suprême de K'aï-fong-fou.

Plusieurs huissiers de la suite de Pao-tching.

Un sergent, ou bas-officier de justice, faisant l'office de lecteur.

HOEÏ-LA'N-KI⁵³

ou

L'HISTOIRE DU CERCLE DE CRAIE

⁵³ (Fol. 1 r, l. 1) Tel est le titre courant de la pièce. Le voici en entier (text. fol. 49 r.) : *Pao-tai-tchi-tchi k'an-hoeï-lan-ki* (8223, 9756, 576, 487, 4985, 4523, 6895, 5189) : "Histoire du cercle de craie, que Pao, le Tai-tchi (gouverneur) employa, par un adroit stratagème, pour arriver à la découverte la vérité. Les mots *hoeï-lan*, devant lesquels on sous-entend *chi* (6824 — text. fol. 44 r, l. 9), signifient littéralement : cercle tracé avec un morceau de chaux (*chi-hoeï*). Dans la traduction française, nous avons pris la liberté de substituer le mot craie au mot chaux.

⁵⁴PROLOGUE

@

SCÈNE I

(*La scène est dans la maison de Mme Tchang*)

MADAME TCHANG

^{p.001} Je suis originaire de Tching-tcheou. Mon nom de famille est Lieou ; celui de mon mari était Tchang. Il est mort très jeune, il y a déjà bien longtemps, et ne m'a laissé que deux enfants, un garçon et une fille. Mon fils s'appelle Tchang-lin je lui ai enseigné à lire et à écrire ⁵⁵. Ma fille s'appelle Hai-tang, Je n'ai pas besoin de dire qu'elle se distingue autant par sa beauté que par la finesse et l'étendue de son esprit. Elle connaît l'écriture, le dessin, la flûte, la danse, la musique vocale, et sait s'accompagner, en chantant, des sons de la guitare ⁵⁶. En un mot, il n'est aucun talent qu'elle ne possède en perfection. Pendant sept générations, mes ancêtres ont occupé des charges élevées, qu'ils durent à leurs succès littéraires ⁵⁷. ^{p.002} Mais, hélas ! la roue de la mauvaise fortune a passé sur ce corps miné par les ans. En un clin d'œil j'ai perdu tout ce que je possédais ; et maintenant, pressée par la nécessité, et n'ayant plus de mari ⁵⁸ qui sustente ma

⁵⁴ Les notes ont été rédigées après l'impression du texte. Cette circonstance a permis au traducteur de rectifier plusieurs inexactitudes qui lui étaient échappées. Le signe † [modifié ici en *], placé avant [ici juste après] le numéro de la note, servira à reconnaître au premier coup d'œil les endroits corrigés.

Les chiffres qui suivent "Fol." indiquent le folio recto ou verso et la ligne du texte chinois.

Les chiffres, placés entre parenthèse, répondent à ceux du dictionnaire tonique de Morrison, et sont destinés à faire retrouver les caractères chinois cités dans les notes. — *Vulgo* signifie vulgairement.

⁵⁵ *(Fol. 1 r, l. 7) [correction apportée par S. Julien]

⁵⁶ (Fol. 1 r, l. 8) Mot à mot : Elle a étudié l'instrument appelé *kin*, les échecs, l'écriture, le dessin, jouer d'un instrument à vent, jouer d'un instrument à cordes, chanter, danser.

⁵⁷ (Fol. 1 r, l. 9) Litt. : C'étaient des hommes d'examen littéraires. Voy. *Lo-li-lang*, pièce 90, fol. 2 r, l. 2.

⁵⁸ (Fol. 1 v, l. 1) Mot à mot : n'ayant pas d'homme.

Le cercle de craie

vieillesse, j'ai forcé ma fille de faire trafic de sa beauté ⁵⁹ afin de vivre du produit de ses charmes. Dans le voisinage demeure un homme riche, nommé le seigneur Ma ⁶⁰, qui fréquente ma maison depuis longtemps. Il a des vues sur ma fille, et fait de continuelles instances pour l'épouser en qualité de seconde femme. Ma fille ne demande pas mieux que de l'avoir pour mari ; mais je ne puis me passer ⁶¹ des habits et des aliments que me procure son industrie. Attendons qu'elle vienne ; et, après avoir sondé tout doucement ses dispositions, raisonnons avec elle ⁶² sur le projet qui m'occupe.

SCÈNE II

TCHANG-LIN ET MADAME TCHANG

TCHANG-LIN

C'est moi qui m'appelle Tchang-lin. Eh ! bien, ma mère, vous savez que mon père et mes aïeux ⁶³, en remontant jusqu'à la septième génération, se sont élevés par les succès littéraires aux charges les plus éminentes. Si vous voulez que cette petite misérable exerce un infâme trafic ⁶⁴, qui déshonore notre famille, quelle figure pourrai-je faire ⁶⁵ dans le monde, et comment oserai-je soutenir les regards du public ?

MADAME TCHANG

⁵⁹ (Fol. 1 v, l. 2) Litt. Étaler sa beauté (*mai-siao*). Au lieu de *siao* (8878), charmes, beauté, on trouve aussi *siao* (8896), sourire, dans le même sens. Voy. text, fol. 24 r, l. 3.

⁶⁰ (Fol. 1 v, l. 2) En chinois : *Ma-youen-wai*. Suivant la définition d'un personnage de la pièce (text. fol. 22 v, l. 5), le titre de *youen-wai*, qui désigne ordinairement un officier de cinquième classe, était donné, dans la ville de Tching-tcheou, à tout homme jouissant d'une fortune considérable. Voy. pag. 4, l. 23.

⁶¹ (Fol. 1 v, l. 5) Litt. : Comment puis-je retrancher et laisser ?

⁶² (Fol. 1 v, l. 6) Litt. : Qu'est-ce qui m'empêche de raisonner et de délibérer tout du long ?

⁶³ (Fol. 1 v, l. 7) Litt. : Mes aïeux jusqu'ici sont tous entrés dans les charges par les examens littéraires ; il y a déjà sept générations de passées.

⁶⁴ (Fol. 1 v, l. 8) Mot à mot : Ce commerce criminel qui déshonore et perd la porte.

⁶⁵ (Fol. 1 v, l. 9) Litt. : Dites-moi comment je pourrai entrer et sortir devant les hommes.

Le cercle de craie

A quoi bon tous ces vains propos ? Si tu crains tant que la conduite de ta sœur ne te déshonore, ne ferais-tu pas mieux de chercher quelque moyen de gagner de l'argent pour nourrir ta vieille mère ? p.003

SCÈNE III

HAÏ-TANG, TCHANG-LIN, ET MADAME TCHANG

HAÏ-TANG

Mon frère, si tu veux être un brave garçon, charge-toi de nourrir notre mère.

TCHANG-LIN

Misérable ! comment oses-tu exercer cet ignoble métier ? Si tu ne crains point le mépris public, c'est à moi de le craindre ⁶⁶ ; et pour en finir, vile créature, je veux te briser de coups.

(Il la frappe)

MADAME TCHANG

Ne la frappe pas ; c'est moi qu'il faut frapper.

TCHANG-LIN

Ma mère, je suis las des désordres ⁶⁷ domestiques dont je suis témoin, et j'aime mieux vous quitter aujourd'hui même, que de rester en butte à la malignité et aux railleries du public. Je pars pour la ville de Pien-king, où demeure mon oncle ⁶⁸ ; je tâcherai de trouver auprès de lui quelque moyen d'existence. On dit communément qu'un garçon doit faire tous ses efforts pour se suffire à lui-même. Grand et fort comme je suis ⁶⁹, croyez-vous que je mourrai de faim quand j'aurai

⁶⁶ (Fol. 2 r, l. 4) Litt. : Il faut craindre que les hommes ne se rient de moi. Est-ce que je ne pourrai pas te frapper, femme débauchée et méprisable ?

⁶⁷ (Fol. 2 r, l. 6) Litt. : Je ne veux pas que les désordres (*fan-loen*) domestiques m'attirent injustement des affronts et des railleries de la part des hommes.

⁶⁸ (Fol. 2 r, l. 7) Litt. : Aujourd'hui, après avoir dit adieu à ma mère, je m'en vais à Pien-king chercher mon oncle maternel.

⁶⁹ (Fol. 2 r, l. 8) Litt. : Moi, dont le corps est haut de sept *tch'ï*.

Le cercle de craie

quitté cette maison ? Et toi, vile créature, quand je serai parti, fais en sorte d'avoir bien soin de ta mère. S'il lui arrive quelque malheur ⁷⁰, je te prédis d'avance que tu n'as pas de pardon à espérer.

(Il récite des vers) p.004

Transporté de colère, je quitte précipitamment la maison ⁷¹. Grand et robuste comme je suis, je ne puis croire que le ciel m'ait condamné à traîner le reste de mes jours dans l'indigence.

(Il sort)

SCÈNE IV

HAÏ-TANG ET MADAME TCHANG

HAÏ-TANG

Combien de temps ⁷², ma mère, aurai-je à souffrir de semblables avanies ? Il vaut mieux me laisser épouser le seigneur Ma.

MADAME TCHANG

Tu as raison, mon enfant. Attends que le seigneur Ma soit venu ; je suis toute disposée à consentir à votre mariage.

SCÈNE V

HAÏ-TANG, MADAME TCHANG, ET LE SEIGNEUR MA

LE SEIGNEUR MA

Mon nom de famille est Ma, et mon surnom Kiun-king ; mes ancêtres étaient originaires de Tching-tcheou. Dans ma jeunesse j'ai

⁷⁰ (Fol. 2 v, l. 1) Litt. : Si elle vient à mourir, je ne puis pas dire que je te pardonnerai facilement. Le sens que nous donnons ici aux mots *yeou-sie-hao-tai* (mot à mot : avoir-quelque-bien-mal) est emprunté à Prémare, Ce passage présentait quelque difficulté, parce que les mots hao-tai (bien et mal), signifient ordinairement bon gré, mal gré.

⁷¹ (Fol. 2 v, l. 2) Ajoutez : pour chercher ailleurs quelque moyen d'existence. Il y a dans le texte passer le froid et le chaud, pour dire, vivre.

⁷² (Fol. 2 v, l. 4) Litt. : Combien de temps dureront de semblables scènes, ou querelles ?

Le cercle de craie

suivi la carrière des lettres, et j'ai acquis une connaissance approfondie des livres classiques et des historiens. Comme je jouis d'une fortune considérable, tout le monde me donne le titre de *Youen-wai* (seigneur). De tout temps j'ai été ami du plaisir, et je suis passionné^{p.005} pour les fleurs⁷³ et les saules. Près d'ici demeure une charmante beauté⁷⁴, qui exerce un doux métier, et entretient avec moi, depuis longtemps, les plus agréables relations. Son nom est Tchang-haï-tang. Je n'ai pas besoin de dire que vu l'accord parfait de ses sentiments et des miens, j'ai l'intention de la prendre pour épouse. Elle m'a toujours témoigné le désir de s'unir avec moi, mais sa vieille mère met vingt obstacles à notre bonheur, et ne daigne écouter aucune proposition. Je soupçonne que son unique but est d'obtenir de moi de riches présents. J'ai appris que Haï-tang avait eu ces jours derniers avec son frère Tchang-lin une vive altercation, et que celui-ci avait quitté précipitamment la maison maternelle, pour aller trouver son oncle qui demeure à Pien-king. Il est permis de supposer qu'il ne reviendra pas de sitôt. Or comme nous voici précisément dans un jour heureux, il faut que je prépare les présents de noce, et que j'aie fait ma demande de mariage. Quel bonheur si le ciel me favorise, et que je puisse réaliser ce charmant projet ! Mais qu'aperçois-je ? Mademoiselle se trouve justement à l'entrée de sa porte, toujours brillante⁷⁵ de toilette et d'attraits. Mais doucement ; allons un peu la voir.

(*Il regarde Haï-tang, et la salue*)

HAI-TANG

⁷³ Expression délicate pour *meretrices*.

⁷⁴ (Fol. 3 r, l. 1) Litt. : Une fille de joie. C'est là le sens de l'expression *chang-t'ing-hang-cheou* (*vulgo* : haute-salle-rangée-tête — 9100, 10242, 3221, 9358), que je n'ai trouvée dans aucun dictionnaire, *Voy. Ho lang-tan*, pièce 94, fol. r. l. 6. Quelquefois on se contente de dire *hang-cheou*. La pièce 76 de la collection est intitulée : *Lieou-hang-cheou*, Lieou, la fille de joie. *Voy. note 86*. — Toutes les fois que je dis "tel mot ne se trouve pas dans les dictionnaires", je veux parler des dictionnaires tout chinois, intitulés *Khang-hi*, *P'in-tsee-t'sien*, et *Tching-tsee-tong*, et des dictionnaires de Basile et de Morrison, que j'ai à ma disposition. Ce sont à peu près les seuls que l'on possède en Europe.

⁷⁵ (Fol. 3 r, l. 9) Litt. : C'est une tête brillante.

Le cercle de craie

Seigneur, puisque vous voici ⁷⁶, profitons de l'absence de mon frère pour entretenir ma mère du projet qui nous occupe, et lui faire donner son consentement. Elle est aujourd'hui dans les meilleures dispositions, et il me semble qu'il suffira d'échanger ⁷⁷ avec elle quelques paroles pour l'obtenir sur-le-champ. Allons la trouver tous deux.

LE SEIGNEUR MA

p.006 Puisque Madame est si bien disposée, je vois que le moment de mon bonheur est venu.

(Il entre et aperçoit Madame Tchang)

MADAME TCHANG

Seigneur, aujourd'hui mon fils Tchang-lin a manqué à mon égard d'obéissance et de piété filiale. Sans respect pour ma vieillesse, il a osé me tenir tête et s'est emporté contre moi avec violence. Je vous en prie, envoyez-moi chercher des graines de So-cha ⁷⁸, afin que j'en prenne une infusion.

LE SEIGNEUR MA

Madame, quelle altercation votre fils peut-il avoir eue avec vous ? Je viens aujourd'hui vous offrir cent onces d'argent, pour obtenir la main de votre fille. Quand elle sera devenue mon épouse, s'il vous manque du bois ou du riz, je m'empresserai de vous en procurer. Soyez assurée, Madame, que je ne vous laisserai manquer de rien ⁷⁹. Comme nous voici dans un jour heureux ⁸⁰, veuillez accepter mes présents et consentir à notre mariage.

⁷⁶ (Fol. 3 v, l. 1) Mot à mot : Seigneur, (puisque) vous êtes arrivé, parlons trois ou quatre fois à ma mère. Rien n'est tel que de profiter (du moment où) mon frère n'est pas à la maison.

⁷⁷ (Fol. 3 v, l. 2) Litt. : Après avoir consenti à ce mariage et avoir usé un demi-morceau de langue.

⁷⁸ *Amomum villosum*. Plante dont les graines sont toniques et fortifiantes. — Klaproth.

⁷⁹ (Fol. 3 v, l. 9) Litt. Je ne souffrirai point que vous vous affligiez de manquer d'argent pour vos dépenses.

⁸⁰ (Fol. 3 v, l. 9) L'almanach chinois indique les jours heureux où l'on peut offrir les présents de noces et contracter mariage.

Le cercle de craie

MADAME TCHANG

Je ne garde point ma fille ⁸¹ dans ma maison pour qu'elle m'attire chaque jour des querelles. Mais quand elle sera mariée, je pourrai vivre enfin exempte de trouble et d'alarme. Cependant, Seigneur, comme vous avez avec vous une femme du premier rang, je crains que ma fille ne reçoive d'elle des insultes et de mauvais traitements, dès qu'elle aura mis le pied dans la chambre nuptiale. En ce ^{p.007} cas, j'aimerais mieux qu'elle restât encore avec moi. Quand j'aurai ⁸², Seigneur, éclairci les doutes qui m'arrêtent, je consentirai de grand cœur à votre mariage.

LE SEIGNEUR MA

Soyez tranquille, Madame ; ma femme légitime ⁸³ est aussi incapable que moi de tenir une pareille conduite. Mademoiselle votre fille ne sera pas plutôt entrée chez moi, que madame Ma la regardera comme sa propre sœur, et que moi-même, nonobstant son rang secondaire ⁸⁴, je la laisserai jouir des mêmes prérogatives qu'elle. Mais si Haï-tang vient à mettre au monde un fils, dès ce moment elle sera chargée seule ⁸⁵ de la direction de la maison. Ainsi, Madame, ne vous livrez plus à aucune inquiétude.

⁸¹ (Fol. 4 r, l. 1) Litt. : Droite et gauche, c'est-à-dire, vous qui m'entourez, pour que la présence de ma fille dans ma maison ne m'attire pas plus longtemps de semblables scènes, j'attends qu'elle soit mariée.

⁸² (Fol. 4 r, l. 5) Litt. : Je veux en parler clairement avec le Youen-waï.

⁸³ (Fol. 4 r, l. 6) Litt. : Non-seulement Ma-kiun-k'ing n'est pas de cette espèce de gens, mais même ma femme légitime n'est pas de cette espèce de gens.

⁸⁴ (Fol. 4 r, l. 8) Litt. : Je ne mettrai aucune différence entre la grande et la petite, c'est-à-dire, entre la première et la seconde femme.

⁸⁵ (Fol. 4 r, l. 9) Les expressions composées *kia-youen*, *kia-ki*, (*vulgo* : maison-cause, maison-calcul : 5398, 12559, 5398, 5336) que les dictionnaires n'expliquent point, signifient, je crois, les effets mobiliers et les valeurs pécuniaires, qui sont placés sous la direction de madame Ma. J'ai été conduit à ce sens par la comparaison des passages suivants. La même phrase se trouve plus bas, fol. 11, recto, l. 8, et verso, l. 2 ; mais, au lieu de *kia-youen*, *kia-ki*, l'auteur met, pour équivalent, *kia-sse* (5398, 9678) littéralement : choses ou propriétés particulières qui se trouvent dans la maison. Dans la pièce 94, intitulée *Ho-lang-tan*, fol. 9 v, Li-yen-ho dit : "Le feu a consumé ma maison et toutes ses dépendances ; mon or, mon argent, et mon papier monnaie." Son fils Li-tch'un-lang, exprimant plus bas la même pensée, emploie les mots *kia-youen*, *kia-ki*, au lieu des mots *or*, *argent*, *papier monnaie* (fol. 28 r, l. 2). Voy. aussi la pièce 8, intitulée *Ho-han-chan*, fol. 21 v, l. 9, et fol. 22 r, l. 1, etc. Dans ce dernier passage, Tchang-i, qui est également ruiné par l'incendie, se sert de ces mêmes expressions, pour dire tout son avoir, tous ses effets, qui ont été consumés par le feu.

Le cercle de craie

MADAME TCHANG

Seigneur, voici une affaire terminée. Puisque j'ai reçu vos présents, ma fille est à vous ; vous pouvez l'emmener à l'instant même. Et toi, mon enfant, tu sais que ce n'est pas moi qui t'éloigne de mes bras. Tu es maintenant élevée au rang d'épouse ; j'espère que désormais tu ne reprendras plus ⁸⁶ ta première profession.

HAÏ-TANG

Seigneur, puisque votre femme légitime dirige et surveille ⁸⁷ toutes les affaires et les intérêts de votre maison, ne manquez pas d'être mon protecteur et mon appui.

(Elle chante)

Ma vieille mère ⁸⁸ espérait que je ne me marierais point pendant le reste de ses jours ; elle espérait reposer sur moi sa tête blanchie par l'âge.

(Elle parle)

Seigneur, je n'aime que vous au monde. p.008

LE SEIGNEUR MA

Mademoiselle, c'est trop m'aimer.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Ce que j'aime en vous c'est la douceur de votre caractère et la sincérité de vos sentiments. Je donne

⁸⁶ (Fol. 4 v, l. 4) Litt. en latin ; *Noli iterum agere meretricem* (*tang-hang-cheou*, 9857, 3232, 9358). L'expression *hang-cheou* (*vulgo* : rangée-tête), fille de joie, ne se trouve dans aucun dictionnaire. Voyez plus haut, note 74.

⁸⁷ (Fol. 4 v, l. 5) Litt. : Dirige les cent affaires. J'ai fait entrer dans la traduction une partie de la pensée exprimée plus haut par le seigneur Ma. Voy. la note 85.

⁸⁸ (Fol. 4 v, l. 7) Litt. : Ma mère âgée ayant appuyé sur moi sa tête blanche et son visage vieilli.

Le cercle de craie

aujourd'hui ⁸⁹ mon cœur à celui qui me procure le bonheur que je rêvais.

(Elle parle)

Je vais envoyer mes sœurs que voici ⁹⁰ annoncer que Tchang-haï-tang vient d'épouser le seigneur Ma. Maintenant j'espère que l'on ne me blâmera plus.

(Elle chante)

Désormais je ne crains plus les railleries du public. Je ne crains plus qu'on dise que je ternis l'honneur de ma famille.

(Elle sort avec le seigneur Ma)

SCÈNE VI

MADAME TCHANG

Je viens de marier aujourd'hui ma fille avec le seigneur Ma, qui m'a offert ces cent onces d'argent. Voilà de quoi passer le reste de mes jours dans la joie et l'abondance. Puisque aucune affaire ne m'occupe en ce moment, je vais aller chercher ma tante et mes sœurs ⁹¹, que je n'ai pas vues depuis longtemps, afin que nous puissions aller prendre le thé, et nous régaler ensemble à la taverne voisine. p.009

@

⁸⁹ (Fol. 5 r, l. 1) Litt. : Aujourd'hui, ayant trouvé une situation prospère que je cherchais, je donne mon consentement, je me décide.

⁹⁰ (Fol. 5 r, l. 1). Comme Haï-t'ang n'a point de sœurs, on ne sait d'abord à quoi se rapporte *tse-meï*. Cette expression doit s'entendre des amies, des compagnes de Haï-t'ang. Dans la pièce 3, intitulée *Tch'in-tcheou-t'iao-mi*, fol. 34 r, l. 2, une fille de joie dit : "plusieurs de mes sœurs (*tse-meï*), c'est-à-dire, de mes compagnes de plaisir, m'ont invitée à venir boire avec elles.

⁹¹ *(Fol. 5 r, l. 6) Les mots *kou-tse-meï* (6471, 11296, 7624) se trouvent de suite, dans le Li ki (liv. 3, fol. 28, édit. impériale) avec le sens que nous leur donnons ici.

ACTE PREMIER

@

SCÈNE I

(La scène est dans la maison du seigneur Ma)

MADAME MA

(Elle récite des vers)

Les hommes ne cessent de faire l'éloge de mes charmes, et c'est au désir de leur plaire qu'il faut attribuer la couleur vermeille de mes lèvres ⁹² et les teintes variées qui brillent sur mes joues ; mais il suffirait d'une cuvette d'eau pure pour faire disparaître, en un clin d'œil, cette profusion de rouge et de céruse ⁹³.

Je suis la première femme du seigneur Ma. Ce seigneur Ma ⁹⁴ a pris pour seconde femme une nommée Haï-tang, qui est la fille de je ne sais quel individu appelé Tchang. Elle lui a donné un fils ⁹⁵ qui a déjà cinq ans. Pour moi, j'ai réussi à tromper la confiance du seigneur Ma. Ici près demeure un greffier nommé Tchao, qui est bien de sa personne, et aime le beau sexe avec passion ⁹⁶...

J'entretiens avec lui certaines relations qui me font apprécier, de jour en jour, ses rares qualités. Aussi, mon unique vœu, mon plus ardent désir, est de me défaire promptement de ce seigneur Ma, afin de vivre pour toujours avec Tchao comme une femme avec son mari.

⁹² (Fol. 5 v, l. 1) J'ai cru devoir développer la pensée de l'auteur, qui, traduite littéralement, eût été inintelligible. En voici le mot à mot : ces miennes lèvres et joues, vraiment je les dois, c'est-à-dire, je les ai empruntées. Tous les hommes, etc.

⁹³ (Fol. 5 v, l. 2) Mot à mot : On pourrait enlever (cette) boutique de vermillon et de farine ou poudre fleurie. Quoique j'aie mis *céruse*, je crois que l'expression "poudre fleurie", qui n'indique, il est vrai, aucune couleur déterminée, désigne le fard pour peindre les joues. Voy. le Dictionnaire de K'ang-hi, au mot *fen* (2656).

⁹⁴ (Fol. 5 v, l. 3) Mot à mot : Mon Youen-waï a épousé une femme qui s'appelle (je ne sais) quelle Tchang-haï-t'ang.

⁹⁵ (Fol. 5 v, l. 4) Mot à mot : Devant les talons, elle a ajouté un petit garçon.

⁹⁶ (Fol. 5 v, l. 5) J'ai cru devoir passer ici une phrase de onze mots, où madame Ma dépeint avec un cynisme révoltant certaines qualités physiques qui lui font aimer le greffier Tchao.

Le cercle de craie

Aujourd'hui voyant que le seigneur Ma n'était pas à la maison, j'ai vite envoyé quelqu'un à Tchao, pour le prier de passer chez moi ; j'espère qu'il va arriver d'un moment à l'autre ⁹⁷. p.010

SCÈNE II

MADAME MA ET TCHAO

TCHAO

(*Il récite des vers*)

J'ai le rang de greffier. Il y a deux choses que j'aime avec passion, le vin ⁹⁸ et les femmes des autres.

Mais au fait quel est l'objet qui occupe maintenant mon cœur ? Une dame dont les joues ⁹⁹ rivalisent avec les plus belles fleurs. Mon nom de famille est Tchao ; je remplis les fonctions de greffier au tribunal de Tching-tcheou. Ici près demeure ¹⁰⁰ une dame qui est la première femme du seigneur Ma, surnommé Kiun-king. Un jour que le seigneur Ma m'avait invité à dîner chez lui, je vis par hasard ¹⁰¹ sa femme, qui est douée d'une figure si séduisante qu'on peut douter que le ciel et la terre aient jamais produit sa pareille. La vue de cette charmante beauté me fit au cœur une profonde blessure. La nuit et le jour elle est sans

⁹⁷ (Fol. 5 v, l. 9) Mot à mot : Ce matin ou ce soir.

⁹⁸ (Fol. 6 r, l. 1) Mot à mot : Je désire uniquement de m'enivrer ; je veux en outre dormir avec les femmes des autres.

⁹⁹ (Fol. 6 r, l. 2) Litt. : (Personne), si ce n'est (une dame dont) la paire de joues est fleurie. Mot à mot : Si ce n'est (*tch'ou*), le dessus des joues (*lien-chang*), fleuri fleuri (*hoa-hoa*), fait une paire (*tso-i-toui*).

¹⁰⁰ (Fol. 6 r, l. 4) Avant cette phrase, j'ai passé vingt-neuf mots, dont voici le sens littéral : Les hommes de (ce) tcheou, voyant que j'avais du talent pour les affaires, m'ont donné deux titres honorifiques. L'un s'appelle : *Tchao-pi-hiaï*, l'autre s'appelle *Tchao-ho-ta*. L'expression *piao-te* (8354, 10202), qui signifie littéralement "mettre la vertu en lumière", se prend ici substantivement pour un titre qualificatif destiné à faire ressortir les qualités ou les vertus de quelqu'un. Dans une autre pièce de théâtre de la collection des Youen, un personnage dit : mon *sing* (nom de famille) est tel, mon *ming* (petit nom) est tel, mon *piao-te* (titre qualificatif) est *tchong-jin*, c'est-à-dire, probe et humain. Aucun dictionnaire ne donne ce sens au mot *piao-te*.

¹⁰¹ (Fol. 6 r, l. 6) Litt. : Je vis par hasard ces lèvres (et ces) joues de sa femme légitime. A peine si le ciel (en) a fait naître une paire, (si) la terre (en) a produit une couple. Toutes les (personnes) qui sont ainsi fleuries, c'est-à-dire, qui ont le teint fleuri, ont beaucoup de charmes. Elle me blessa (au cœur, de telle sorte que), en dormant, en rêvant, je ne pense qu'à elle.

Le cercle de craie

cesse présente à mes yeux et à ma pensée. Aurais-je pu m'imaginer qu'elle aurait aussi arrêté ses regards sur moi, et que, trompant la confiance du seigneur Ma, elle aurait formé avec moi certaines relations ¹⁰² qui ne sont pas tout à fait d'accord avec la morale. Elle m'a prié de venir la voir aujourd'hui. Allons la trouver ; nous saurons quel est le motif de ce message. Mais me voici arrivé ; entrons sans nous faire annoncer. — Madame, vous m'avez mandé auprès de vous : puis-je savoir de quel objet vous voulez m'entretenir ?

MADAME MA

p.011 Voici tout simplement de quoi il s'agit. Je pense sans cesse au mystère dont nous avons besoin pour couvrir nos furtives amours ; mais je ne vois point venir le terme que nous avons fixé pour notre union. Je ne désire qu'une chose, c'est de trouver avec vous le moyen d'empoisonner le seigneur Ma. Quel bonheur sera le nôtre quand nous pourrons vivre pour toujours comme mari et femme !

TCHAO

Qu'ai-je besoin que vous me signaliez ¹⁰³ ce que je dois faire, et serait-il possible que celle que je regarde déjà comme mon épouse, eût formé un tel projet sans qu'il fût venu se présenter aussi à ma pensée ? Eh ! bien, en voici du poison ¹⁰⁴. Il y a déjà longtemps que je le tiens tout prêt pour exécuter ce dessein. (*Il remet le poison à madame Ma.*) Tenez, je vous le confie ; je suis obligé de retourner au tribunal, où m'appellent mes fonctions.

(Il sort)

¹⁰² (Fol. 6 r, l. 9) Litt. : Un mauvais commerce.

¹⁰³ (Fol. 6 v, l. 5) Litt. : "Comment seriez vous mon indicateur qui fait connaître (ce qu'il faut faire) ? Il faut seulement que vous soyez ma dame, ma femme. Est-ce que vous auriez ces sentiments, et que moi, au contraire, je n'aurais pas cette pensée ?" Le commencement de ce passage me laisse quelques doutes.

¹⁰⁴ (Fol. 6 v, l. 8) Mot à mot : Eh ! bien, ce n'est pas du poison. Quoiqu'il n'y ait aucune particule interrogative, il faut traduire : n'est-ce pas là du poison ? Voy. Prémare, p. 87, l. 22.

Le cercle de craie

SCÈNE III

MADAME MA

Tchao est parti. Prenons ce poison et mettons-le en lieu sûr. Il ne me reste plus qu'à épier le moment favorable pour frapper le coup ¹⁰⁵ que je médite. Mais que je suis étourdie ! J'avais presque oublié que c'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance du jeune enfant, Je vais prier le seigneur Ma d'aller avec lui dans toutes les chapelles, pour brûler des parfums, et faire dorer la figure de Fo.

(Elle sort)

SCÈNE IV

HAI-TANG

^{p.012} Je m'appelle ¹⁰⁶ Hai-tang. Il y a bientôt cinq ans que j'ai épousé le seigneur Ma. La mort a enlevé ma mère ; je ne sais où est allé mon frère, et depuis qu'il est parti, je n'ai point reçu de ses nouvelles. L'enfant que j'ai eu ¹⁰⁷ de mon mariage s'appelle Cheou-lang. Depuis qu'il est au monde, il reste auprès de moi ¹⁰⁸ sur cette natte, ou bien à côté de Madame, qui prend également soin de l'élever. Il a maintenant cinq ans accomplis. Comme c'est aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance, monsieur et madame Ma l'ont emmené avec eux et sont allés dans toutes les chapelles de la ville pour brûler des parfums et faire dorer la figure de Fo. Je vais tout à l'heure faire préparer le thé et le riz pour recevoir monsieur et madame Ma, aussitôt qu'ils seront de retour. — Tchang-hai-tang depuis que tu as épousé le seigneur Ma, rien n'a manqué à ton bonheur ¹⁰⁹ !

¹⁰⁵ (Fol. 7 r, l. 1) Mot à mot : Alors il sera bon d'abaisser la main, c'est-à-dire, de faire mon coup de main.

¹⁰⁶ (Fol. 7 r, l. 4) Mot à mot : La seconde femme (que voici) est Tchang-hai-t'ang.

¹⁰⁷ (Fol. 7 r, l. 6) Mot à mot : Le jeune enfant que j'ai mis au monde devant les talons.

¹⁰⁸ (Fol. 7 r, l. 8) Mot à mot : Tantôt, étant sur cette natte, tantôt étant devant les talons de madame, il s'élève.

¹⁰⁹ (Fol. 7 v, l. 2) Mot à mot : Le bout de ton oreille a été bien pur et bien net. Dans un passage semblable de *Lao-seng-eul*, M. Davis traduit : Votre oreille n'a pas été troublée par des cris confus. Mais dans le texte, il y a *tsing*, tranquille (10999), au lieu de *tsing*, pur, net (10998). Cette expression veut dire ici que Hai-t'ang mène une vie calme et tranquille.

Le cercle de craie

(Elle chante)

De ma fenêtre, où pendent des rideaux de soie, ornés de riches broderies ¹¹⁰, je puis contempler l'éclat de la lune et les formes variées des nuages. Aurais-je espéré d'abandonner un jour cette avilissante profession, pour prendre un parti honorable, et dire adieu à cette rue qui est le séjour du vice ¹¹¹ ? C'en est fait : plus d'orgies ¹¹², plus de chansons licencieuses. J'ai rompu pour toujours ¹¹³ avec ces compagnies d'amants et de maîtresses, et je leur abandonne sans regrets ¹¹⁴ le théâtre du plaisir. Qu'ils me poursuivent ¹¹⁵, s'ils veulent, de leurs railleries et de leurs injures ; ce n'est pas moi qui irai faire des avances aux riches, ni présenter aux nobles une main séduisante. Je n'irai ^{p.013} plus faire trafic de ma beauté ¹¹⁶ ni rechercher de folles jouissances. On ne me verra plus dans le séjour de la joie ¹¹⁷, aller au-devant d'un nouvel amant, et

¹¹⁰ (Fol. 7 v, l. 3) Mot à mot : La lune à la porte, les nuages à la fenêtre, des courtines brodées, des rideaux de soie. Je crois que le mot *wei-tchang* (260, l. 6), que l'auteur a dédoublé signifie : rideaux de lit. Quelques poètes s'en servent dans le sens de *lecti stragula*.

¹¹¹ (Fol. 7 v, l. 4) L'expression *ming-k'o-hiang*, que les dictionnaires ne donnent pas, signifie, je crois, la rue où demeurent les filles de joie. *K'o* désigne des ornements en jade qui parent les chevaux de la cour. Quand le cheval marche, ces ornements retentissent ; on les appelle alors *ming-k'o*. (Anthologie des Thang, liv. VII. fol. 21, v.) Ainsi les mots *ming-k'o-hiang* (7733, 6431, 3525) paraissent signifier littéralement : la rue où l'on entend retentir (*ming*) les ornements appelés *k'o*.

¹¹² (Fol. 7 v, l. 5) Mot à mot : J'ai enfin cessé de verser le vin (de boire) à petits coups, et de chanter à voix basse.

¹¹³ (Fol. 7 v, l. 5) Mot à mot : J'ai quitté plusieurs bandes d'oiseaux *ing* et *yen* (12335, 12082). L'oiseau mâle *ing* et l'oiseau femelle *yen*, se prennent au figuré pour amant et maîtresse.

¹¹⁴ (Fol. 7 v, l. 5) Mot à mot : (Je les laisse) s'emparer du théâtre où l'on fait l'amour (*lupanar*).

¹¹⁵ (Fol. 7 v, l. 6) Mot à mot : Ce n'est pas moi (qui) inviterai (celui qui est) élevé et recevrai (celui qui est) noble. Je les laisse tous parler court et raisonner long. Voy. Prémare, p. 124, l. 28.

¹¹⁶ (Fol. 7 v, l. 6) Mot à mot : Étaler le sourire et courir après le plaisir. Voy. note 59.

¹¹⁷ (Fol. 8 r, l. 7) Mot à mot : Dans l'hôtel du vent et de la lune (*lupanar* : 2758, 12490, 6656). En chinois, l'expression *fong-youei* (vent et lune) signifie galanterie. Tchang-ngo (la lune personnifiée) est la déesse de l'amour. Voy. l'Anthologie des Thang, liv. IV. fol. 17, et le "Hoa-ts'ieu", *passim*. L'expression *fong-youei-kouan* ne se trouve point dans les dictionnaires.

Le cercle de craie

reconduire celui qui l'a précédé. Je ne crains plus que le magistrat me fasse arracher violemment du palais de l'amour ¹¹⁸. On ne me verra plus désormais dans les maisons de plaisir ¹¹⁹. Je ne souffrirai plus ces hôtes et ces amis qui se succèdent sans interruption ¹²⁰. Je ne verrai plus ma maison forcée et envahie par d'insolents voisins. Je ne m'affligerai plus de l'exigüité de mes ressources, ni des ennuis de ma profession. Je ne m'inquiéterai plus des affaires du monde, ni des vains propos qui s'y tiennent. J'ai trouvé un époux dont le cœur s'accorde heureusement avec le mien, et chaque jour ¹²¹ ses soins empressés me récompensent de ma tendresse. ¹²² Et quand les derniers rayons du soleil ¹²³ viennent dorer les rideaux de ma fenêtre, tenant par la main un mari passionné, je reconduis dans son appartement cette dame jalouse ¹²⁴ de mon bonheur, pour aller goûter avec lui les douceurs du sommeil.

(Elle parle)

J'attends d'un moment à l'autre monsieur et madame Ma. Mais ils n'arrivent pas ; sortons un peu pour les voir venir de loin.

¹¹⁸ (Fol. 8 r, l. 6) Mot à mot : Du district vert et rouge (*lupanar* : 11197, 4108, 3501). L'expression *tsoui-hong-kiang* manque dans les dictionnaires.

¹¹⁹ (Fol. 8 r, l. 7) En latin : *nolo iterum lupanar ferre, sustinere*. Dans le *Kou-kin-k'i-kouan* (Recueil de nouvelles, ch. v. fol. 5), l'expression *men-hou-jin*, mot à mot "les personnes de la porte" signifie des femmes qui tiennent un mauvais lieu. Cette interprétation, que nous n'osons garantir, exige une transposition de régime qui est fréquente en poésie. La note 147 en offre plusieurs exemples en prose.

¹²⁰ (Fol. 8 r, l. 8) Mot à mot : Je ne laisserai plus les hôtes et les amis sortir et entrer.

¹²¹ (Fol. 8 r, l. 9) En chinois *mei-ji-ki* (7641, 4662, 5404). Ici *ki*, qui signifie ordinairement *prix*, *valeur*, est une espèce de paragoge, qui n'ajoute rien au sens de *mei-ji*. On trouve quelquefois *ki* (5398), *maison*, au lieu de *ki*, *prix*. Exemple tiré de la pièce 13, intitulée *Tong-t'ang-lao*, tom. vii, fol. 29 r, l. 8 : chaque jour (*mei-ji-ki*, 5398), je dormais sur la terre brûlante d'une manufacture de poterie. Voy. aussi la pièce 91, intitulée *K'an-ts'ien-nou*, fol. 4 r, l. 1.

¹²² (Fol. 8 v, l. 1) Litt. : Je dors, etc. J'ai rejeté cette phrase à la fin.

¹²³ (Fol. 8 v, l. 1) L'expression *san-kan-ji* (8788, 4950, 4662) signifie : le soleil qui est sur son couchant.

¹²⁴ (Fol. 8 v, l. 2) Mot à mot : Qui sait mettre des obstacles.

Le cercle de craie

SCÈNE V

HAÏ-TANG ET TCHANG-LIN

TCHANG-LIN

(Il récite des vers)

J'ai acquis à mes dépens l'expérience des choses d'ici-bas ¹²⁵, et je vois maintenant qu'il vaut mieux se confier aux hommes qu'au destin.

p.014 Je m'appelle Tchang-lin. Après avoir eu autrefois une vive altercation avec ma sœur, je quittai la maison maternelle pour aller trouver mon oncle. Qui aurait pu penser qu'il suivrait un individu nommé Tchong-sse-tao, et qu'il l'accompagnerait jusqu'à Yen-ping-fou ? N'ayant trouvé personne qui voulût me donner l'hospitalité, je m'en retournai transi de froid et accablé de fatigue, et je tombai malade au milieu du chemin. Je n'ai pas besoin de dire que j'épuisai bientôt mon argent et mes provisions de voyage. Pour subsister, je fus obligé de mettre en gage et à la fin de vendre les vêtements dont j'étais couvert. Je revins dans ma famille ; mais ma mère était morte depuis longtemps, et je ne trouvai, dans notre ancienne demeure, aucune chambre où je pusse me retirer. Que faire maintenant ? J'ai appris que ma sœur a épousé le seigneur Ma. Ce seigneur Ma est un homme riche ; il daignera sans doute jeter un regard de pitié sur son beau-frère et lui accorder les secours que réclame sa position. Qui m'empêche d'aller de ce pas le trouver ? J'implorerai son assistance, et je lui demanderai de quoi subvenir à mes plus pressants besoins. Je vais arriver dans l'instant à la maison du seigneur Ma. Mais, si je ne me trompe point, ma sœur se trouve justement devant sa porte. Courons vite la voir. — Ma sœur, reçois mes humbles salutations.

HAÏ-TANG

¹²⁵ (Fol. 8 v, l. 5) Mot à mot : Dans mon ventre j'ai appris à fond les choses du siècle. Dans le destin, (ce n'est) pas comme les hommes de l'Empire. Voy. *Lo-li-lang*, pièce 90, fol. 1 r, l. 6.

Le cercle de craie

Je me disais : qui est-ce qui vient là-bas ? Justement c'était mon frère. Gras et rebondi comme te voilà, tu n'as rien à demander ici. Retire-toi.

TCHANG-LIN

Ma sœur, je suis pressé ; permets-moi de te dire deux mots.

HAÏ-TANG

p.015 Je pense, mon frère, que tu viens pour élever un tombeau à notre mère ¹²⁶ ; ou bien, pour me consoler dans ma douleur.

TCHANG-LIN

Ma sœur, ne regarde point mon visage ; regarde la manière dont je suis vêtu. A peine ai-je de quoi apaiser la faim qui me presse ; comment veux-tu que j'aie le moyen d'élever un tombeau à notre mère ?

HAÏ-TANG

Lorsque la mort enleva ma mère, j'ai fourni moi-même les linceuls et le bois du double cercueil, et j'ai supporté seule toutes ces dépenses sans avoir recours au seigneur Ma.

TCHANG-LIN

Quand même le seigneur Ma se serait chargé de tous les frais des obsèques, je sais que je t'aurais encore d'immenses obligations.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Après la mort de notre père, tu abandonnas celle qui t'avait donné le jour ¹²⁷. Je vis alors que, du fond du cœur, tu n'appartenais point à la famille Tchang. Comment

¹²⁶ (Fol. 8 v, l. 9) Litt. : Un tombeau à sept étages. La même expression est répétée dans la ligne suivante.

¹²⁷ *(Fol. 9 r, l. 6) [correction apportée par S. Julien]

Le cercle de craie

pouvais-tu souffrir que ta propre sœur exerçât un métier
qui ternissait l'honneur de sa maison ?

(Elle le frappe)

TCHANG-LIN

Pourquoi me frapper, ma sœur ? Je sais que je t'ai d'immenses
obligations.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

p.016 Je vois qu'aujourd'hui tu as arrangé à dessein ces
expressions flatteuses pour recevoir de moi un bon accueil.

TCHANG-LIN

Je viens aujourd'hui, ma sœur, pour implorer ton assistance.
Comment me recevoir avec tant de froideur ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Ce n'est point moi qu'il faut accuser de cette
froideur ¹²⁸ que tu remarques sur mon visage. Rappelle-
toi, frère dénaturé, le jour où, bouillant de colère, tu
m'adressas d'affreuses menaces, où, transporté de fureur,
tu t'enfuis comme pour courir au bout du monde.

TCHANG-LIN

Ma sœur, ce sont-là de vieilles histoires. A quoi bon les exhumer à
plaisir ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

¹²⁸ (Fol. 9 r, l. 2) Litt. : Ce n'est point moi qui ai fait ces joues froides qui sont d'un accès difficile.

Le cercle de craie

Je me demandais alors comment tu pourrais faire un chemin brillant, et te couvrir de gloire, et voilà que tu reviens vêtu de haillons !

TCHANG-LIN

Tu le sais, ma sœur, nous sommes enfants du même père et de la même mère. Eh ! bien, si ton frère a eu quelques torts envers toi, tu devrais les oublier et adoucir ta colère.

HAI-TANG

(Elle chante)

p.017 Mon frère, de quel front viens-tu me trouver aujourd'hui ? Tu entendras jusqu'au bout tout ce que j'ai sur le cœur.

TCHANG-LIN

Ma sœur, c'est la nécessité qui me force d'avoir recours à toi. Pressé par le besoin, je ne disputerai pas sur le plus ou le moins ¹²⁹ de secours que tu m'accorderas, et je me retirerai aussitôt après l'avoir reçu.

HAI-TANG

(Elle chante)

Tu ne cesses de t'en prendre à la nécessité. Eh ! bien, mon frère, puisque tu n'avais pas d'argent, pourquoi t'es-tu enfui jadis dans la ville de Pien-liang ¹³⁰ ?

TCHANG-LIN

Ma sœur, à quoi bon tous ces discours ? A qui veux-tu que j'aie recours, si tu me refuses l'assistance que j'implore ?

¹²⁹ (Fol. 10 r, l. 2) Mot à mot : Je n'examinerai pas le beaucoup ou le peu. Donne-moi quelques provisions, etc.

¹³⁰ Les Song firent bâtir la ville de Pien-king (8403-6380), auprès de la rivière Pien (8403), pour y fixer leur résidence (voy. plus haut page 5, ligne 14), Sous la dynastie des Youen (12504), elle reçut le nom de Pien-liang (8403-7039) ; c'est aujourd'hui la ville de K'ai-fong-fou (4931, 2712, 2378) dans la province de Honan (3997-7879) — (Dictionn. P'in-tsee-tsieu, sous les mots Pien et Liang). N.B. Les chiffres placés entre parenthèse répondent à ceux du dictionnaire chinois de Morrison, seconde partie.

Le cercle de craie

HAIÏ-TANG

(Elle chante)

Tu viens aujourd'hui invoquer l'appui de ta sœur cadette, tu veux qu'elle prête secours à son frère aîné !

(Elle parle)

p.018 Ne disais-tu pas...

(Elle chante)

Ne disais-tu pas ¹³¹ qu'un garçon doit faire tous ses efforts pour se suffire à lui-même ?

TCHANG-LIN

Ma sœur, tu n'as pas oublié un mot de notre ancien différent. Tu m'as assez maltraité ; allons, accorde-moi quelque secours, afin que je me retire.

HAIÏ-TANG

Mon frère, tu ignores que ces robes et ces ornements de tête ¹³² que je porte, appartiennent à monsieur et à madame Ma ¹³³. Comment pourrais-je en disposer en ta faveur ? Excepté ces objets, je ne vois rien qui vaille la peine de t'être offert pour subvenir à tes besoins. Allons, retire-toi, et tâche de ne plus mettre le pied sur le seuil de cette porte.

(Elle rentre brusquement sans le saluer)

TCHANG-LIN

¹³¹ (Fol. 10 r, l. 7) Voy. p. 3, l. 20.

¹³² (Fol. 10 v, l. 1) Il y a en chinois *t'ëou-mien* (10366, 7612, *vulgo* : tête-visage). Si l'auteur ne nous apprenait (texte, fol. 34 v, l. 7) qu'il s'agit ici *d'aiguilles de tête en or*, il serait impossible de le deviner. Dans la pièce 8 du même recueil, intitulée *Ho-han-chan*, une mère dit à son fils (fol. 25 r, l. 5) : "Puisque tu veux aller à la capitale pour subir tes examens, je vais te donner quelque argent, et deux aiguilles de tête en or, afin que tu puisses acheter des provisions et subvenir à tes besoins." La circonstance paraît exactement la même, mais l'auteur a employé l'expression propre pour dire *aiguilles de tête*. Ce sens de *t'ëou-mien* ne se trouve dans aucun dictionnaire.

¹³³ Voyez plus bas, page 22, ligne 1.

Le cercle de craie

Ma sœur, que tu es dure et cruelle pour moi ! Parce que tu es ma propre sœur, j'étais venu implorer ton assistance ; et, non seulement tu ne m'as pas donné un denier pour me secourir, mais encore tu m'as accablé d'injures ¹³⁴ et de mauvais traitements ! Eh ! bien, je ne m'en irai pas ! Je resterai sur le seuil de cette porte, et j'attendrai l'arrivée p.019 du seigneur Ma ; peut-être daignera-t il m'accueillir avec bonté.

SCÈNE VI

MADAME MA ET TCHANG-LING

MADAME MA

Je suis la femme légitime du seigneur Ma. J'avais emmené avec moi le jeune enfant, et j'étais allée brûler des parfums dans toutes les chapelles. Me voici revenue la première. Mais qu'aperçois-je ? Un mendiant à la porte du bureau de monsieur Ma ¹³⁵ ! — Holà ! quel mauvais dessein t'a conduit ici ?

TCHANG-LIN

Madame, je ne mérite point une telle injure. Je suis le frère de Hai-tang ; j'étais venu pour demander ma sœur.

MADAME MA

Ah, ah ! tu es le frère de Hai-tang ! En ce cas, tu es mon beau-frère ; me connais-tu ?

TCHANG-LIN

¹³⁴ (Fol. 10 v, l. 5) L'expression que je traduis ainsi est *hoa-pe-liao-ngo* (4199, 8526, 7041, 3002), qui se compose des mots *fleur* et *blanc*, suivis de *liao*, marque du prétérit, et de *ngo*, moi ; ce qui indique qu'il faut prendre *hoa-pe* pour un verbe actif. Je n'ai trouvé dans aucun dictionnaire ce sens de *hoa-pe-liao*.

¹³⁵ (Fol. 10 v, l. 8) Il y a en Chinois *kiaï-tien-kou* (5483, 10119, 6507 ; *vulgo*, engager-dégager-magazin). Cette expression, que je n'ai trouvée dans aucun dictionnaire, signifie, je crois : le bureau ou le cabinet d'un homme riche qui prête sur gage. Ce sens est confirmé par plusieurs passages de la pièce 91, intitulée *K'an-t'sien-nou*, fol. 30, v, et 31 r, On trouve aussi *kiaï-tien-p'ou* (*p'ou*, boutique : 8683). Dans la pièce 8, intitulée *Ho-han-chan*, fol. 1 r, l.7, Tchang-i dit : "J'ai ouvert *une boutique de prêt sur gage*, à l'enseigne du lion d'or." Quelquefois on se contente d'écrire *kiaï-kou*, (*vulgo* : délier, dégager-magazin), expression qui peut indiquer à la fois, ainsi que *kiaï-tien-kou*, le lieu et la profession désignés ci-dessus. Voy. la pièce 94, intitulée *Ho-lang-tan*, fol. 31 v, l. 2, et la pièce 3, intitulée *Tch'in-tcheou-t'iao-mi*, fol. 34 v, l. 6.

Le cercle de craie

Votre serviteur ne connaît point l'illustre dame qui lui parle.

MADAME MA

Eh ! bien, je suis la femme légitime du seigneur Ma.

TCHANG-LIN

p.020 Madame, j'ose espérer que vous ne vous formaliserez point de ce que votre serviteur n'a pas su vous reconnaître ¹³⁶. (*Il la salue.*)

MADAME MA

Mon beau frère, quel motif t'a engagé à venir trouver ta sœur ?

TCHANG-LIN

Quoiqu'il me soit pénible de l'avouer ¹³⁷, je ne vous dissimulerai point, que, pressé par la détresse et n'ayant rien pour subsister, j'étais venu demander à ma sœur de quoi subvenir à mes pressants besoins.

MADAME MA

Combien t'a-t-elle donné ?

TCHANG-LIN

Elle m'a répondu que tous les effets que renferme cette maison, sont placés sous votre direction ¹³⁸ ; qu'il ne lui est pas permis d'en disposer, et qu'elle ne possède pas la moindre chose.

MADAME MA

Mon beau frère, tu ignores sans doute que depuis que ta sœur a épousé le seigneur Ma, elle lui a donné un fils qui est déjà âgé de cinq ans. Cet enfant est ton neveu. Maintenant tous les effets que renferme ma maison se trouvent placés sous sa direction ; car je n'ai point de fils ; (elle se frappe la poitrine) je n'ai pas même l'ombre d'un fils ¹³⁹ !

¹³⁶ (Fol. 11 r, l. 5) Litt. : Les yeux du petit homme (mes yeux) sont hébétés. Ainsi il ne faut pas se formaliser de ce qu'il n'a pas reconnu la grande dame, c'est-à-dire, vous.

¹³⁷ (Fol. 11 r, l. 6) Mot à mot : Même en parlant, j'éprouve du trouble et de la crainte.

¹³⁸ (Fol. 11 r, l. 8) Litt. : Tous les effets, toutes les propriétés du dedans et du dehors, c'est la femme légitime qui en a la direction, l'administration.

¹³⁹ (Fol. 11 v, l. 3) Mot à mot : Je n'en ai pas même une parcelle.

Le cercle de craie

Puisque tu es le frère de Hai-tang, je te regarde comme mon propre frère. Je vais aller chez elle et lui demander quelque secours pour toi. Si tu en obtiens, garde-toi de te ^{p.021} réjouir ; si tu n'obtiens rien, garde-toi de témoigner du mécontentement. Cela dépendra de ta bonne ou de ta mauvaise fortune. Reste sur le seuil de la porte en m'attendant.

TCHANG-LIN

Votre serviteur reconnaît que vous êtes une dame d'un esprit élevé et d'une sagesse accomplie.

HAÏ-TANG (*apercevant madame Ma*).

Madame, vous voilà donc revenue la première ? Que je vous cause de peines et de fatigues !

MADAME MA

Hai-tang, quel est cet homme qui se tient sur le seuil de la porte ?

HAÏ-TANG

C'est le frère de Hai-tang.

MADAME MA

Ah ! C'est ton frère ? Que vient-il faire ici ?

HAÏ-TANG

Il est venu demander à sa sœur quelques secours pour subvenir à ses besoins.

MADAME MA

Eh ! bien, est-ce que tu ne lui as rien donné ?

HAÏ-TANG

Ce sont monsieur et madame qui m'ont fait présent de ces ^{p.022} robes et de ces ornements de tête ; dites-moi si je pouvais les lui donner.

MADAME MA

Le cercle de craie

Puisque ces objets t'ont été donnés, ils t'appartiennent tout à fait ; qu'est-ce qui t'empêche de les donner à ton frère ?

HAI-TANG

Madame, je crains de m'écarter de mes devoirs. Que pourrais-je répondre si le seigneur Ma me demandait ce que j'en ai fait ?

MADAME MA

Si le seigneur Ma te questionne à ce sujet, je suis-là pour te justifier, et t'en donner d'autres. Allons, dépêche-toi de les quitter et de les offrir à ton frère.

HAI-TANG (*obéissant à ses instances*)

Puisque madame me le permet, je vais ôter ces robes et ces ornements de tête pour les donner à mon frère.

MADAME MA

Pour qu'il ne croie pas que je prends ce qui t'appartient, donne-moi ces effets ; je les lui offrirai moi-même de ma part.

(*Elle les prend et sort ; puis, apercevant Tchang-lin :*)

Mon beau-frère, pour te procurer quelques secours, j'ai moi-même essuyé la colère de Hai-tang. Qui eût jamais pensé que ta propre sœur se serait montrée aussi dure, aussi cruelle envers toi ? Qui aurait cru qu'elle, qui possède une riche garde-robe, n'aurait pas daigné t'en donner une faible partie, et qu'elle se serait refusée ¹⁴⁰ à ce léger sacrifice avec autant d'emportement que si l'on eût voulu _{p.023} lui enlever quelques lambeaux de chair ? Ces robes et ces ornements de tête m'ont été jadis donnés, comme présents de noces, par mon père et ma mère, Je les donne à mon beau-frère, afin que leur vente puisse, pour le moment, subvenir à ses plus pressants besoins. J'ose espérer qu'il ne dédaignera point ce cadeau à cause de sa modicité.

¹⁴⁰ (Fol. 12 v, l. 5) Litt. Seulement elle regardait cela comme si l'on eût enlevé la chair de dessus son corps.

Le cercle de craie

TCHANG-LIN (*prenant les objets qui lui sont offerts*)

Recevez, Madame, mes sincères remerciements. A l'exemple du vieillard ¹⁴¹ qui noua l'herbe, pour sauver l'époux de sa fille, et du jeune homme qui rapporta une paire de bracelets à son bienfaiteur, je ferai tous mes efforts pour vous témoigner dignement ma reconnaissance.

(*Il s'incline pour la remercier*)

MADAME MA (*lui rendant le salut*)

Mon beau-frère, maintenant que le seigneur Ma n'est point à la maison, je n'oserais te retenir à dîner ; j'espère que tu ne t'en formaliseras point.

(*Elle sort*)

SCÈNE VII

TCHANG-LIN

Je croyais d'abord que ces robes et ces ornements de tête appartenaient à ma sœur ; aurais-je pu penser que c'étaient les effets

¹⁴¹ (Fol. 12 v, l. 8) Litt. : Le petit homme (*ego*) doit récompenser grandement ce bienfait, *en nouant l'herbe*, et *en apportant dans son bec une paire de bracelets*. Voici l'origine de ces deux locutions.

— *Nouer l'herbe*, La quinzième année de Siouen-kong, Houan-kong, roi de Ts'in, attaqua le roi de Tsin, et lui livra bataille dans le pays de Fou-chi. Weï-ko, du royaume de Tsin, défit les troupes de Ts'in, et prit le général Tou-hoeï, qui était un des hommes les plus braves de ce royaume. Dans l'origine, Wou-tsee, père de Weï-ko, avait une concubine. Étant tombé malade, il appela son fils Weï-ko et lui dit : Je désire qu'après ma mort tu maries cette concubine. Son père étant à l'extrémité, lui dit encore : Je désire qu'elle m'accompagne dans la tombe. A ces mots, il expira. Le fils, obéissant aux premières volontés de son père, maria la concubine. Quelque temps après, Weï-ko, faisant la guerre dans le pays de Fou-chi, aperçut un vieillard qui *nouait l'herbe* d'un bout du chemin à l'autre pour arrêter Tou-hoeï qui le poursuivait. Tou-hoeï s'embarrassa les pieds et tomba. Weï-ko n'eut pas de peine à le faire prisonnier. La nuit suivante, il vit en songe un vieillard qui lui dit : Je suis le père de la femme que vous avez mariée. J'ai voulu vous récompenser pour avoir fidèlement suivi les dernières volontés de votre père.

— *Rapporter des bracelets*. Yang-pao, qui vivait sous les Han, était d'un naturel tendre et compatissant. A l'âge de neuf ans, lorsqu'il se promenait sur le mont Hoa-chan, il vit tomber à ses pieds un petit oiseau jaune, qu'un oiseau de proie avait blessé cruellement. Il était déjà assiégé par un multitude de fourmis qui se préparaient à le dévorer. Yang-pao le prit, lui fit un nid de son bonnet et le rapporta dans sa maison, où il le nourrit pendant cent jours avec les soins les plus assidus. Au bout de ce temps, l'oiseau se trouva parfaitement rétabli. Il sortait le matin et revenait le soir. Un jour, il se changea en un jeune homme, vêtu de jaune, qui donna à Yang-pao quatre bracelets en jade blanc. (*Notes trad. du chinois*)

Le cercle de craie

de madame Ma ? Eh quoi ! tu es ma sœur, tu as eu le même père et la même mère que moi, et, non seulement tu n'as pas daigné me donner un denier pour ^{p.024} subvenir à mes besoins, mais encore tu m'as repoussé de la manière la plus dure et la plus brutale, tandis que cette excellente dame, à qui je suis tout à fait étranger ¹⁴², m'a généreusement donné ces robes et ces ornements de tête. Je pense que la femme légitime et la seconde femme doivent avoir, dans l'intérieur de leur maison, bien des différents ; il est probable qu'elles ont souvent besoin de l'intervention du magistrat. Pour le moment, je vais vendre seulement ces ornements de tête pour acheter quelques vêtements ¹⁴³ : puis, je tâcherai d'obtenir l'emploi de sergent ¹⁴⁴, près du tribunal de K'ai-fong-fou. Ma sœur, prends garde à toi ¹⁴⁵, observe bien ta conduite, et fais en sorte que nos deux essieux ¹⁴⁶ ne viennent point se heurter sur la même route. Car, si quelque accusation t'amène devant le tribunal, aussitôt que je t'aurai aperçue, je veux t'enlever la peau des épaules à coups de bâton.

(Il sort)

¹⁴² (Fol. 13 r, l. 4) (*Vulgo* : moi-avec-elle-être-chaque-blanc-siècle-homme.) Je n'ai trouvé dans aucun dictionnaire le sens que je crois devoir donner ici aux mots *ko-pe-chi-jin* (chaque-blanc-siècle-homme : 6447, 8526, 9152, 4693). Il m'a semblé résulter de la comparaison de cette phrase avec le passage suivant, tiré de la pièce 25, intitulée *Ho-tong-wen-tsee*, fol. 27, recto : "Le gouverneur : Holà, femme, êtes-vous liée avec Lieou-ngan-tchu par les liens de la parenté ? — La femme : Je ne suis point sa parente. — Le gouverneur : Eh ! bien, puisqu'il n'est point votre parent (*vulgo* : lui-être-chaque-blanc-siècle-homme), puisque vous ne le reconnaissez pas pour votre parent, cela suffit, n'en parlons plus." — *Lieou-ngan-tchou* était son neveu.

¹⁴³ (Fol. 13 r, l. 6) Mot à mot : "Acheter une couverture." Je ne puis garantir ce sens, n'ayant trouvé nulle part le mot double *wo-eul*. C'est le souvenir du mot *pi-wo* (8305, 11731) "couverture", qui m'a fait adopter ce sens. *Wo* signifie cacher ; *eul* est une terminaison diminutive.

¹⁴⁴ (Fol. 13 r, l. 7) L'expression *kong-jin*, composée de *kong*, public, et de *jin*, homme, désigne, je crois, un bas-officier de justice, qui fait la police du tribunal, et administre la bastonnade. Voy. fol. 29 r, l. 4. Je n'ai point trouvé cette expression.

¹⁴⁵ (Fol. 13 r, l. 7) Mot à mot : Choisis constamment une terre heureuse pour marcher, et une terre heureuse pour t'asseoir.

¹⁴⁶ (Fol. 13 r, l. 8) C'est-à-dire : Fais en sorte que nous ne nous rencontrions pas face à face.

Le cercle de craie

SCÈNE VIII

MADAME MA ET HAÏ-TANG

MADAME MA (*apercevant Hai-tang*)

Haï-tang, je viens de donner à ton frère les robes et les ornements de tête que tu m'as remis.

HAÏ-TANG (*la remerciant*)

Je les avais reçus ¹⁴⁷ de madame depuis que je suis avec elle. Je ne crains qu'une chose, c'est que le seigneur Ma ¹⁴⁸ ne me demande ce que j'en ai fait. Dans ce cas, Madame j'espère que vous voudrez bien prendre ma défense.

MADAME MA

p.025 Sans aucun doute. Repose-toi sur moi.

(*Haï-tang sort*)

¹⁴⁷ (Fol. 13 v, l. 2) La lecture de plusieurs passages analogues m'engage à changer cette interprétation et à traduire : "Ah ! Madame, vous me rendez la vie. Mais je crains une chose."

La difficulté de ce passage réside dans les mots *seng-cheou* (8812, 9353), où le régime précède le verbe au lieu d'être placé après lui. En effet, suivant les règles de la construction chinoise, il faudrait écrire *cheou-seng*, "recevoir la vie", et non pas *seng-cheou*, "la vie-recevoir", et plus littéralement : "vivre-recevoir" (car rien n'indique que le mot *seng* est le régime direct du verbe *cheou*, et doit, par conséquent, être pris substantivement). Je dois cette rectification à la lecture d'un passage du *Li-ki*, qui offre deux exemples de cette transposition de régime, avec ce même verbe *recevoir*. Liv. 11, fol. 4, verso, édit. impériale. Mot à mot : Pourquoi-dignité-avec-habits-recevoir ; char-chevaux-pas-recevoir. C'est-à-dire : "Pourquoi reçoit-il la dignité et les habits, et ne reçoit-il pas le char et les chevaux ?" J'ai trouvé dans le *Li-ki* deux autres transpositions du même genre avec des verbes différents. *Li-ki*, liv. 1, fol. 27 v, l.5 : *hoan-hio* (4309, 3728), au lieu de *hio-hoan*, "étudier la magistrature, les devoirs du magistrat." Ibid. liv. 1, fol. 19 r, l. 6 : *pou-ts'e-feï* (8701, 11316, 2321), au lieu de *pou-feï-ts'e*, "ne pas faire une vaine dépense de paroles".

L'expression *seng-cheou*, "recevoir la vie", se trouve, avec le même sens, dans la pièce 94, intitulée *Ho-lan-tan*, fol. 19 v, l. 1, où Tchang-san-kou, qui porte à Ho-nan-fou les ossements de son bienfaiteur, s'arrête pour demander le chemin qu'elle doit suivre. "Ce chemin, dit-elle, se divise en trois branches ; je ne sais laquelle prendre. Interrogeons quelqu'un. (*Apercevant Li-yen-ho* :) Oserais-je vous demander, mon frère, si c'est là la route qui conduit à Ho-nan-fou ? — *Li-yen-ho* : Justement. — *Tchang-san-kou* : Lequel de ces trois sentiers faut-il prendre ? — *Li-yen-ho* : Prenez le sentier du milieu. — *Tchang-san-kou* : Mon frère, vous me rendez la vie (*seng cheou*)." Voy. aussi *Lo-li-lang*, pièce 90, fol. 22 v, l. 8.

¹⁴⁸ (Fol. 13 v, l. 2) Litt. : C'est que le Youen-waï ne m'interroge, quand il sera revenu.

Le cercle de craie

SCÈNE IX

MADAME MA (*seule*)

Haï-tang, ton frère est parti avec ces robes et ces ornements de tête. Je crois que tu n'auras pas lieu de t'en réjouir. Car, si le seigneur Ma vient à demander ce que tu en as fait, je te plains... !

SCÈNE X

LE SEIGNEUR MA ET HAÏ-TANG

LE SEIGNEUR MA (*tenant son fils par la main*).

Je suis Ma, surnommé Kiun-king. Depuis que j'ai épousé Haï-tang, j'ai eu d'elle ce jeune enfant, qui s'appelle Cheou-lang ; il aura bientôt cinq ans accomplis. Comme c'était aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance, je suis allé avec lui dans toutes les chapelles brûler des parfums en l'honneur de Fo. Ayant vu que le temple de la déesse qui préside à la naissance des garçons ¹⁴⁹, était délabré en plusieurs endroits, j'ai donné quelque argent pour y faire des réparations. Voilà le motif qui a prolongé mon absence. Mais, dans un instant, je serai arrivé chez moi.

(*Madame Ma et Haï-tang vont au devant de lui*)

HAÏ-TANG

^{p.026} Voici le seigneur Ma qui arrive. Il doit être bien las et bien fatigué. Allons vite chercher le thé.

(*Elle sort*)

SCÈNE XI

LE SEIGNEUR MA, MADAME MA, ET HAÏ-TANG,

LE SEIGNEUR MA

Madame, d'où vient que je n'ai point vu tout à l'heure, les robes et les ornements de tête de Haï-tang ?

¹⁴⁹ (Fol. 13 v, l. 8) Litt. : La déesse des fils et des petits-fils.

Le cercle de craie

MADAME MA

Seigneur, si vous ne m'eussiez point questionnée à ce sujet, je me serais bien gardée de vous en ouvrir la bouche. Parce qu'elle vous a donné un fils, vous la comblez de bontés, et vous avez pour elle une condescendance qui passe toutes les bornes. Qui aurait pensé qu'à votre insu, elle aurait entretenu un amant, et qu'elle n'aurait cessé d'avoir avec lui les relations les plus criminelles ? Aujourd'hui pendant que j'étais sortie avec le seigneur Ma pour brûler des parfums dans toutes les chapelles, elle a donné à son amant ces robes et ces ornements de tête. Au moment où elle cherchait d'autres vêtements et une nouvelle parure de tête, je suis entrée tout d'un coup, et j'ai découvert l'intrigue, malgré les efforts qu'elle faisait pour cacher son trouble et réparer le désordre où elle se trouvait. C'est moi qui n'ai point voulu permettre qu'elle fît une nouvelle toilette ¹⁵⁰, et j'ai attendu l'arrivée du seigneur Ma, afin qu'il la traitât lui même comme elle le mérite. Ce n'est point que je sois _{p.027} jalouse d'elle ; elle ne peut imputer qu'à elle-même le sort qui l'attend.

LE SEIGNEUR MA

Ainsi donc Hai-tang a donné à un amant ses robes et ses ornements de tête ! On voit bien que c'est une personne naturellement dépravée ¹⁵¹. Oui, cette conduite indigne me fera mourir de douleur ! (*Il appelle Hai-tang et la frappe*). — Je veux t'assommer, vile créature, qui violes ainsi les devoirs les plus sacrés.

MADAME MA (excitant son mari)

Seigneur, frappez, frappez ! c'est bien fait ! Que voulez-vous faire d'une misérable qui déshonore votre maison ? Allons, il faut la tuer de coups.

¹⁵⁰ (Fol. 14 r, l. 8) Litt. Qu'elle revêtît de nouveau des robes, et qu'elle mît une seconde fois des ornements de tête.

¹⁵¹ (Fol. 14 v, l. 2) Mot à mot : "Une personne du milieu du vent et de la poussière". L'expression composée *fong-tch'in* (vent-poussière : 2758, 1011), signifiant débauche, dérèglement de mœurs, ne se trouve dans aucun dictionnaire.

Le cercle de craie

HAÏ-TANG

Ces robes, ces ornements de tête, je ne voulais point d'abord les donner à mon frère ; c'est elle qui m'y a forcée par ses instances réitérées. Aurais-je pu penser qu'en présence du seigneur Ma, elle dirait que je les ai donnés à un amant ? J'ai une langue et je n'ose parler pour dessiller les yeux d'un époux ! Dans toute cette affaire, voilà le seul tort que puisse se reprocher Haï-tang.

(Elle chante)

Dans l'origine, je m'affligeais en secret ; je ne m'inquiétais point pour moi-même ¹⁵². Je ne me méfiais point de ses desseins. Je ne soupçonnais pas qu'elle pût me plonger dans cet abîme. Plus mes membres tremblaient et palpitaient sous les coups plus elle redoublait ses odieuses calomnies. Vraiment, on ne trouverait pas au monde deux femmes aussi cruelles !

LE SEIGNEUR MA *(transporté de colère)*

p.028 Faut-il que toi, qui m'as donné un fils, tu aies dépouillé ainsi tout sentiment de pudeur ! Hélas ! tu me feras mourir de colère.

MADAME MA

Qu'est-il besoin de vous emporter ainsi ? Il vaut mieux régler une bonne fois tous vos comptes, en l'assommant de coups.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Toutes les fois qu'il y a dans une maison une femme légitime, il faut bien compter qu'elle mettra tout en œuvre pour dominer seule ; mais en vit-on jamais une imiter ainsi la méchanceté du chien et la férocité du loup ¹⁵³ ?

¹⁵² (Fol. 19 r, l. 1) Litt. : Je ne conjecturais, je ne suspectais rien autre chose (*bis*). Le vers suivant est également répété deux fois.

¹⁵³ (Fol. 19 r, l. 8) Mot à mot : "Combien de fois a-t-on vu ces actions de chien et cœur de loup ?" J'ai passé quatre mots : *kiao-tou-tsiu-tchang* (5652, 10317, 10812,

Le cercle de craie

(Elle parle)

C'est vous qui entretenez un amant ! Osez-vous bien faire peser sur moi cette indigne calomnie ¹⁵⁴ ?

(Elle chante)

Osez-vous bien faire retomber sur moi la honte de vos débauches ¹⁵⁵ ?

(Elle parle)

Il ne serait pas étonnant qu'elle m'eût entraînée dans le crime ¹⁵⁶.

(Elle chante)

Mais je n'ai point voulu suivre son exemple, quoique, dans ma jeunesse, j'eusse été une fille de joie.

MADAME MA

Vile créature ! on voit bien que ta dépravation naturelle s'est de nouveau réveillée, puisque tu as donné à un ^{p.029} amant ces robes et ces ornements de tête, et que, trompant ton époux, tu as entretenu avec lui des relations criminelles.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Oui, la jeune épouse nommée Sang était moins cruelle que vous, qui vous glorifiez ¹⁵⁷ d'appartenir à une

326). Mot à mot : "ventre de *kiao*, entrailles de *tsiu*". Le mot *tsiu* (10812) a le même sens que *tsi-tsiu* (Morrison, part I, radical 142, p. 262, col. 2, 8e caractère), et *ou-kong* (11765), la *scolopendre*, qui, suivant les idées des Chinois, aime à dévorer la cervelle des serpents. Voy. le Dictionnaire de K'ang-hi, au mot *tsiu*. Voy. note 296.

¹⁵⁴ (Fol. 19 r, l. 8) Litt. : Au contraire, vous m'avez fait essuyer ce traitement injuste, cette fausse accusation.

¹⁵⁵ (Fol. 19 r, l. 8) Litt. : Au contraire, vous m'avez fait tomber injustement dans cette intrigue honteuse.

¹⁵⁶ (Fol. 19 r, l. 8) Le mot *tsang* (10507) signifie corrompre, subomer, mais j'ignore le sens qu'il peut avoir étant suivi de *maï* (7484), "cacher". Les dictionnaires avertissent que *tsang*, "subomer" (10507) se prend pour *ts'ang*, "cacher" (10504), qui se trouve dans le mot *maï-ts'ang* (7484, 10504), "receler" ; mais aucun dictionnaire ne donne *tsang-maï* (*vulgo* : subomer-cacher) dans le sens de *ts'ang-maï*, "receler". Voy. note 183.

¹⁵⁷ (Fol. 15 v, l. 4) Mot à mot : Vous, cette dame de sept générations.

Le cercle de craie

ancienne famille ! Osez-vous bien dire que moi, dont le cœur est sincère et sans détours, j'ai trompé le chef de la maison ?

MADAME MA

Qui t'a poussée à entretenir secrètement un commerce criminel ? Et après cela tu veux encore raisonner !

HAÏ-TANG,

(Elle chante)

Elle dit qu'à la dérobee je recevais un amant ; elle dit que je lui tiens tête et que je lui réponds avec opiniâtreté. Si je souffrais sans mot dire ¹⁵⁸ qu'on imprimât à mon nom une tache flétrissante, ce serait, Madame, comme si je me laissais couvrir de boue.

LE SEIGNEUR MA (*paraissant indisposé*).

Cette misérable me fera mourir de colère. Madame, Madame ¹⁵⁹, je me sens défaillir, Apprêtez-moi vite un bouillon.

MADAME MA

C'est Haï-tang, c'est cette petite misérable qui a suscité la colère ¹⁶⁰ qui suffoque le seigneur Ma. Haï-tang, dépêche-toi de faire chauffer un bouillon pour le seigneur Ma.

HAÏ-TANG

p.030 Jobéis.

(Elle chante)

Tout à l'heure, on a fait pleuvoir sur mes épaules une grêle de coups ; et voilà qu'on m'envoie à la cuisine pour

¹⁵⁸ (Fol. 15 v, l. 7) Mot à mot : Certainement, prendre une accusation déshonorante, et la jeter devant mes talons, c'est, Madame, prendre son vase (*matellam*) plein... et en coiffer la tête d'un autre.

¹⁵⁹ (Fol. 16 r, l. 2) Litt. : Madame, comment se fait-il que, dans ce moment, mon corps se trouve extrêmement indisposé ?

¹⁶⁰ (Fol. 16 r, l. 3) Mot à mot : Qui, par la colère, a fait sortir (naître) la maladie du Youen-waï.

Le cercle de craie

faire chauffer un bouillon. Sans cesse ¹⁶¹, hélas ! ces femmes légitimes irritent contre nous leurs maris, et nous rendent victimes de leur colère et de leurs soupçons !

(Elle apporte le bouillon)

Eh ! bien, Madame, voici le bouillon ¹⁶².

MADAME MA

Apporte-le afin que je le goûte.

(Elle goûte le bouillon)

Il y manque encore un peu de sel. Cours en chercher.

(Haï-tang sort)

SCÈNE XII

MADAME MA ET HAÏ-TANG

MADAME MA

Prenons vite le poison préparé ces jours derniers, et jetons-le dans ce bouillon. *(Elle y jette le poison.)* Haï tang, hâte-toi donc de venir.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Pourquoi ce trouble ? Pourquoi ce tremblement subit ? D'où vient qu'elle a jeté du sel avec tant de précipitation ?

(Elle parle)

p.031 Madame, voici du sel ¹⁶³.

¹⁶¹ (Fol. 16 r, l. 7) Voici, je crois, le sens littéral de ce passage difficile : "Je laisse tout à fait son mari écouter ses soupçons et sa colère. Mais, hélas ! la femme que voici est bien malheureuse." Il me semble que les mots *pou-ki-tchang* (8701, 5311, 258), ont le même sens que *hao* (3258) *pou-ki-tchang*, *Voy. k'an-ts'ien-nou*, pièce 91, fol. 38 r, l. 8.

¹⁶² (Fol. 16 r, l. 8) Mot à mot : "Holà ! Madame, ce n'est pas le bouillon." Il faut entendre la phrase comme si elle était terminée par un signe d'interrogation : "n'est-ce pas le bouillon ?" *Voy. note 308. Comparez Prémare, p. 87, l. 22.*

¹⁶³ (Fol. 16 v, l. 3) Mot à mot : "Holà ! Madame, ce n'est pas du sel ? *Voy. la note précédente.*

Le cercle de craie

MADAME MA (*remuant le bouillon*).

Haï-tang, cours porter ceci.

HAÏ-TANG

Madame, portez-le vous-même. Je crains qu'en me voyant, le seigneur Ma n'entre dans un nouvel accès de colère.

MADAME MA

Si tu n'y vas pas toi-même, le seigneur Ma dira que tu es fâchée contre lui.

(*Elle sort*)

SCÈNE XIII

HAÏ-TANG ET LE SEIGNEUR MA

HAÏ-TANG

J'obéis. — Seigneur, buvez une gorgée de bouillon.

(*Le seigneur Ma prend la tasse et boit*)

HAÏ-TANG

(*Elle chante*)

Hélas ! je le vois s'affaïsser peu à peu ¹⁶⁴ sous le poids de la douleur, et sa bouche convulsive semble accuser l'amertume du breuvage.

(*Le seigneur Ma expire*)

HAÏ-TANG (*épouvantée*)

Seigneur, Seigneur, ouvrez les yeux ¹⁶⁵ ! _{p.032}

¹⁶⁴ (Fol. 16 v, l. 7) Mot à mot : "J'ai attendu une demi-heure." Cette locution signifie : quelques instants.

¹⁶⁵ (Fol. 16 v, l. 3) Je crois que l'expression chinoise *fang-tsing-si* (*vulgo* : laisser aller, subtil, délié : 2275, 10990, 8852), que les dictionnaires ne donnent point, signifie "revenir à soi, reprendre ses esprits". On dit aussi dans le même sens : *fang-tsing-tcho* (1202). Dans la pièce 94, intitulée Ho-lang-tan, fol. 7 v, l. 4, Li-yen-ho adresse ces paroles (*reprenez vos esprits*) à son épouse mourante. L'auteur ajoute : (elle s'éveille, elle reprend ses esprits et chante). Dans la même pièce, fol. 16 v, l. 9, Wan-yen, sentant

Le cercle de craie

(Elle chante)

D'où vient que la pâleur a remplacé à vue d'œil la teinte jaune de son visage ? D'où vient qu'en un instant sa prunelle a perdu tout son éclat ?

Frappée de terreur, mon courage s'évanouit ¹⁶⁶, mon âme m'abandonne, mes yeux se changent en deux ruisseaux de larmes. Ce spectacle déchirant a paralysé tous mes membres. Que de maisons, que de champs, que de fermes m'enlève cette mort prématurée ! Ses deux femmes et son fils de cinq ans se trouvent dès ce moment sans ressource et sans appui. Pauvre mère ! je resterai seule avec mon jeune orphelin, et je finirai mes jours dans le veuvage. Et toi, mon fils, quel protecteur soutiendra maintenant ta frêle existence ?

HAI-TANG (*pleurant*)

Madame, le seigneur Ma n'est plus !

MADAME MA

Ce seigneur Ma, qui avait été assez ingrat pour me négliger et épouser une seconde femme ! — Hai-tang, misérable que tu es, il n'y a qu'un instant, le seigneur Ma jouissait de la meilleure santé. Comment se fait-il que cette tasse de bouillon que tu lui as donnée, l'ait subitement frappé de mort ? Qu'est-ce qui peut l'avoir empoisonné, si ce n'est toi ?

HAI-TANG

Madame, vous avez vous-même goûté ce bouillon. Eh ! bien, si ce n'est point vous qui l'avez tué par le poison, c'est le poison qui l'a tué.

sa fin approcher, dit qu'il va profiter du peu de forces qui lui reste (*tch'in-ngo-t'sing-si* : 936, 3002, 10990, 8852) pour parler à son fils adoptif, et lui révéler le secret de sa naissance. Un autre passage de *Teou-ngo-youen*, pièce 80, fol. 16 r, l. 7, ou l'auteur écrit, dans le même sens, *fang-tsing-chin* ("animal-spirits" : 10990, 9265) semble démontrer que *tsing-si* (*vulgo* : subtil, délié) signifie : esprits animaux, force vitale.

¹⁶⁶ (Fol. 17 r, l. 1) Litt. : Mon fiel s'envole, mon âme se perd. Je ne puis empêcher que mille filets de larmes ne s'échappent de mes deux yeux.

Le cercle de craie

(*Elle pleure et pousse des gémissements*) Oh ! ciel, je mourrai ¹⁶⁷ de douleur et de désespoir !... p.033

MADAME MA (*parlant à ses domestiques*).

Mes petits enfants, où êtes vous ? Allez choisir ¹⁶⁸, sur ce plateau, un endroit propre à creuser une fosse, fendez du bois pour faire un cercueil, et enterrez moi le seigneur Ma. (*Des domestiques emportent sur leurs épaules le corps du seigneur Ma*) Hai-tang, petite misérable, attends un peu que nous ayons porté en terre le seigneur Ma ; je t'arrangerai comme il faut ¹⁶⁹, et je verrai si tu oseras rester dans ma maison.

HAI-TANG (*pleurant*)

Madame, puisque le seigneur Ma n'est plus, je n'emporterai pas la moindre chose du mobilier ¹⁷⁰ de cette maison. Permettez-moi seulement de prendre mon fils avec moi, et de me retirer à l'instant même.

MADAME MA

Ce jeune enfant, qui de nous deux lui a donné le jour ¹⁷¹ ?

HAI-TANG

C'est moi qui lui ai donné le jour.

MADAME MA

¹⁶⁷ (Fol. 17 v, l. 1) Dans le texte, il faut entendre le passage correspondant, comme s'il était terminé par une interrogation. Voy. note 162.

¹⁶⁸ (Fol. 17 v, l. 2) Lorsqu'il s'agit d'enterrer quelqu'un, on emploie presque toujours ces mêmes expressions : *Kao-youen-siouen-ti*, etc. J'ai trouvé cette phrase plus de dix fois dans des pièces du même recueil. Voy. la pièce 94, intitulée *Ho-lang-tan*, fol. 17 v, l. 8.

¹⁶⁹ (Fol. 17 v, l. 4) Litt. : Tout doucement.

¹⁷⁰ *(Fol. 17 v, l. 6) Litt. : "Je ne veux point de tous ces effets grands ou petits". L'expression *kia-sse* (*vulgo* : maison, particulier, propre : 5308, 9678) se dit, non seulement des effets mobiliers, mais même de toute espèce de biens, de propriétés. J'aime mieux traduire aujourd'hui : *Je ne veux pas la moindre chose de la fortune du seigneur Ma*. Voy. pièce 8, intitulée *Ho-han-chan*, fol. 42 v. l. 4. Tchang-i répond à Tchang-yeou, qui l'interroge sur sa famille : "S'il faut parler de mes ancêtres, ils avaient des biens (*kia-sse*) grands comme le ciel", c'est-à-dire immenses. Cependant, fol. 23 r, l. 2, l'expression *kia-sse* se trouve employée dans le sens d'effets mobiliers. Elle s'applique aux robes et aux ornements de tête que Hai-t'ang a donnés à son frère.

¹⁷¹ (Fol. 17 v, l. 7) Le mot yang (11878) qui signifie ordinairement *nourrir*, doit se traduire ici par *enfanter*. On le trouvera employé cinq ou six fois dans ce sens. Prémare, *Notit. linguæ sinicæ*, p. 75 : *yang wa-wa* (11531bis), "filiolum in lucem edere".

Le cercle de craie

Si c'est toi, pourquoi ne l'avoir pas nourri toi-même ¹⁷² ? Depuis sa naissance, il n'a pas cessé d'être tantôt à mes côtés, tantôt dans mes bras. C'était moi qui le garantissais de l'humidité, et réchauffais ses membres glacés ; c'était moi qui, dévorant mille ennuis ¹⁷³, lui prodiguais chaque jour les soins et la tendresse d'une mère ! Que de peines, que de fatigues j'ai essuyées pour l'élever jusqu'ici ¹⁷⁴ ! Et maintenant tu viens réclamer un enfant que j'ai mis au monde ! De cette façon, l'on deviendrait mère à bon marché ¹⁷⁵. Tu as entretenu un amant, tu as tué le seigneur Ma par le poison, et après cela tu voudrais fuir pour te tirer d'affaire. ^{p.034} Dis-moi, veux-tu te retirer de bon gré ou par autorité de justice ?

HAÏ-TANG

Qu'est-ce que c'est que se retirer par autorité de justice, ou se retirer de bon gré ?

MADAME MA

Si tu te retires ¹⁷⁶ de bon gré, et me laisses le jeune enfant, tous les biens du seigneur Ma, ses maisons, ses meubles, ses effets, tout cela sera à toi. Je sortirai d'ici ¹⁷⁷, n'emportant que Cheou-lang. Mais si tu ne veux te retirer que par autorité de justice, je te rappellerai que tu as empoisonné ton mari, ce qui, comme tu sais, n'est qu'une bagatelle. Allons toutes les deux trouver le magistrat.

¹⁷² (Fol. 17 v, l. 8) Litt. : Allaité.

¹⁷³ (Fol. 17 v, l. 9) Mot à mot : "Avalant l'amertume, et rendant (*ore vomens*) la douceur, j'ai dépensé je ne sais combien de soins pénibles."

¹⁷⁴ (Fol. 17 v, l. 9) Mot à mot : "Étant sur la paume de ma main (c'est-à-dire dans mes bras), il s'est élevé et il a grandi." En traduisant, j'ai emprunté à la phrase précédente l'idée renfermée dans *sin-kin* (voy. 6349), "peines, fatigues assidues".

¹⁷⁵ (Fol. 18 r, l. 1) Le texte chinois dit seulement : de cette façon, (ce serait) bien facile.

¹⁷⁶ *(Fol. 18 r, l. 4) Lisez : Si tu te retires de bon gré, je t'abandonne les richesses du seigneur Ma, sa maison avec toutes ses dépendances, et de plus son fils Cheou-lang. Quant à moi, je sortirai d'ici les mains vides. [c.a. Cette correction de traduction de S. Julien n'a pas été intégrée. Elle paraît en effet modifier la résolution de madame Ma concernant Cheou-lang, qui est le nœud de l'histoire. Le lecteur jugera.]

¹⁷⁷ (Fol. 18 r, l. 5) Mot à mot : "Prenant seulement ce corps nu, je sortirai de la porte (de la maison)."

Le cercle de craie

HAI-TANG

Comme ce n'est point moi qui ai empoisonné le seigneur Ma, que puis-je craindre du magistrat ? Je le veux bien, allons le trouver ensemble.

MADAME MA

Heureusement qu'il y a des juges pour punir le crime ¹⁷⁸. Eh ! bien, puisque tu ne crains point d'être citée devant le juge, je vais te mener au tribunal.

HAI-TANG

Je ne crains rien : allons au tribunal, allons au tribunal !

(Elle chante)

Je me garderai de vous demander la vérité, gardez vous de me demander des mensonges. Qu'on interroge ¹⁷⁹ la femme qui m'a accouchée ¹⁸⁰ et celle qui a reçu le nouveau-né, et qu'on leur demande quelle est la véritable mère, quelle est la belle-mère.

MADAME MA *(d'un ton embarrassé)*.

^{p.035} Je suis la propre... propre... mère ¹⁸¹ de cet enfant. Cet enfant est mon... mon... propre... propre enfant. *(Avec chaleur et emportement)* C'est mon cœur, c'est mon sang, c'est ma vie, c'est le fruit de mes entrailles ! Qui est-ce qui peut l'ignorer ?

HAI-TANG

(Elle chante)

¹⁷⁸ *(Fol. 18 r, l. 8) Voy. *Lo-li-lang*, pièce 90, fol. 13 v, l. 2.

¹⁷⁹ *(Fol. 18 v, l. 1) [correction apportée par S. Julien]

¹⁸⁰ (Fol. 18 v, l. 1) Mot à mot : "La vieille femme qui a coupé le cordon ombilical."

¹⁸¹ (Fol. 18 v, l. 7) Mot à mot : "Je suis la propre-propre propre mère de-de-l'enfant. Cet enfant est le propre-propre propre enfant de-de moi. C'est le cœur et le fiel de la dame, le ventre de la dame, les talons postérieurs des pieds de la dame." L'expression "les talons de la dame", se rattache peut-être à quelque usage particulier. Hai-t'ang dit plus haut ; l'enfant que j'ai mis au monde *devant les talons* (fol. 7 r, l. 6).

Le cercle de craie

Comment en imposer aux habitants de tout ce quartier ¹⁸², qui l'ont vu naître et grandir ?

MADAME MA

Tu as empoisonné le seigneur Ma. C'est moi qui t'ai cachée ¹⁸³ jusqu'ici.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Depuis longtemps vous teniez le poison tout prêt, et vous l'avez secrètement jeté dans le bouillon.

MADAME MA

Il est de toute évidence que c'est toi qui as mis le poison dans le bouillon. Pourquoi rejeter ce crime sur moi ? Tout ce que je crains, c'est que tu ne subisses point la peine du talion.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Et qui donc a empoisonné ¹⁸⁴ son époux, qui donc a mérité la peine du talion ? Vous ne vous plaisez que dans le crime, et, après avoir fait périr les autres, vous venez encore calomnier l'innocence. Non, parmi toutes les femmes de premier rang, il n'en est point dans le monde entier d'aussi corrompue, d'aussi barbare que vous ¹⁸⁵ !

(Elle sort)

¹⁸² (Fol. 18 v, l. 5) Mot à mot : "les rues (5494, 2270) qui l'ont vu naître et grandir."

¹⁸³ (Fol. 18 v, l. 6) Je n'ai trouvé nulle part le mot composé *tsang-mai* (*vulgo* : subomer-cacher ; 10507, 7484), dans le sens de *cacher*. Les dictionnaires avertissent que le mot *tsang* (10507 *vulgo* : suborner) se prend quelquefois pour *ts'ang* (10504) *cacher*. Je ne puis garantir mon interprétation. Voy. note 156.

¹⁸⁴ *(Fol. 18 v, l. 9) [passage modifié par S. Julien]

¹⁸⁵ (Fol. 19 r, l. 2) Mot à mot : "où trouverait-on votre pervers cœur et entrailles." L'adjectif *taï* (9727), "vieux, méchant", se rapporte à cœur et à entrailles

Le cercle de craie

SCÈNE XIV

MADAME MA (*seule*)

p.036 Comment a-t-elle deviné mon stratagème ? Je vois clairement que je puis m'emparer de toute la fortune et du jeune enfant. ¹⁸⁶ (*Elle réfléchit quelques instants.*) Oui, toute affaire a besoin d'être profondément mûrie, si l'on veut s'épargner dans la suite bien des peines et des regrets. Réfléchissons un peu... Il est certain que cet enfant n'est point mon fils ¹⁸⁷. Si Hai-tang invoque le témoignage de la femme qui l'a accouchée ¹⁸⁸, de celle qui a reçu le nouveau né, et de tous les voisins du quartier qui l'ont vu naître et grandir, et qu'en présence du magistrat toutes ces personnes déposent en sa faveur ¹⁸⁹, voilà une affaire manquée. Mais il me vient une idée. Quand leur prunelle noire ¹⁹⁰ aura aperçu ce blanc métal (elle montre de l'argent), il n'en est pas une qui ne brûle de le posséder. Eh ! bien, gagnons d'avance tous ces témoins oculaires, en leur donnant à chacun une once d'argent ; voilà un moyen sûr de les faire parler en ma faveur. Ce n'est pas tout, il me faut gagner aussi le magistrat. Quel bonheur si Tchao pouvait venir ici ! Je le consulterais sur la marche à suivre dans l'action que je veux tenter.

¹⁸⁶ *(Fol. 19 r, l. 3) [passage modifié par S. Julien] Mot à mot : "Ces propriétés domestiques grandes et petites". Les mots *kia-sse-ta-siao* (5398, 9678, 9721, 8876) doivent s'entendre, en général, de tous les biens, de toute la fortune du seigneur Ma. Voy. note 170.

¹⁸⁷ (Fol. 19 r, l. 5) Litt. : Ce n'est point moi qui l'ai mis au monde.

¹⁸⁸ (Fol. 19 r, l. 6) Litt. : Qui a coupé le cordon ombilical.

¹⁸⁹ (Fol. 19 r, l. 7) Mot à mot : "Et que tous ces gens ne soient pas tournés vers moi, c'est-à-dire, ne penchent pas pour moi, ne me soient pas favorables."

¹⁹⁰ (Fol. 19 r, l. 8) Mot à mot : "Quand la perle de leur œil noir aura vu ces onces d'argent blanc."

Le cercle de craie

SCÈNE XV

TCHAO ET MADAME MA

TCHAO

Dans l'instant, on vient de prononcer le nom de Tchao ¹⁹¹ ; eh ! bien, le voici. Il y a plusieurs jours que je n'ai fait de visite à ^{p.037} madame Ma. J'éprouvais, au fond du cœur, une telle démangeaison, un si vif désir de la voir, qu'elle était sans cesse présente à ma pensée, sans que je pusse l'éloigner de mon esprit. Mais me voici arrivé à la porte de sa maison. Comme son mari est absent, rien ne m'empêche d'aller tout droit la trouver. (*Apercevant madame Ma.*) Madame, j'ai failli mourir à force de penser à vous.

MADAME MA

Tchao, tu ne sais pas que j'ai empoisonné le seigneur Ma ! Tout à l'heure, je vais mener Haï-tang devant le juge et porter plainte contre elle. Je veux lui enlever, non seulement tout l'héritage ¹⁹² du seigneur Ma, mais même son propre enfant. Retourne vite au tribunal pour tout disposer, d'avance. Fais en sorte de gagner le magistrat ¹⁹³, et d'employer tout ton crédit, toute ton influence, afin d'arranger cette affaire au gré de mes vœux. C'est alors que nous pourrons vivre pour toujours ensemble comme mari et femme.

TCHAO

Rien n'est plus aisé. Je ne vois qu'une difficulté, c'est que ce jeune enfant n'est point votre fils ¹⁹⁴. A quoi bon vous obstiner à le garder ? Il vaut mieux le lui laisser emmener pour être quitte de tout embarras.

¹⁹¹ *(Fol. 19 v, l. 3) [passage modifié par S. Julien].

¹⁹² (Fol. 19 v, l. 8) Ici les mots *kia-youen*, *kia-ki* (5398, 12559, 5398, 5336, *vulgo* : maison-cause, maison-calcul) semblent devoir se prendre d'une manière générale pour *les biens*, *la fortune* du seigneur Ma. Ces deux expressions composées ne se trouvent point dans les dictionnaires.

¹⁹³ (Fol. 19 v, l. 9) Mot à mot : "Prendre le magistrat, et, du haut en bas, l'arranger, le disposer (8661, 646) comme il faut." L'auteur a employé plus haut (l. 1) l'expression *ngan-tchi* (2834, 646) dans le même sens.

¹⁹⁴ (Fol. 20 r, l. 2) Litt. : Ce n'est pas vous qui lui avez donné le jour. Pourquoi le voulez-vous (prendre) ?

Le cercle de craie

MADAME MA

Est-il possible d'être greffier du tribunal et d'entendre aussi mal les affaires ? Si je laisse cet enfant à Haï-tang, les héritiers ¹⁹⁵ du seigneur Ma viendront me dépouiller de toute sa fortune, et il ne me sera pas même permis de garder un denier. Quant à Haï-tang, elle se contente de prendre à témoin ¹⁹⁶ les femmes qui l'ont accouchée, et plusieurs habitants du quartier ; mais moi, je les ai tous gagnés avec de l'argent. Ainsi ne te mets point en peine de tous ces détails, qui ne sont point du ressort du tribunal. Je ne te demande qu'une chose, c'est d'aller promptement faire, dans mon intérêt, les dispositions nécessaires.

TCHAO

Vous avez raison, Madame ; mais hâtez-vous de venir présenter votre accusation. Je m'en vais au tribunal pour tout préparer.

(*Il sort.*)

SCÈNE XVI

MADAME MA

Tchao est parti. Je m'en vais fermer la porte de ma chambre, et, après avoir lié Haï-tang, je la mènerai ¹⁹⁷ faire un tour au tribunal.

Le proverbe dit ¹⁹⁸ :

L'homme ne songe point à faire du mal au tigre ; c'est le tigre qui songe à dévorer l'homme.

Moi je dirai :

¹⁹⁵ (Fol. 20 r, l. 5) Litt. : Le fils et les petits-fils.

¹⁹⁶ (Fol. 20 r, l. 6) Litt. "Elle a seulement indiqué la vieille femme qui a reçu le nouveau-né, et les voisins du quartier pour les prendre à témoin. J'ai mis *les femmes*, parce que Haï-t'ang en désigne toujours deux, savoir, celle qui a coupé le cordon, et celle qui a reçu le nouveau-né. Voy. fol. 18 v, l. 1.

¹⁹⁷ (Fol. 20 v, l. 2) Litt. : J'irai courir une fois, pour présenter l'accusation.

¹⁹⁸ (Fol. 20 v, l. 3) Le premier passage se compose de deux vers blancs de cinq syllabes ; le second, de deux vers blancs de sept syllabes.

Le cercle de craie

Quel homme ose attaquer un vieux tigre, sans que le tigre lui enlève quelques lambeaux de chair ¹⁹⁹ ?

FIN DU PREMIER ACTE

¹⁹⁹ (Fol. 20 v, l. 4) Litt. en latin : *Quin tigris, vulnerans hominem, comedat unam ex ejus clunibus ?*

ACTE SECOND

@

SCÈNE I

(*La scène se passe au tribunal de Tching-tcheou.*)

SOU-CHUN ET PLUSIEURS PERSONNES DE SA SUITE

p.039 Je suis le gouverneur de Tching-tcheou ; mon nom est Sou-chun.

(*Il récite des vers*)

Quoique je remplisse les fonctions de juge, je ne connais pas un seul article du code. Je n'aime qu'une chose, l'argent ; et, grâce à ce blanc métal, le plaideur est toujours sûr de gagner sa cause.

Je déteste ces gens de Tching-tcheou, qui, pour tourner en ridicule mon extrême indulgence envers les coupables, m'ont donné le sobriquet de Mo-leng-cheou²⁰⁰, sous lequel je suis connu partout à la ronde. A mon avis, il y a une foule de magistrats instruits, qui, en remplissant leurs fonctions avec p.040 une équité rigoureuse²⁰¹, ont causé la perte d'un nombre infini de personnes. Quant à Sou-mo-leng, on essaierait en vain de compter tous les hommes qu'il a sauvés secrètement. Qui aurait pu croire qu'aujourd'hui j'ouvrais l'audience

²⁰⁰ (Fol. 21 r, l. 2) Il y a ici deux fautes dans le texte, Le caractère *mo*, qui est écrit avec la clef 119, et le caractère *leng*, qui est écrit avec la clef 115, doivent tous les deux avoir la clef 75. Voy. Morrison, part II, No. 6921.

Mo-leng (Morrison, 7749, 6921). Ces deux mots signifient : rendre une décision amphibologique, que l'on peut justifier aussi bien dans un sens que dans l'autre. Le caractère *mo* veut dire *prendre avec la main*, *leng* désigne *un morceau de bois carré*. Qu'on le saisisse à droite ou à gauche, c'est toujours la même chose. Voici l'origine de cette expression. Sou-weï-tao (9523, 11638, 9945), qui était ministre sous les Thang (9872), cherchait toujours à servir les intérêts ou les passions des personnes qui avaient affaire à lui. Il disait communément : "Quand je rends une décision sur une affaire, je ne me soucie point qu'elle soit claire et intelligible, parce que j'aurais des regrets si je venais à me tromper. Seulement je fais en sorte qu'on puisse la prendre dans un sens ou dans l'autre." On le surnomma *Mo-leng-cheou*.

²⁰¹ *(Fol. 21 r, l. 3) Mot à mot : "En traitant les uns (les coupables) avec sévérité, et en rendant les autres heureux, c'est-à-dire, en montrant de la bonté aux hommes vertueux." Voy. Morrison, part I, au mot *weï* (11690), pag. 644, col. 2, et 645, col. 1 et 2.

Le cercle de craie

d'aussi bonne heure ? Holà ! huissiers, apportez-moi le tableau des causes ²⁰² que j'ai à juger.

UN HUISSIER

J'obéis.

SCÈNE II

MADAME MA ET HAÏ-TANG

MADAME MA (*traînant après elle HAÏ-TANG et son jeune fils*).

Je veux aller avec toi trouver le magistrat, et lui demander vengeance ²⁰³.

HAÏ-TANG

Lâchez-moi, lâchez-moi !

(*Elle chante*)

Elle m'enveloppe comme une flamme dévorante ! Elle me saisit par mes vêtements et m'entraîne sur ses pas.

MADAME MA

Tu as empoisonné ton mari ; il faut que tu sois punie de mort ! Crois-tu que je vais te lâcher pour que tu prennes la fuite ?

HAÏ-TANG

(*Elle chante*)

Vous dites que j'ai commis un crime qui mérite la mort ; comment pourrais-je m'échapper ? ^{p.041}

Hélas, Tchang-haï-tang !

²⁰² (Fol. 21 r, l. 5) Litt. : Le tableau des accusations, des plaintes judiciaires. — *Qui aurait pu croire ?* Mot à mot : "Comment-pouvoir-savoir ?" c'est-à-dire, comment aurais-je pu savoir ?

²⁰³ (Fol. 21 r, l. 7) Il y a en chinois *youen-k'io* (12510, 6203), que les dictionnaires expliquent par *oppression injuste, mauvais traitement*, et par *accusation injuste*, qu'on fait peser sur quelqu'un. Madame Ma emploie ces mots par forme d'exclamation, comme si elle disait, "*à l'injustice ! à l'injustice !*" en se représentant comme une personne opprimée, qui a besoin de la protection du juge. Voy. fol. 22 r, l. 6, où les mots *youen-k'io* sont employés de même sous forme d'exclamation. (p. 42, l. 13.)

Le cercle de craie

En épousant l'estimable seigneur Ma, j'étais presque parvenue ²⁰⁴ au comble du bonheur ; mais aujourd'hui à peine en vois-je encore la plus légère trace ²⁰⁵. Opprimée par la calomnie, il m'est difficile d'ouvrir la bouche pour montrer mon innocence. Le monde pullule de ces indignes accusateurs, mais il n'y a que le ciel ²⁰⁶ qui voie la fausseté des crimes qu'on m'impute.

MADAME MA

On peut se convaincre que tu as tué ton mari par le poison ; mais le ciel et les dieux ²⁰⁷ ont été témoins de ton crime.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

J'en atteste ces mêmes dieux qui habitent dans l'espace, et je les invoque d'une voix suppliante. Eh ! bien, si la vérité échappe à un mortel, dira-t-on que le ciel ne la voit pas dans tout son jour ?

MADAME MA

Vile créature ! voici la porte du tribunal de K'ai-fong-fou ! Si tu es traduite devant le juge, tu endureras l'un après l'autre tous les genres de

²⁰⁴ (Fol. 21 v, l. 2) Les Chinois considèrent la perfection en tout genre comme composée de dix parties. Ainsi ils disent *chi-fen-hao* (9232, 2636, 3258), "qui a dix parties de bonté", c'est-à-dire, qui est parfaitement bon ; *ki'eou-fen-hao*, "qui a neuf parties de bonté", c'est-à-dire, qui est presque d'une bonté parfaite. Ils diminuent les parties, ou les degrés, à mesure qu'une personne ou une chose s'éloigne de la perfection. Ce passage signifie littéralement : Je me disais que prendre un mari (*lang-jin*) c'était dix fois parfait (*decies perfectum*), et neuf fois tranquille (*novies tranquillum*). Voy. note 212.

²⁰⁵ (Fol. 21 v, l. 2) Les quatre mots *mo-weï-san-chao* (7739, 11647, 8788, 9122) signifient, je crois, en mot à mot : *extrêmæ caudæ tres pili*, trois crins du bout de la queue. Plus bas, fol. 29 r, l. 2, le mot *chao* est employé dans le sens de cheveux (10366, 9122).

²⁰⁶ (Fol. 21 v, l. 4) Litt. : Cette accusation sans fondement n'est connue (de personne), si ce n'est du ciel et de la terre.

²⁰⁷ (Fol. 21 v, l. 5) Litt. : Il y a une providence et des dieux qui voient tout d'un regard pénétrant.

Le cercle de craie

torture ²⁰⁸. Il vaut mieux reconnaître tes torts. Allons, veux-tu renoncer de bon gré à tes prétentions, ou t'exposer aux plus cruelles souffrances ²⁰⁹ ?

HAI-TANG

Quand on devrait me tuer sous les coups, je ne ferais jamais l'aveu que vous demandez. Tout ce que je désire, c'est d'aller avec vous trouver le juge.

(Elle chante)

p.042 Vous dites que, si je tombe entre les mains du juge, je souffrirai l'un après l'autre tous les genres de torture ²¹⁰ : cependant, pour commettre un homicide, il faut avoir un but, un intérêt puissant. Comment puis-je déclarer faussement que j'ai tué mon mari par le poison ? Hélas ! malgré mon innocence ²¹¹, je me vois tombée dans le piège le plus odieux ! Mais, après avoir persévéré constamment dans la sagesse et la vertu ²¹², comment pourrais-je craindre les rigueurs de la question ²¹³, et les tortures ²¹⁴ dont vous me menacez ?

MADAME MA

Justice ! justice ! ²¹⁵

²⁰⁸ (Fol. 21 v, l. 8) En chinois, il y a quatre mots qui signifient littéralement *lier, arracher, suspendre, battre* (8206, 8135, 10045, 5133). Ces quatre mots paraissent désigner quatre espèces de torture.

²⁰⁹ (Fol. 21 v, l. 9) Il y a en chinois *cheou-chi*, Morrison (part II, No. 9357), to make away with a person by imprisonment and death.

²¹⁰ (Fol. 22 r, l. 2) Litt. : "Je subirai je ne sais quelles tortures." Ici les mots *pang-kao* (*vulgo*, battre à coups de bâton : 8195, 5133) me semblent employés d'une manière générale. Ce sont les quatre mots cités plus haut, note 208, qui m'ont engagé à écrire : tous les genres de torture.

²¹¹ (Fol. 22 r, l. 3) Litt. : Sans cause, sans motif. C'est là le sens des mots *p'ing-pe-ti* (*vulgo* : unie-blanche-terre : 8577, 8520, 9955).

²¹² (Fol. 22 r, l. 4) Mot à mot : "J'ai gardé sept parties de pureté, et neuf parties de chasteté." Voyez plus haut, note 204.

²¹³ (Fol. 22 r, l. 4) Mot à mot : "Six interrogations et trois investigations." Cette locution est très usitée pour exprimer la question. Voy. note 204.

²¹⁴ (Fol. 22 r, l. 5) Mot à mot : "L'action de frapper dix mille fois et l'action de battre mille fois."

²¹⁵ (Fol. 22 r, l. 6) Voyez plus haut, note 203.

Le cercle de craie

SCÈNE III

LES MÊMES, SOU-CHUN

SOU-CHUN

Qu'on aille voir quelle est la personne qui crie de la sorte à la porte du tribunal. Huissiers, sortez vite et amenez-la devant moi.

UN HUISSIER

La voici. (*Madame Ma entre, suivie de Hai-tang et de son fis. Ils se mettent à genoux dès qu'ils aperçoivent le juge.*)

SOU-CHUN

Quelle est l'accusatrice ?

MADAME MA

C'est votre servante qui est l'accusatrice.

SOU-CHUN

^{p.043} En ce cas, que l'accusatrice se mette à genoux de ce côté, et l'accusée du côté opposé.

(*Elles s'agenouillent* ²¹⁶ *toutes les deux à l'endroit indiqué.*)

SOU-CHUN

J'ordonne à l'accusatrice d'exposer les motifs de sa plainte. Parlez : vous pouvez compter sur ma justice ²¹⁷.

MADAME MA

Votre servante est la première femme de Ma-kiun-king, du titre de Youen-wai.

SOU-CHUN (*quittant son siège d'un air effrayé*)

En ce cas, Madame, je vous prie de vous lever.

²¹⁶ (Fol. 22 v, l. 1) Le mot *k'ai* (*vulgo.* ouvrir, 4931) indique qu'elles se séparent l'une de l'autre, qu'elles s'agenouillent séparément, l'une d'un côté, l'autre de l'autre.

²¹⁷ (Fol. 22 v, l. 1) Les mots *tso-tchou* (to act as a master, to control), précédés de *in-ni* (for you), signifient ici : Vous prêter appui, conduire cette affaire dans votre intérêt.

Le cercle de craie

UN HUISSIER

Seigneur, cette femme est l'accusatrice ; comment pouvez-vous l'inviter à se lever ?

SOU-CHUN

Elle vient de dire qu'elle est la première femme de Ma-kiun-king, du titre de Youen-wai.

L'HUISSIER

Ce titre de Youen-wai²¹⁸ n'a point ici sa signification ordinaire. On le donne dans ce pays à tous les hommes qui ont de la fortune. Il désigne simplement un riche propriétaire, qui n'a ni rang, ni fonctions publiques.

SOU-CHUN

En ce cas, faites-la mettre à genoux. Allons, exposez les motifs de votre plainte.

MADAME MA

^{p.044} Celle-ci s'appelle Hai-tang ; c'est la seconde femme du seigneur Ma. Je l'accuse²¹⁹ d'avoir entretenu secrètement un amant ; d'avoir, de concert avec lui, empoisonné son époux ; de m'avoir ravi mon propre fils ; et d'avoir détourné une partie de mes effets. Daignez, Seigneur, me rendre prompte justice.

²¹⁸ (Fol. 22 v, l. 5) Litt. : Ce n'est pas du tout un Youen-wai.

²¹⁹ (Fol. 22 v, l. 8) Avant cette phrase, j'ai omis quatre mots, qui se trouvent ensuite répétés deux fois, ce sont *ko-pou-tchong-jin* (vulgo : une-pas-milieu-personne, 6424, 8701, 1664, 4093). L'expression *tchōng-jin* signifie ordinairement *mediator*. Je crois qu'au lieu de *tchōng-jin*, il faut prononcer *tchóng-jin* ; auquel ton, *tchóng* signifie *convenir à*. Dans cette hypothèse, ce passage me semble pouvoir être traduit ainsi :

Madame Ma. Ce n'était point une personne comme il faut (allusion à son ancienne profession).

Un huissier d'un ton fâché. Ouais ! J'ose croire que c'est une personne comme il faut (allusion à sa beauté).

Madame Ma. Eh ! bien, oui, c'est une personne comme il faut. Je l'accuse, etc.

Plusieurs fois l'auteur a employé le mot *tchong* dans le sens d'*atteindre*, *convenir à*, sans avertir, à la fin de l'acte, que ce mot devait se prononcer au ton *k'iu* (*tchóng*). Voy. fol. 12 r, l.6, et fol. 19 r, l. 3.

Le cercle de craie

SOU-CHUN

Avec quelle facilité, avec quelle assurance parle cette femme ! On dirait qu'elle n'a jamais fait autre chose que plaider. Je ne veux rien dire de désobligeant pour elle ; mais, s'il faut l'avouer, je n'ai pas compris un seul mot de tout ce qu'elle vient de débiter. Qu'on appelle vite le greffier du tribunal.

UN HUISSIER

Monsieur le greffier, vous êtes prié de venir.

SCÈNE IV

LES MÊMES ET TCHAO

TCHAO

C'est moi qui suis Tchao, le greffier du tribunal. J'étais dans mon bureau, et j'expédiais des actes judiciaires, lorsque Son Excellence m'a fait appeler auprès d'elle. Sans doute qu'elle est occupée de quelque accusation, et que, arrêtée par une difficulté soudaine ²²⁰, elle a besoin que je lui prête l'appui de mes lumières. (*Apercevant Sou-chun :*) Seigneur, quelle affaire peut embarrasser Votre Excellence, et retarder sa décision ?

SOU-CHUN

^{p.045} Monsieur le greffier, il y a ici une personne qui présente une accusation.

TCHAO

Permettez-moi de l'interroger. Holà ! femme, contre qui vous portez-vous accusatrice ?

MADAME MA

²²⁰ (Fol. 23 r, l. 7) Litt. : Sans doute qu'il y a un accusateur, et que de plus il (le juge) ne peut pas trancher la difficulté, trouver la décision.

Le cercle de craie

J'accuse Tchang-haï-tang que voici, d'avoir empoisonné son mari, de m'avoir ravi mon propre fils, et d'avoir détourné mes effets. Ayez pitié de moi, et daignez me rendre justice.

TCHAO

Qu'on amène devant moi cette Tchang-haï-lang. Pourquoi avez-vous empoisonné votre mari ? Allons, hâtez-vous d'avouer toute la vérité. Mais si vous n'avouez pas, prenez garde à vous ! Huissiers ! qu'on me choisisse, pour elle, les verges les plus grosses.

HAIÏ-TANG

(Elle chante)

Prosternée au pied du tribunal, votre servante vous supplie de l'entendre exposer l'origine de ses malheurs.

TCHAO

Parlez, parlez.

HAIÏ-TANG

(Elle chante)

Tous ces huissiers me pressent et m'entourent comme des loups et des tigres. Les six tribunaux ²²¹ sont rangés devant moi comme une troupe de génies malfaisants.

TCHAO

^{p.046} Vous avez tué votre mari par le poison. C'est un des dix crimes qui entraînent la peine de mort.

HAIÏ-TANG

(Elle chante)

²²¹ (Fol. 23 v, l. 6) Le tribunal se compose de très peu de personnes ; mais comme la peur grossit et multiplie les objets, Haï-t'ang, harcelée par les sergents, qui sont rangés autour d'elle dans une attitude menaçante, s'imagine qu'elle se trouve en présence des six cours suprêmes.

Le cercle de craie

Si votre servante est coupable de l'épaisseur d'un cheveu, je veux, Seigneur, expirer au milieu des plus cruelles tortures ²²².

TCHAO

Dans l'origine, quelle espèce de gens étaient vos parents ? Comment avez-vous pu épouser le seigneur Ma ? Allons, parlez ; je vous écoute.

HAÏ-TANG

(*Elle chante*)

Songez que votre servante vivait du produit de sa beauté ²²³. Je suis issue d'une famille ancienne et distinguée. Mais ayant perdu peu à peu toute notre fortune, nous restâmes, ma mère et moi ²²⁴, sans ressources et sans appui. Heureusement que le seigneur Ma-kiun-king nous secourut du matin au soir. J'eus le bonheur de lui plaire, et, après avoir offert à ma mère de riches présents de noces, il m'épousa en qualité de seconde femme ²²⁵.

TCHAO

Ah ! ah ! vous avez commencé par être fille de joie ! Cette profession-là ne parle guère en votre faveur. Eh ! bien, quand le

²²² (Fol. 23 r, l. 8) Litt. : "Je veux manger (c'est-à-dire, endurer) les quatre supplices qui tuent l'homme." Ces tortures sont désignées ici, comme nous l'avons vu plus haut, note 208, par les mots *lier, arracher, suspendre, battre*.

²²³ (Fol. 24 r, l. 3) Litt. : Je cherchais des aliments en étalant mon sourire. Voy. plus haut, note 59.

²²⁴ (Fol. 24 r, l. 4) Litt. : Les enfants et la mère.

²²⁵ (Fol. 24 r, l. 5) Mot à mot : "Il m'épousa, pour former l'union de l'oiseau mâle *ing* (12335), et de l'oiseau femelle *yen* (12082). Voy. plus haut, fol. 7 v, l. 5, et la note sur *ing-yen*. Je crois que le mot *siao* (8876), *petit*, indique que Ma-kiun-k'ing l'épousa en qualité de seconde femme. *Siao* a ici la même valeur que dans les expressions *siao-lao-po* (8876, 6923, 8608), et *siao-fou-jin* (2465, 4693), seconde femme, Voy. Morrison, Part III, p. 81, au mot *concubine*.

Le cercle de craie

seigneur Ma vous eut conduite dans sa maison, lui donnâtes-vous un fils ou une fille ²²⁶ ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

p.047 J'eus un fils et une fille ²²⁷, et je leur donnai le jour au milieu des plus cruelles douleurs.

TCHAO

Y avait-il quelque personne du dehors qui fréquentât votre maison ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Mon frère, pressé par la faim, et manquant de vêtements, vint me trouver pour obtenir de moi quelques secours. Au moment où je le renvoyais de la maison sans lui rien donner, nous fûmes tous deux aperçus par madame.

TCHAO

Si c'était votre frère, il n'y avait pas d'inconvénient à ce que madame vous trouvât ensemble.

HAÏ-TANG

Madame me dit : Haï-tang, puisque ton frère vient implorer ton assistance et que tu n'as point d'argent, pourquoi ne pas lui donner ces robes et ces ornements de tête, afin qu'il les vende, et qu'il se procure les choses dont il a besoin ?

TCHAO

Ce que vous dites là est une preuve de son humanité.

HAÏ-TANG

²²⁶ (Fol. 24 r, l. 8) Litt. : Un fils, ou la moitié d'une fille.

²²⁷ *(Fol. 24 v, l. 3) Dans toute la pièce, il n'est point parlé de cette fille.

Le cercle de craie

p.048 J'obéis à ce conseil, puis j'ôtai mes robes et mes ornements de tête, et je les donnai à mon frère. Mais quand le seigneur Ma fut de retour, et qu'il eut demandé pourquoi il n'avait pas vu les robes et les ornements de tête de Haï-tang, elle lui dit que j'avais secrètement donné ces objets à un amant.

(Elle chante)

Qui aurait pensé que cette femme avait deux langues et deux visages ²²⁸, et qu'elle aurait cherché à irriter son mari contre moi ²²⁹ ?

MADAME MA

Quel mensonge ! Dans cette ville de Tching-tcheou, je passe pour un modèle de sagesse et de bonté. Comment oses-tu dire que j'ai deux langues et deux visages, et que j'ai voulu irriter mon mari contre toi ?

TCHAO

Ce sont-là des bagatelles qui ne méritent pas d'entrer dans un interrogatoire. Mais je vous demanderai pourquoi vous avez empoisonné votre mari, pourquoi vous avez ravi l'enfant de cette dame, pourquoi vous avez détourné une partie de ses effets. Allons, répondez de point en point, et avouez tous les crimes dont vous êtes coupable.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Mon mari tomba par terre, dans un accès de colère, et resta quelque temps sans mouvement. Quand il reprit l'usage de ses sens, madame l'aida elle-même à se lever.

²²⁸ (Fol. 25 r, l. 1) Mot à mot : "Deux visages et trois couteaux" (7018, 7612, 8788, 9907) J'ignore l'origine de l'expression *san-tao* (trois-couteaux), à moins qu'elle n'ait quelque rapport avec la locution *siao-li-ts'ang-tao* (Voy. 8896, l. 13), "cacher un couteau sous un sourire", c'est-à-dire, déguiser, sous un air riant, les projets les plus criminels, Voyez la pièce 91, intitulée *K'an-tsi'en-nou*, fol. 5 v, l. 9, et la pièce 75, intitulée *Ke-kiang-teou-tchi*, fol. 33 r, l. 1, Comparez la note 295.

²²⁹ (Fol. 25 r, l. 1) L'expression *pouan-t'iao* (8753, 10043), qui devrait se trouver dans les dictionnaires, signifie, je crois, aliéner à quelqu'un l'esprit, le cœur d'un autre, par exemple, à l'aide de faux rapports.

Le cercle de craie

(Elle parle)

Puis elle dit : Haï-tang, le seigneur Ma désire de prendre un bouillon ; va vite en faire chauffer une tasse. p.049

(Elle chante)

Quand j'apportai la tasse de bouillon chaud, elle le goûta, et dit qu'il n'était pas assez salé.

(Elle parle)

Elle profita du moment où j'allai chercher du sel.

(Elle chante)

Qui aurait pensé qu'elle jetterait furtivement du poison dans la tasse ?

(Elle parle)

Le seigneur Ma prit alors le bouillon ; mais à peine l'avait-il goûté ²³⁰ qu'il expira sur-le-champ. Seigneur, examinez bien les faits, et pesez-les dans votre sagesse.

(Elle chante)

De suite elle brûla le cadavre, et fit déposer les cendres dans un lieu désert, situé hors de la ville.

TCHAO

Je vois clairement que c'est vous qui avez versé ce poison ²³¹. Pourquoi avez-vous voulu encore lui ravir son fils, et détourner ses effets ? Qu'avez-vous à répondre sur ces deux chefs ?

HAÏ-TANG

C'est moi qui suis la véritable mère de cet enfant. Seigneur, si vous voulez seulement faire appeler devant vous madame Lieou-sse-chin et

²³⁰ (Fol. 25 v, l. 1) Litt. : A peine en avait-il bu une ou deux gorgées.

²³¹ (Fol. 25 v, l. 3) Litt. : Ce poison était le vôtre, venait de vous.

Le cercle de craie

madame Tchang, qui m'ont aidée à mettre mon fils au monde ²³², ainsi que des habitants du quartier, leur témoignage vous montrera clairement la vérité de ce que j'avance.

TCHAO

Votre demande est juste. Huissiers, faites venir ces deux ^{p.050} femmes et quelques personnes du quartier. (Sou-chun fait un signe avec la main. Un huissier sort et va appeler au dehors les personnes désignées)

Hem ! respectables dames et voisins du quartier, on vous appelle au tribunal.

SCÈNE V

LES MÊMES, LES DEUX SAGES-FEMMES ET DEUX HOMMES DU VOISINAGE

L'UN DES HOMMES

Le proverbe dit avec raison que, "quand on a reçu ²³³ de l'argent de quelqu'un, on est tout disposé à détourner les malheurs qui le menacent." Aujourd'hui la femme légitime du seigneur Ma a porté une accusation devant le tribunal, et nous a priés de venir ²³⁴ déposer, en sa faveur. Le fait est que la femme légitime n'est point la mère de cet enfant ²³⁵ ; mais, grâce à l'argent dont elle nous a gratifiés, nous dirons que c'est elle qui lui a donné le jour. N'allez pas avoir peur, vous autres, et vous troubler dans votre déposition.

LES TROIS AUTRES TÉMOINS

Nous savons ce que nous avons à dire. (*Ils suivent l'huissier, entrent et se mettent à genoux.*) Nous voici.

²³² (Fol. 25 v, l. 5) Litt. : Madame Lieou-sse-chin, qui a reçu le nouveau-né, et madame Tchang, qui a coupé le cordon.

²³³ (Fol. 25 v, l. 9) Ce proverbe se compose de deux vers de quatre syllabes.

²³⁴ (Fol. 26 r, l. 2) Mot à mot : "Nous a appelés pour que nous fissions les témoins oculaires."

²³⁵ (Fol. 26 r, l. 2) Litt. : Ce n'est point un enfant que la femme légitime ait mis au monde.

Le cercle de craie

TCHAO

Est-il vrai que vous êtes tous habitants de ce quartier ? Eh ! bien, quelle est la mère de cet enfant ²³⁶ ?

UN VOISIN ²³⁷

p.051 Ce seigneur Ma était un riche propriétaire que l'obscurité de notre condition nous empêchait de fréquenter. Mais il y a cinq ans, sa femme légitime lui ayant donné un fils, il a fait distribuer à chacun des habitants de ce quartier le tiers d'une once d'argent, afin que nous pussions partager son allégresse. Lorsque son fils eut atteint un mois accompli, le seigneur Ma nous invita à venir boire ²³⁸ et nous régaler chez lui. Nous vîmes alors le bel enfant ²³⁹ à qui nous devions cette fête. Dans la suite, à chaque anniversaire de la naissance de leur fils, monsieur et madame Ma le conduisaient eux-mêmes dans toutes les chapelles, et allaient brûler des parfums en l'honneur de Fo. Il n'y a pas que nous qui ayons vu tout cela. Tous les autres habitants de la ville l'ont vu comme nous, et pourraient rendre le même témoignage.

TCHAO

D'après ces dépositions, il est de toute évidence que madame Ma est la mère de cet enfant.

HAÏ-TANG

Seigneur, ces voisins se sont laissé gagner par l'argent de madame Ma ; leur témoignage ne mérite aucune confiance.

²³⁶ (Fol. 26 r, l. 5) Litt. : Qui est-ce qui l'a mis au monde ?

²³⁷ (Fol. 26 r, l. 6) Il y a en chinois : *les deux voisins*. Peut-être que ces témoins, que madame Ma a préparés d'avance, parlent tous les deux à la fois, et font exactement le même récit.

²³⁸ (Fol. 26 r, l. 9) Litt. : A venir boire le vin du mois accompli.

²³⁹ (Fol. 26 r, l. 2) Litt. : "Le bel enfant qui était né les pieds les premiers." Dans le texte chinois, au lieu de *wa-wa* (11530) lisez *wa-wa* (11531). Voy. Prémare, *Notit. linguæ sinicæ*, p. 75, l. 23.

Le cercle de craie

LE VOISIN ²⁴⁰

Non, nous n'avons point été gagnés à prix d'argent. Ce que nous avançons est la pure vérité. S'il y a une seule syllabe de fausse dans notre déposition, je veux qu'il vous vienne ²⁴¹ sur les lèvres un clou gros comme une tasse.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

^{p.052} Maintenant j'invoque le témoignage de madame Lieou-sse-chin et de madame Tchang, qui m'ont aidée ²⁴² à mettre mon fils au monde, et qui, avant qu'il eût atteint son premier mois, vinrent plus de dix fois me rendre visite. Maintenant que je suis dans le malheur ²⁴³, la calomnie me poursuit jusqu'au pied du tribunal. Devais-je m'attendre à voir mes voisins mêmes outrager de la sorte la justice ²⁴⁴ et la vérité ? Il n'y a que l'argent qui puisse les faire persister ainsi dans leur déposition mensongère.

(Elle parle)

Seigneur, veuillez interroger ces deux femmes respectables. Personne ne peut être mieux informé qu'elles ²⁴⁵.

TCHAO

Quelle est la mère de cet enfant ?

²⁴⁰ (Fol. 26 v, l. 5) En chinois, litt. : *les deux voisins*. En tout cela nous épanchons notre cœur, nous vomissons notre fiel.

²⁴¹ (Fol. 26 v, l. 6) Il me semble que le témoin aurait dû dire, "Je veux qu'il me vienne." C'est sans doute parce qu'il ment qu'il souhaite ce mal à Haï-t'ang.

²⁴² (Fol. 26 v, l. 8) Voyez la note 232.

²⁴³ (Fol. 26 v, l. 9) Je crains de ne pas bien entendre les trois mots *lang-pao-leou* (6907, 8223, 7339). J'ai pensé qu'ils signifiaient littéralement : les flots enveloppent, entourent le petit tertre.

²⁴⁴ (Fol. 27 r, l. 1) Litt. : Vous ne vous conformez pas du tout à la raison céleste.

²⁴⁵ (Fol. 27 r, l. 3) Litt. : Elles doivent le savoir.

Le cercle de craie

MADAME LIEOU

Nous autres sages-femmes nous faisons pour le moins sept ou huit accouchements ²⁴⁶ par jour : comment se les rappeler tous au bout de plusieurs années ?

TCHAO

(parlant à madame Lieou-sse-chin).

Cet enfant n'a encore que cinq ans ; ainsi il n'y a pas bien longtemps qu'il est né. Allons, dites-moi laquelle de ces deux femmes est sa mère.

MADAME LIEOU

Attendez que je recueille mes souvenirs. Ce jour-là, la chambre de l'accouchée était soigneusement fermée de toute part, et l'obscurité profonde qui y régnait ne me permît point de remarquer les traits de son visage ²⁴⁷. Mais il me semble que lorsque ma main... ²⁴⁸

TCHAO

p.053 A votre tour, Madame Tchang, faites votre déposition.

MADAME TCHANG

Ce jour-là, quand je vins pour délivrer ²⁴⁹ l'accouchée, c'était bien la femme légitime qui était en mal d'enfant.... Ainsi l'on ne saurait douter que madame Ma soit la véritable mère.

HAÏ-TANG

Est-il possible que toutes deux vous déposiez avec tant de partialité pour elle !

(Elle chante)

²⁴⁶ (Fol. 27 r, l. 4) Il y a en chinois *cheou-seng*, recevoir les nouveau-nés.

²⁴⁷ (Fol. 27 r, l. 8) Litt. : Je ne vis point les lèvres et les joues de la personne.

²⁴⁸ Dans cette déposition, comme dans la suivante, nous sommes obligé de supprimer plusieurs détails qui blessent l'honnêteté.

²⁴⁹ (Fol. 27 v, l. 1) Litt. : Pour couper le cordon au petit garçon.

Le cercle de craie

Madame Lieou, quand vous vîntes pour recevoir le nouveau-né, je vous appelai avec de tendres instances dans la chambre où j'étais couchée. Vous me prîtes mollement dans vos bras, et vous me portâtes sur le lit de douleur ²⁵⁰.

Et vous, Madame Tchang, quand vous vîntes pour détacher l'enfant du sein maternel, vous rappelez-vous qui est-ce qui alluma, dans la salle ²⁵¹, des bougies odorantes ? — Si vous n'étiez pas toutes les deux avancées en âge, comment pourriez-vous déposer de la sorte avec tant d'assurance ? ²⁵² Est-il possible qu'avec de tels témoins, le juge puisse distinguer le vrai du faux, et la vertu du crime ? ²⁵³

TCHAO

Vous l'entendez : ces deux respectables dames déposent également que madame Ma est la véritable mère. Ainsi, il est démontré que vous voulez lui enlever son fils.

HAÏ-TANG

p.054 Seigneur, ces voisins et ces deux femmes se sont laissé gagner par l'argent de madame Ma. Quoique mon fils n'ait que cinq ans, il est doué d'assez d'intelligence ²⁵⁴ et de discernement ; veuillez l'interroger.

MADAME MA (*tirant par le bras le jeune enfant*)

²⁵⁰ (Fol. 27 v, l. 7) Litt. : Sur la natte.

²⁵¹ *(Fol. 27 v, l. 7) Les mots *t'ang-tsien* se trouvent souvent avec ce sens. Voy. le *Hoa-ts'ien* trad. par Thoms, pag. 203 et *passim*.

²⁵² *(Fol. 27 v, l. 8) Peut-être Haï-t'ang veut-elle dire qu'en vieillissant, elles se sont accoutumées à mentir avec autant d'assurance et de sang-froid que si elles disaient la vérité.

²⁵³ *(Fol. 27 v, l. 9) Je crois qu'il vaut mieux rattacher ce dernier vers à la phrase précédente, et dire : Est-il possible qu'en présence du magistrat, vous ne distinguiez pas le vrai du faux, et la vertu du crime ?

²⁵⁴ (Fol. 28 r, l. 3) Litt. : "Il sait examiner, distinguer les hommes et les choses." Cette locution, précédée d'une négation (*pou-seng-jin-sse*, 8701, 8820, 4693, 9643) s'applique ordinairement à une personne qui a perdu l'usage de ses sens, qui a perdu connaissance.

Le cercle de craie

Dis que je suis ta propre mère, et qu'elle est ta nourrice.

L'ENEANT

Voici ma propre mère ; c'est vous qui êtes ma nourrice.

HAI-TANG

Voilà encore une preuve de ton amour pour ta mère ²⁵⁵ !

(Elle chante)

Cher enfant ! songe au fond de ton petit cœur, songe, hélas ! combien de fois cette cruelle femme t'a déchiré la peau à coups de verges ! Tu es doué d'assez de discernement ²⁵⁶ pour reconnaître aujourd'hui celle qui t'a donné le jour. Rappelle-toi bien que celle que tu appelles ta mère t'a nourri de son lait et t'a porté sur son sein pendant trois ans. Mais comment pouvait-elle te préserver de l'emportement et des violences de cette furie ²⁵⁷ ?

TCHAO

Les paroles de cet enfant ne méritent aucune confiance. Au reste, c'est d'après le nombre des témoins que le juge forme sa conviction. Mais, puisque vous vouliez lui ravir son enfant, il n'est plus besoin de prouver que vous avez détourné furtivement ses effets. Ce n'est pas tout. Allons, avouez promptement que vous avez empoisonné votre mari.

HAI-TANG

p.055 Je suis tout à fait étrangère à cet empoisonnement.

²⁵⁵ *(Fol. 28 r, l. 6) Le mot *kouai* (6035) signifie ordinairement "pervers, étrange, rusé". Dans un roman célèbre, nous avons trouvé *kouai-kouai-eul* dans le sens de *cher enfant* !

²⁵⁶ (Fol. 28 r, l. 8) Litt. : Toi, qui es sorti de mon sein, maintenant que tu connais les hommes et les choses, tu dois te rappeler que cette femme (c'est-à-dire moi) t'a allaité elle-même, et t'a porté dans ses bras pendant trois ans.

²⁵⁷ (Fol. 28 r, l. 9) Il y a en chinois, "*Sang*, la jeune femme". La méchanceté de la jeune *Sang* est souvent citée dans ce recueil. Mais je ne possède sur elle aucune note historique. Voy. fol. 15 v, l. 4. Dans une autre pièce que j'ai lue, elle est qualifiée ainsi : la jeune femme *Sang*, coupable des dix crimes qui méritent la mort.

Le cercle de craie

TCHAO

Cette scélérate ²⁵⁸ n'avouera pas, si l'on ne la frappe comme il faut. Holà ! huissiers, prenez-moi cette misérable et donnez-lui une bonne correction.

(Ils la frappent jusqu'à ce qu'elle tombe en défaillance)

MADAME MA

Frappez, frappez ! c'est bien fait, c'est bien fait ! Tuez-la de coups : cela m'est égal.

TCHAO

Elle voudrait faire la morte. Huissiers, relevez-la. *(Ils la relèvent.)*

HAÏ-TANG *(reprenant ses sens)*

Hélas ! hélas ! ô ciel !

(Elle chante)

Quand les coups pleuvaient sur mes épaules, cuisants comme la flamme, retentissants comme le vent, un trouble mortel agitait mes esprits, mon âme tremblante était près de s'échapper. Les cruels ! ils serraient, violemment les tresses de mes cheveux...

UN HUISSIER

Allons, dépêchez-vous d'avouer : cela vaudra mieux que d'endurer toutes ces tortures.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

J'ai entendu des cris confus ²⁵⁹ qui frappaient mon oreille. p.056
Hélas ! ce greffier pervers fait grâce à la femme la plus criminelle, et il livre l'innocence à la férocité de ses agents !

²⁵⁸ (Fol. 28 v, l. 5) Il y a en chinois, *wan-p'i, tse-ko* (*vulgo* : peau obtuse, os de brigand ; 11554, 8297, 10926, 6558). L'expression *wan-p'i* signifie *obstiné, entêté*.

Le cercle de craie

TCHAO

Allons, avouez quel était votre amant.

SOU-CHUN

Puisqu'elle refuse encore d'avouer, je vais lui parler moi-même, et lui faire confesser son crime.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Ce magistrat emploie la force et la violence pour que j'indique un amant imaginaire, et que je fasse connaître le lieu de son séjour.

Trois fois j'ai tenté de m'échapper par la porte de cette enceinte ²⁶⁰, mais en vain ! Quel avantage avez vous à servir ainsi les passions des autres ? Attendez-vous une récompense pour le sang qui ruisselle de tout mon corps ? Hélas ! si je possédais de l'argent, il me serait facile d'obtenir ma délivrance ; mais sans argent, comment pourrai-je endurer ces cruelles tortures ?

TCHAO

Huissiers, qu'on la frappe de nouveau.

HAÏ-TANG

Je suis issue d'une bonne famille : comment puis-je subir cette rude question ? Vaincue par la douleur, je me vois forcée d'avouer tous ces crimes dont je suis innocente. — Seigneur, votre servante reconnaît qu'elle a empoisonné son mari, qu'elle a enlevé le fils de cette dame,

²⁵⁹ (Fol. 28 v, l. 3) Litt. : J'ai entendu près du pavillon de mon oreille, appeler à grands cris, appeler à petits cris. De cette façon, ce méchant greffier daigne pardonner, et les féroces licteurs montrent leur violence et leur cruauté.

²⁶⁰ (Fol. 28 v, l. 8) Morrison, English chin. Dict. au mot *drama* : the stage door is called *koueï-men* (la porte des ombres : 6768, 7816), the door by which the shades of ancient personages come upon the stage and make their exit.

Le cercle de craie

qu'elle a p.057 détourné ses effets, Oh ciel ! cette injustice me fera mourir !

TCHAO (*à part*)

Que je sois mille fois ²⁶¹, dix mille fois injuste, cela m'est égal ; au moins cette injustice à cela de bon qu'elle nous fait adjuger l'enfant.

Huissiers, puisqu'elle a avoué ses crimes, qu'on lui fasse signer sa déclaration, qu'on lui attache une grande cangue, et que deux gendarmes la conduisent à K'ai-fong-fou, où sera prononcée sa condamnation.

SOU-CHUN

Huissiers, qu'on lui mette au cou ²⁶² cette lourde cangue toute neuve, qui pèse neuf livres et demie.

UN HUISSIER

Vous êtes obéi, (*à Hai-tang, en lui mettant la cangue*), Femme coupable ! mettez votre cou dans la cangue.

HAÏ-TANG

Oh ciel !

(*Elle chante*)

Ce cruel magistrat ne cesse de tyranniser le peuple. Sans respect pour la justice, il m'a fait tracer sur ce papier l'aveu de crimes imaginaires. Il ne me reste plus ici qu'à pleurer et à invoquer le ciel d'une voix gémissante. Mais hélas ! le ciel est placé trop haut pour entendre mes plaintes ! Ah ! quand pourrai-je trouver un juge intègre qui reconnaisse mon innocence ?

²⁶¹ (Fol. 29 v, l. 5) Mot à mot : j'ai opprimé mille fois, j'ai opprimé dix mille fois ; et tout à l'heure, en opprimant, j'ai obtenu de toi un enfant, ou ton enfant.

²⁶² (Fol. 29 v, l. 8) Litt. : Qu'on lui fasse porter cette grande cangue toute neuve.

Le cercle de craie

TCHAO

p.058 Impudente que vous êtes ²⁶³ ! Le président de ce tribunal est un magistrat juste et intègre, dont les décisions sont constamment fondées sur les lois. Où trouverait-on au monde un magistrat aussi équitable, aussi impartial que Son Excellence ?

HAÏ-TANG (*poussant des sanglots*)

(*Elle chante*)

Faible et mourante comme je suis, comment pourrai-je endurer les rigueurs du cachot ²⁶⁴ où je dois attendre la peine capitale !

(*Elle sort avec les huissiers*)

SCÈNE VI

TCHAO

Voilà un procès terminé. Les témoins peuvent s'en retourner tranquillement chez eux. Quant à l'accusatrice, je promets de lui faire connaître la décision du tribunal suprême de K'ai-fong-fou, aussitôt qu'elle m'aura été rapportée. (Ils se retirent tous après s'être prosternés jusque terre.) Pour moi, voilà un jour entier que je suis occupé à juger. La faim me presse ; il faut que je m'en retourne pour aller dîner.

(*Il sort*)

²⁶³ (Fol. 30 r, l. 4) Il y a en chinois : *tchang-tsouï* (313, 10209), frapper la figure avec un instrument de supplice qui a la forme d'une semelle de soulier. Cette expression signifie, je crois, qu'elle mériterait d'être souffletée. La suite du passage peut être traduite littéralement : Dans notre tribunal, lorsqu'on juge une affaire, le magistrat est pur, la loi est juste, et chaque chose est conforme aux articles du code, etc.

²⁶⁴ (Fol. 30 r, l. 7) Litt. : Le cachot où l'on emprisonne ceux qui sont condamnés à mort.

Le cercle de craie

SCÈNE VII

SOU-CHUN

Cette affaire est enfin terminée ²⁶⁵ ; mais je songe que, quoique je sois magistrat, je ne rends jamais aucun arrêt. _{p.059} Qu'il s'agisse de fustiger quelqu'un, ou de le mettre en liberté, j'abandonne cela à la volonté du greffier Tchao, au risque de faire dire que je suis un coquin fieffé.

(Il récite des vers)

Maintenant quelle que soit sa décision, je ne m'en mets nullement en peine, et ne lui adresse jamais aucun reproche. Que l'accusation soit vraie ou fausse ; qu'il condamne à la bastonnade, à la déportation, ou à l'exil ; je lui laisse pleine et entière liberté. Je ne demande qu'une chose : de l'argent, et toujours de l'argent dont je fais deux parts, l'une pour moi et l'autre pour lui.

(Il sort)

FIN DU SECOND ACTE

²⁶⁵ (Fol. 30 v, l. 2) Litt. : Quoique cette affaire soit jugée, il me vient une pensée ; c'est que, moi qui suis le magistrat, je ne me mêle pas de rendre la décision.

ACTE TROISIÈME

@

SCÈNE I

UN CABARETIER ²⁶⁶

p.060 Je suis marchand de vin ²⁶⁷ ; mon cabaret est situé à dix lis (une lieue) de Tching-tcheou, et les marchands et les voyageurs, qui vont du midi au nord, ne manquent jamais de s'arrêter dans ma maison ²⁶⁸. Je viens d'ouvrir ma porte, et j'ai mis chauffer sur le feu ce chaudron de vin. Voyons un peu s'il m'arrive quelques chalands.

SCÈNE II

*(Deux gendarmes conduisant Hai-tang ;
Hai-tang tombe, se relève et s'assied)*

UN DES GENDARMES ²⁶⁹

Je suis un gendarme fort connu, attaché au tribunal de Tching cheou ; mon nom est Tong-tchao. Mon camarade, que voici, s'appelle Sie-pa. Nous conduisons cette femme, nommée Tchang-hai-tang, à K'ai-fong-fou, où sera prononcée sa condamnation. — Holà ! femme,

²⁶⁶ (Fol. 31 r, l. 1) Il y a en chinois : *tien-siao-eul* (*vulgo* : boutique-petit-deux, 10110, 8876, 11522). Cette expression, qui est employée constamment dans les pièces de théâtre, pour signifier "cabaretier, marchand de vin", ne se trouve point dans les dictionnaires.

²⁶⁷ (Fol. 31 r, l. 1) Avant ce passage, j'ai omis quatre vers de sept syllabes dont la pensée est d'une grossièreté dégoûtante. En voici le sens : "Dans mon commerce de vins, je compte force chalands ; ma boutique l'emporte sur toute autre par sa propreté. J'ai placé près des lieux (*prope latrinas*) le vase où je mets le vin, et quand on vient.., " etc. Les mots *chi-fen-k'ouai* (*vulgo* : dix-parties-gai, 9232, 2636, 6630) signifient : très florissant.

²⁶⁸ (Fol. 31 r, l. 4) Litt. : Ils viennent tous boire dans ma boutique.

²⁶⁹ (Fol. 31 r, l. 7) Il y a en chinois *kong-jin* (*vulgo* : public-homme ; 6591, 4693). Ce mot désigne les demiers employés du tribunal, qui tantôt appliquent la bastonnade (fol. 29 r, l. 4), tantôt font l'office de gendarmes qui conduisent les criminels. J'ai écrit gendarmes, parce que c'est ici le rôle de Tong-tchao et de Sie-pa, et que plus haut, fol. 29 v, l. 7, Tchao leur donne le nom de *kiai-tsee* (*vulgo* : délier-fils, 5483, 11233), expression qui a exactement le second sens que nous avons donné plus haut à *kong-jin*, c'est-à-dire, ceux qui, par ordre du juge, conduisent quelque part un criminel. — *["Nous avons faim...route" : correction apportée par S. Julien]

Le cercle de craie

avance un peu. Entends-tu le bruit du vent, vois-tu ces tourbillons de neige ? Nous avons faim. Tiens, voici quelques provisions : prends-en si tu veux. ^{p.061} Nous allons acheter une tasse de vin, et quand nous aurons bu, nous poursuivrons notre route.

(*Il la frappe*)

HAÏ-TANG (*se levant*)

Je vous en prie, mon frère, ne me frappez point. Je suis condamnée injustement ²⁷⁰, et il ne me reste plus que quelques moments à vivre. A quoi bon m'offrir à manger ? Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'avoir pitié de mon sort.

TONG-TCHAO

Femme ! pourquoi dans l'origine as-tu empoisonné ton mari ? Pourquoi as-tu enlevé le fils de sa femme légitime ? Allons, parle doucement, je t'écoute.

HAÏ-TANG

Quand me verrai-je justifiée des crimes qu'on m'impute ? A qui raconterai-je l'injustice qui pèse sur mon cœur ²⁷¹ ? A qui dénoncerai-je ceux qui, après m'avoir ravi mon fils, m'accusent encore d'avoir empoisonné mon époux ? A qui dirai-je que je n'ai pu endurer la rigueur des tortures ²⁷², ni rencontrer un juge intègre et désintéressé ?

SIE-PA

Si tu nous donnes quelque chose ²⁷³, à moi et à mon camarade, personne ne te demanderait d'argent pour ta délivrance, et tu n'aurais plus besoin de t'inquiéter de l'équité, ou de l'iniquité du juge.

²⁷⁰ (Fol. 31 v, l. 5) Litt. : Je suis une personne qui ai reçu le crime injustement ; je mourrai ce matin ou ce soir.

²⁷¹ (Fol. 31 v, l. 7) Litt. : Qui est dans mon ventre.

²⁷² (Fol. 31 v, l. 8) Il y a en chinois, mot à mot : "Je n'ai pas pu manger (les quatre tortures appelées) *t'iao, k'ao, peng, pai* (être suspendue, battue, liée, déchirée)". Voyez note 208.

²⁷³ (Fol. 31 v, l. 9) Je ne puis garantir la traduction de ce passage, qui m'a longtemps embarrassé. La difficulté vient surtout d'un mot de trois syllabes, dont j'ai cru deviner

Le cercle de craie

HAI-TANG

Tout homme ami de la justice doit avoir pitié de moi. Couverte du sang qui, ruisselle des plaies que m'ont faites ^{p.062} les tortures, en proie à des douleurs inouïes, qui m'arrachent ces soupirs et ces cris dont retentissent les airs, comment pourrais-je prendre de la nourriture ! Hélas ! mes vêtements tombent en lambeaux, et cette chaîne de fer et cette cangue chargée de cuivre, m'accablent de leur pesanteur ! Durs et cruels comme vous êtes, comment pourriez-vous sentir que je suis victime d'une odieuse injustice ?

TONG-TCHAO

Quand on devrait te tuer injustement, tu n'aurais pas le droit de nous accuser ²⁷⁴ ; ce n'est point nous qui t'avons entraînée dans ce malheur. Dis-moi, comment veux-tu que nous ayons pitié de ton sort ? Mais la neige tombe avec une nouvelle force ; allons, marche un peu plus loin.

HAI-TANG

(Elle chante)

La neige qui tombe sur ma tête ne s'est pas arrêtée un seul instant ; le vent furieux ébranle les arbres de la forêt. Hélas ! dans ce lieu désolé, j'éprouve de cruelles angoisses, qui m'arrachent ces pleurs et ces sanglots ! Je voudrais marcher, mais les forces m'abandonnent, mes genoux se dérobent sous moi, et, pour comble de douleur, je sens que les plaies des tortures se rouvrent et saignent encore !

SIE-PA

Nous sommes chargés de la commission la plus pénible, et encore elle ne veut pas marcher !

(Il la frappe)

le sens, et qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, C'est *tsan-k'ou-eul* (*vulgo* : petit ciseau, bouche, enfant ; 10480, 6514, 11519).

²⁷⁴ (Fol. 32 r, l. 6) Litt. : Ce n'est pas nous qui t'avons impliquée dans cette affaire.

Le cercle de craie

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Pourquoi ces cris furieux, pourquoi cette violente colère ?
Tout ce que je puis faire, c'est de me ^{p.063} traîner à pas lents.
Si vous continuez de me frapper, j'expirerai sous les coups.

TONG-TCHAO

Si, dans l'origine, tu n'avais pas avoué, tu serais libre aujourd'hui.
Qui est-ce qui t'obligeait d'avouer ?

HAÏ-TANG

Mon frère, si mon récit ne vous importune pas, veuillez m'écouter.

(Elle chante)

Quand je vis ce juge cruel déployer contre moi toutes
les rigueurs des lois, je me crus livrée aux supplices de
l'enfer ²⁷⁵. Je ne pus supporter ²⁷⁶ les coups et les tortures
qu'il m'infligea pour m'arracher l'aveu de crimes
imaginaires, et, vaincue par la douleur, je signai ma
condamnation. Jusqu'aujourd'hui, qui est-ce qui a daigné
prendre pitié de mon sort ? Victime, hélas ! d'une injuste
accusation, j'ai été livrée, malgré mon innocence, à tous
les genres de tourment ²⁷⁷ !

TONG-TCHAO

Allons, femme, lève-toi ; quand nous aurons tourné cette colline, je
te laisserai reposer quelques instants ²⁷⁸.

²⁷⁵ (Fol. 32 v, l. 6) Il y a en chinois *mouan-mouan-hoang-cha* (*vulgo* : les immenses sables jaunes ; 7846, 7846, 4398, 9063). Cette expression, qui ne se trouve point dans les dictionnaires, signifie, je crois, les enfers (*infernæ sedes*). Voyez la pièce 91, intitulée *K'an-ts'ien-nou*, c'est-à-dire, *L'Avare*, Fol. 8 r, l. 3, mot à mot : En haut il y a le ciel pur et bleu ; en bas (c'est-à-dire sous la terre), il y a les immenses sables jaunes.

²⁷⁶ (Fol. 32 v, l. 6) Litt. : Comment pouvais-je endurer les rigueurs de la question ? Ayant ainsi employé la violence, il prit le papier où étaient écrits les aveux, et me le fit signer.

²⁷⁷ (Fol. 32 v, l. 8) Voyez plus haut, notes 212 et 272.

²⁷⁸ (Fol. 32 v, l. 9) Litt. : Je te ferai asseoir un instant, et tu marcheras de nouveau.

Le cercle de craie

HAI-TANG

Puissé-je arriver bientôt à cette colline ! Mais hélas ! transie de froid, abattue par les souffrances, je puis à peine me tenir debout. (*Elle fait quelques pas et tombe.*) Au moment où je voulais lever le pied, j'ai senti une épine ²⁷⁹ qui pénétrait dans ma chair.

TONG-TCHAO, (*d'un ton courroucé*)

Lève-toi !

HAI-TANG

(*Elle chante*)

^{p.064} Aïe ! votre caractère est impétueux comme la flamme. Voyez, mon frère, ce terrain que la glace a rendu uni et luisant ; comment s'empêcher de glisser ?

SIE-PA

Mille hommes, dix mille hommes passeraient ici sans glisser, et toi tu ne saurais marcher sans faire un faux pas. Attends un peu que j'aïlle devant. Si je ne glisse pas, je te brise les jambes à coups de bâton. (*Il marche et tombe.*) En effet, ce chemin est un peu glissant.

SCÈNE III

TCHANG-LIN

Je m'appelle Tchang-lin ; je suis le premier employé ²⁸⁰ du cinquième tribunal de K'ai-fong-fou. Aujourd'hui le Gouverneur Pao-tching ²⁸¹ a reçu une commission militaire pour les frontières de Si-yen. J'ai été

²⁷⁹ (Fol. 33 r, l. 3) Mot à mot : "J'ai mangé une épine tournée en haut."

²⁸⁰ (Fol. 33 r, l. 8) Il y a en chinois : Je suis dans ce K'ai-fong-fou ; j'ai l'emploi d'huissier du tribunal. J'ai complété ce passage d'après le texte, fol. 37 r, l. 9.

²⁸¹ (Fol. 33 r, l. 9) En chinois : Pao, le *Tai-tchi*. Le mot *tai-tchi* (*vulgo* : attendre-régler ; 9756, 576) ne se trouve dans aucun dictionnaire. Plusieurs pièces de théâtre, où figure le *Tai-tchi*, donnent pour synonyme *fou-in* (2378, 12281), "gouverneur du district où réside la cour". Morrison II, 12281. Voyez la pièce 3, intitulée *Tch'in-tcheou-t'iao-mi*, fol. 23 r, l. 5, et *Hoei-lan-ki*, fol. 39 r, l. 1.

Le cercle de craie

chargé d'aller au-devant de lui, et, à mon retour, j'ai été surpris par ces torrents de neige. Ô ciel ! puisse-t-elle s'arrêter quelques instants !

HAI-TANG (*l'apercevant*)

Cet homme qui marche-là ressemble bien à mon frère Tchang-lin.

(*Elle chante*)

J'ai aperçu les traits de son visage ; il me semble que c'est lui. Mais si mes yeux, troublés par les larmes ²⁸², me faisaient illusion ! Regardons bien attentivement... p.065
Oui... je ne me trompe point... c'est lui... c'est lui-même. Je redresse avec effort mes épaules tremblantes ²⁸³, je soutiens de mes mains mes flancs épuisés. Hélas ! comment courir après lui, avec cette chaîne de fer et cette lourde cangue ?

TCHANG-LIN (*regardant les gendarmes*)

Où conduisez-vous cette femme qui porte cette chaîne de fer et cette lourde cangue ?

HAI-TANG

Mon frère !

(*Elle chante*)

O mon frère ! Arrête-toi, et délivre ta sœur ²⁸⁴.

(*Elle parle*)

Mon frère !

²⁸² (Fol. 33 v, l. 3) L'expression *hoen hoa* (*vulgo* : troublé-fleuri ; 4315, 4199) signifie ici *troublé, confus*. Quelquefois on se contente d'écrire *yen-hoa* (*vulgo* : yeux-fleurir) pour dire : j'ai la vue trouble. Voy. *Teou-ngo-youen*, pièce 86, fol. 30 v, l. 8 ; et *Thang-chi*, ix. fol. 26 v. *Loui-yen*, en latin : *lacrimantes oculi*.

²⁸³ (Fol. 33 v, l. 4) Litt. : "Dans ce lieu, me redressant une fois, j'élève mes épaules ; et pour marcher avec plus d'assurance, je presse de mes mains ma ceinture et mes hanches. Je voudrais le poursuivre ; mais comment le puis-je, avec cette chaîne et cette cangue que je porte ?" Voy. la pièce 90, intitulée *Lo-li-lang*, fol. 33 v, l. 9 : "Vous ne porterez plus la cangue qui écrase le cou des criminels, ni la chaîne de fer qui serre leur ceinture."

²⁸⁴ (Fol. 33 v, l. 7) Litt. : Comment délivreras-tu ta sœur ?

Le cercle de craie

(Elle chante)

Tu apparais à ma vue comme l'image vivante de Kouan-in ²⁸⁵, qui habite sur le mont Lo-kia-chan. Qu'attends-tu pour manifester cette bonté compatissante qui te fait soulager les souffrances des hommes ?

(Elle parle)

O mon frère ! délivre ta sœur.

TCHANG-LIN

Qui es-tu ?

HAÏ-TANG

Je suis ta sœur Haï-tang.

TCHANG-LIN *(la frappe et la repousse)*.

Vile prostituée ²⁸⁶ ! te souviens-tu comment tu m'as secouru ce jour où j'implorai ton assistance ? *(Il s'en va.)* p.066

HAÏ-TANG *(pleure et court après lui)*

(Elle chante)

Je me demande pourquoi il m'adresse ces grossières injures. Je le sens : il est difficile de cacher longtemps un feu qui couve en secret. C'est ma vue qui a réveillé son ancienne inimitié ; c'est ma vue qui a fait éclater cette violente colère.

(Tchang-lin continue sa route ; Haï-tang court après lui et l'arrête par ses vêtements. — Tchang-lin se dégage de ses mains)

HAÏ-TANG *(d'une voix émue)*

Mon frère !

²⁸⁵ (Fol. 33 v, l. 8) Mot à mot : "Un vivant *P'ou sa* qui voit le siècle (*kouan-chi*)."
Au lieu de *kouan-chi* (6669, 91x2), on trouve plus souvent *kouan-chi-in* (12, 275). Voyez Basile, Dict. chin. No 9899. Les mots *kouan-chi*, *kouan-chi-in* et *kouan-in* (Voy. fol. 46 v, l. 6) ont tous les trois la même signification.

Kouan-in est le nom d'un P'ousa, ou de l'une des plus grandes divinités de la religion indienne importée à la Chine.

²⁸⁶ (Fol. 34 r, l. 2) Mot à mot, en latin : *meretricis radix*.

Le cercle de craie

(Elle chante)

Il ne daigne pas me reconnaître ! Mais, quand je devrais perdre la vie, je vais courir après lui et l'arrêter par ses vêtements.

TONG-TCHAO (*saisissant Hai-tang par les cheveux*)

Cette femme veut absolument harceler les passants et les assommer par son importunité.

HAI-TANG

(Elle chante)

Plus prompt que moi, il a saisi ma chevelure...

TCHANG-LIN

Vile prostituée ! lâche-moi, lâche-moi.

HAI-TANG (*à Tong-tchao*).

(Elle chante)

Je vous en supplie (ter), homme cruel, laissez-moi un instant de répit. Et toi, mon frère, viens (ter) écouter l'origine véritable de mes malheurs. p.067

TCHANG-LIN

Misérable ! si tu avais prévu jadis ce qui t'arrive aujourd'hui, tu ne m'aurais pas refusé quelques robes et quelques ornements de tête, que j'aurais pu vendre pour subvenir a mes besoins !

HAI-TANG

(Elle chante)

Elle (ter) aimait à ²⁸⁷ perdre et à tuer les autres ; tous ses projets ne respiraient que l'astuce et la perfidie. Tu as pris l'aiguille d'or qui ornait ma coiffure, et moi (ter), pour

²⁸⁷ (Fol. 34 r, l. 6) Hai-t'ang veut parler de madame Ma.

Le cercle de craie

l'avoir donnée, je suis tombée dans l'abîme où tu me vois ²⁸⁸.

(Elle parle)

Mon frère ! ces malheurs affreux qui accablent ta sœur viennent de ces robes et de ces ornements de tête. D'abord, craignant que cette femme ne vînt, je n'osai point te donner ces objets, pour te procurer quelques provisions. Aurais-je pu croire qu'elle m'engagerait à les ôter et à les donner à mon frère ²⁸⁹ ? Mais aussitôt que le seigneur Ma fut de retour, elle lui dit que j'entretenais un amant et que je lui avais offert ces robes et ces ornements de tête. Transporté de colère, le seigneur Ma s'évanouit et tomba malade. Ce n'est pas tout ; elle lui donna un breuvage ²⁹⁰ empoisonné qui le fit mourir subitement. Puis elle traîna ta sœur devant le juge, et me fit condamner comme ayant empoisonné mon époux et ravi son propre fils. O ciel ! Ayez pitié de moi ! je succombe sous le poids d'une injuste accusation.

TCHANG-LIN

A qui appartenaient ces robes et ces ornements de tête ?

HAÏ-TANG

A ta sœur.

TCHANG-LIN

^{p.068} Quoi, c'était à toi ! Eh ! bien, cette méchante femme ²⁹¹ me dit que ces objets venaient du trousseau que lui avaient donné ses parents. En ce cas, j'ai eu tort de me fâcher contre toi. Il y a devant

²⁸⁸ (Fol. 34 r, l. 7) Je crois que le passage chinois signifie : "J'ai reçu de mauvais traitements." Le caractère *po* (*vulgo* : flot ; 8605) ne doit pas se traduire ; c'est une particule auxiliaire. Voy. fol. 10 r, l. 1, où il n'ajoute rien au sens de la phrase, pas plus que la particule *ye* (11980) qui le précède.

²⁸⁹ (Fol. 35 r, l. 2) Litt. : Les donner à mon frère, afin qu'il les prît et les emportât.

²⁹⁰ (Fol. 35 r, l. 4) Litt. : Lui donna en secret un breuvage.

²⁹¹ (Fol. 35 r, l. 7) En chinois *tche-tai-ti-tsee-hai-eul* (*vulgo* : ce, méchant, frère cadet, petit enfant ; 480, 9727, 9979, 11233, 3097, 11519). Expression injurieuse, qui ne se trouve point dans les dictionnaires. Il est remarquable qu'elle puisse se dire d'une femme. Dans la pièce 91, intitulée *L'Avare*, fol. 40 r, l. 3, l'auteur chinois l'applique, comme terme de mépris, à un pauvre homme, nommé *Tcheou-yong*.

Le cercle de craie

nous un cabaret ; viens-y avec moi, pour que nous vidions ensemble quelques tasses de vin. (*Ils se dirigent vers le cabaret avec les deux gendarmes.*) — Holà ! garçon, apportez du vin.

SCÈNE IV

LE MARCHAND DE VIN

En voici, en voici, en voici ²⁹². Veuillez entrer et vous asseoir.

TCHANG-LIN

Gendarmes, je suis le premier employé du cinquième tribunal de K'aï-fong-fou ; mon nom est Tchang-lin. Cette femme est ma propre sœur. J'étais allé au-devant du gouverneur Pao ; maintenant je m'en retourne à la ville. Rendez-moi le service de bien regarder sur la route.

TONG-TCHAO

Mon frère, vous n'aurez pas besoin de nous le dire deux fois ²⁹³. Nous vous prions seulement de nous expédier, aussitôt que vous serez arrivé à la ville, la réponse officielle que nous devons rapporter.

TCHANG-LIN

Cela est facile. — Ma sœur, je disais jadis que cette femme était remplie de prudence et de sagesse. Mais ^{p.069} maintenant que je vois la cruauté de son caractère, je me demande comment tu pourras lui échapper.

HAÏ-TANG

(*Elle chante*)

Cette femme, dont le visage brille d'un éclat emprunté ²⁹⁴, a reçu de toi la qualification de sage et de prudente, et cependant, quand son mari m'interrogea ²⁹⁵,

²⁹² (Fol. 35 v, l. 1) Litt. : Il y en a.

²⁹³ (Fol. 35 v, l. 4) Litt. : Ne vous fatiguez pas à ordonner.

²⁹⁴ (Fol. 35 v, l. 8) Mot à mot : "dont le visage est fleuri."

²⁹⁵ (Fol. 35 v, l. 9) Mot à mot : "Ayant excité le mari à m'interroger, elle profita de ses dents incisives, elle joua de ses dents molaires. En face de son mari, elle dit des paroles

Le cercle de craie

elle déploya contre moi toute la méchanceté de sa langue, et accumula, pour me perdre, mensonge sur mensonge.

Plus tard, elle dit que j'avais empoisonné mon mari, que j'avais détourné tous ses effets, et que je voulais lui enlever son fils. Ensuite, elle me traîna devant le tribunal de Tching-tcheou, sans s'embarrasser des tortures intolérables auxquelles je serais soumise. Là, malgré mon innocence, je fus meurtrie de coups, couverte de blessures, et placée sous le glaive du bourreau. A qui dois-je imputer la mort qui me menace, si ce n'est à ce monstre altéré de sang ²⁹⁶ ?

(Elle parle)

Mon frère, reste un instant ici, j'ai besoin d'aller quelque part ²⁹⁷.

(Elle sort)

SCÈNE V

TCHAO ET MADAME MA

Je suis Tchao, le greffier. Je viens de faire conduire Hai-tang à K'ai-fong-fou. Je pense bien qu'elle n'a point de proche parent qui puisse s'intéresser à son sort ²⁹⁸ et demander la révision du jugement.

de trois façons." L'épithète *ling-li* (7250, 6948, *vulgo* : adroit, ingénieux), appliquée aux dents, exprime ici l'adresse perfide de madame Ma. L'expression *san-tao* (*vulgo* : trois couteaux ; 8788, 9907), employée plus haut (Voyez note 228), dans la même circonstance, a peut-être quelque rapport avec *san-pouan-hoa*, litt. : des paroles de trois façons, c'est-à-dire qui sont en opposition avec tout ce qu'on a dit précédemment.

²⁹⁶ (Fol. 36 r, l. 4) En chinois : *kiao-tsou-p'a* (*vulgo* : troubler-scolopendre-arracher ; 5632, 11047, 8135). Je n'ai trouvé dans aucun dictionnaire le mot double *kiao-tsou*. Il paraît désigner ici un animal qui est l'emblème de la méchanceté, de la férocité. Ce passage peut répandre quelque lumière sur un endroit précédent qui présente de grandes difficultés. On lit, fol. 15 r, l. 8, litt. : "combien de fois a-t-on vu ces actions de chien, ce cœur de loup (je traduirais ensuite) ce ventre de *kiao*, ces entrailles de *tsou* ?" Il reste à savoir s'il faut entendre ici que l'auteur parle de deux animaux différents (*kiao* et *tsou*), ou s'il a simplement dédoublé le mot *kiao-tsou*, qui se trouve dans le passage cité en tête de cette note. Voy. note 153.

²⁹⁷ (Fol. 36 r, l. 5) Litt. : "Je veux aller voir le vent." En latin : *exire volo, ut naturæ necessitatibus satisfaciam*.

²⁹⁸ (Fol. 36 r, l. 7) Litt. : qui puisse solliciter pour sa vie.

Le cercle de craie

Cependant il vaut mieux se défaire d'elle sur la route. Quel bonheur ²⁹⁹ quand p.070 elle ne sera plus ! Aussi ai-je choisi, pour la conduire, deux gendarmes capables de faire ce coup de main ; ce sont Tong-tchao et Sie-pa. A leur départ, je leur ai donné à chacun cinq onces d'argent ³⁰⁰. D'après mes instructions, il n'ont pas besoin d'attendre qu'ils soient beaucoup éloignés de Tching-tcheou. Il leur suffit de s'arrêter au premier endroit désert, pour expédier leur prisonnière ³⁰¹. Mais ils ne reviennent point me rendre compte de leur commission ; je commence à avoir de l'inquiétude. Il faut que j'aie à faire un tour avec Madame pour éclaircir mes doutes.

MADAME MA

En marchant au milieu de cette neige, j'ai été saisie par un froid qui engourdit tous mes membres. Allons un instant dans ce cabaret : nous nous réchaufferons avec quelques tasses de vin, et nous continuerons notre route.

TCHAO

Madame, vous avez raison. (*Ils entrent dans le cabaret — Hai-tang les aperçoit.*)

HAÏ-TANG

Quelle bonne rencontre ! La voilà qui entre ici avec le compagnon de ses débauches. Allons avertir mon frère.

(*Elle chante*)

Cette femme est bien cruelle, elle est bien audacieuse ³⁰² !
Puisque les voilà tous les deux entrés, je veux arrêter le cours
de leurs crimes ; mais comment y réussir ?

²⁹⁹ (Fol. 36 r, l. 8) Litt. : Quel bon débarras !

³⁰⁰ 37, 90 fr.

³⁰¹ (Fol. 36 v, l. 1) Litt. : Alors il sera bon d'abaisser la main, c'est-à-dire de faire le coup de main.

³⁰² (Fol. 36 v, l. 7) Litt. : "Elle a le fiel bien grand." Suivant les Chinois, le fiel est le siège du courage.

Le cercle de craie

(Elle parle)

Mon frère, cette femme débauchée est dans le cabaret ^{p.071} avec son complice. Viens avec moi les saisir et les emmener.

TCHANG-LIN (*parlant aux gendarmes*)

Mes amis, prenez-moi cette femme ³⁰³ adultère avec son amant.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Sortez vite ; gardez-vous de les effrayer et de leur faire prendre la fuite. Allons, hâtez-vous de les saisir. Nous verrons qui de nous est innocent ³⁰⁴, qui de nous recevra le châtement réservé au crime.

(*Tchang-lin sort avec sa sœur pour les saisir. — Les deux gendarmes leur font signe de s'enfuir. — Haï-tang saisit madame Ma, qui sa dégage de ses mains et s'échappe avec Tchao.*)

HAÏ-TANG

(Elle chante)

J'avais saisi ses vêtements, et, par la faute de ces hommes ³⁰⁵, elle s'est échappée d'entre nos mains. A quoi ont servi ³⁰⁶ tous mes discours contre elle ? Que me revient-il d'avoir excité, au plus haut point, la colère de mon frère ? Ce qui m'indigne surtout, c'est qu'en faisant un signe, ces gendarmes aient causé la fuite de son amant adultère.

³⁰³ (Fol. 36 v, l. 9) Il y a une faute dans le texte. Au lieu de *pou* (8668), "nourrir", lisez *pou* (8670) "prendre, saisir".

³⁰⁴ (Fol. 37 v, l. 1) Je crois qu'il faut lire *ts'ing* (10986), "pur", au lieu de *ts'ing* (10984) "affection". *Fong-ts'ing*, (*vulgo* : vent-pur) pour dire : les mœurs sont pures, la conduite est irréprochable. Voyez Morrison, au mot *fong* (2758), et Gonçalves, *Arte china*, p. 397, l. 1.

³⁰⁵ (Fol. 37 v, l. 5) Litt. : Et parce que ces (hommes) l'ont fait fuir au bas de mes marches, cette femme s'est échappée.

³⁰⁶ (Fol. 37 v, l. 6) Litt. : Cela a rendu inutiles tous mes discours ; cela a rendu vains les efforts de mon frère qui étaient devenus grands comme le ciel.

Le cercle de craie

TCHANG-LIN (*parlant à Tong-tchao.*

Imbéciles que vous êtes ³⁰⁷ ! le signe que vous venez de faire, avec votre camarade, leur a donné l'éveil, et leur a permis de s'enfuir. Savez-vous que je suis le premier employé du cinquième tribunal de K'aï-fong-fou, et que, si je vous donne une bonne correction, je n'ai pas peur ³⁰⁸ que vous veniez m'accuser ? (*Il frappe Tong-tchao*)

TONG-TCHAO

p.072 Puisque le maître que je sers ³⁰⁹ est subordonné au vôtre, vous pouvez me frapper ; mais, à mon tour, j'ai le droit de frapper cette prisonnière dont la garde m'est confiée.

(*Il frappe Hai-tang*)

HAÏ-TANG

(*Elle chante*)

Ces hommes me conduisent en prison d'après les ordres du magistrat ; à quoi bon vous battre ainsi les uns contre les autres ?

(*Tchang-lin saisit Tong-tchao par les cheveux ;
celui-ci saisit de même Hai-tang.*)

HAÏ-TANG

(*Elle chante*)

Il serre violemment sa prisonnière, et, sans pitié pour les souffrances qui m'accablent, il me brise, il me tue ... !

LE CABARETIER (*les retenant*)

³⁰⁷ (Fol. 37 v, l. 8) En chinois : *tsing-liu-khin-cheou* (*vulgo* : pur-âne-animal ; 10990, 7164, 6374, 9361). Le mot *khin-cheou*, litt. : *oiseau-quadrupède*, se dit des animaux en général.

³⁰⁸ *(Fol. 38 r, l. 1) Il faut entendre cette phrase dans le sens interrogatif : Ai-je peur que vous ne veniez m'accuser ? Nous avons déjà vu plusieurs exemples où le signe d'interrogation est sous-entendu. Voy. notes 162, 163.

³⁰⁹ (Fol. 38 r, l. 2) Litt. : "Puisque vous êtes un archer du supérieur", c'est-à-dire du gouverneur de K'aï-fong-fou, de qui dépend Sou-chun.

Le cercle de craie

Allons, payez-moi le vin que vous avez bu, et retirez-vous.

SIE-PA

De quel vin oses-tu nous réclamer le prix ? (*Il le renverse d'un coup de pied et sort avec les autres.*)

SCÈNE VI

LE CABARETIER

Voyez si je n'ai pas du malheur ! Je suis resté la moitié du jour sur le seuil de ma porte, en attendant le monde. ^{p.073} Enfin il m'arrive trois ou quatre personnes qui demandent du vin. Elles se prennent de querelle, sans que je sache pourquoi, et renvoient, à force du coups, deux excellentes pratiques. Quant à de l'argent, je puis dire que je n'ai pas encore reçu un denier. Dès aujourd'hui je suis décidé à fermer ce cabaret et à essayer d'un autre commerce.

(*Il récite des vers*)

Cette profession est loin d'être florissante. Tous les jours, des gens à qui j'ai vendu du vin, me font perdre l'argent qu'ils me doivent. Je vais mettre les verrous et fermer ma boutique. J'aime mieux aller vendre des poules d'eau, qui se paient comptant.

(*Il sort*)

FIN DU TROISIÈME ACTE

Le cercle de craie

ACTE QUATRIÈME

(La scène se passe au tribunal de K'ai-fong-fou)

@

SCÈNE I

LE GOUVERNEUR de K'ai-fong-fou,
SUIVI d'un OFFICIER de justice ³¹⁰ et de plusieurs huissiers.

L'OFFICIER (d'un ton impérieux).

p.074 Gens du tribunal, à qui je souhaite paix, apportez le bureau de Son Excellence.

LE GOUVERNEUR

"Je suis venu cette année pour remplir une mission de l'Empereur, et je tiens à la fois l'enseigne dorée et le glaive, symbole de la puissance." Mon nom de famille ³¹¹ est Pao, mon surnom est Tching et mon nom honorifique Hi-wen. Je suis originaire du village de Lao-eul, district de Sse-hiang, principauté de Kin-teou, arrondissement de Liu-tcheou. L'Empereur a voulu me combler encore de nouveaux bienfaits, pour me

³¹⁰ (Fol. 38 v, l. 3) En chinois tchang-ts'ien (*vulgo* : étendre-mille). Le mot *tchang-ts'ien*, qui ne se trouve point dans les dictionnaires, désigne un employé subalterne attaché au *Tai-tchi*, c'est-à-dire au gouverneur du district où réside la cour. A la maison, il fait l'office de domestique, prépare le thé et le riz, et prend soin du linge et des habits, etc. (pièce 2, intitulée *Kin-t'sien-ki*, fol. 9 r, l. 8) ; au tribunal, c'est un bas-officier de justice, une espèce de lecteur, qui tantôt applique la bastonnade (*Hoei-lan-ki*, fol. 41 v, l. 6), tantôt inflige la peine capitale. Voy. la pièce 3, intitulée *Tch'in-tcheou-t'iao-mi*, fol. 43 v, l. 5.

³¹¹ (Fol. 38 v, l. 6) Avant cette phrase, j'ai passé deux vers de sept syllabes, qui me paraissent fort difficiles. Les voici : *Tsin-tao-nan-ya-tchoui-ming-fou* (*vulgo* : épuiser, voie, midi, tribunal, poursuivre, destin, maison : 10959, 9945, 7879, 11827, 1762, 7732, 2378). *Pou-siu-tong-yo-he-hoen-t'ai* (*vulgo* : pas, il faut, orient, montagne sacrée, effrayer, âme, tribunal). Le second vers peut être traduit ainsi : "le tribunal redoutable du mont T'ai-chan est devenu inutile." L'expression *tong-yo-he-hoen-t'ai*, "le tribunal du mont T'ai-chan, qui épouvante les âmes", se retrouve dans un passage analogue, où figure le même gouverneur Pao-tching. Pièce 25, intitulée *Ho-t'ong-wen-tsee*, fol. 23 v, l. 4 : "Le gouverneur Pao s'avance et dit (*il récite des vers*) : le tambour du tribunal résonne avec un murmure sourd et lugubre. Les lecteurs sont rangés des deux côtés. On dirait le temple du dieu des enfers, où se décident la vie et la mort, ou le tribunal du mont sacré de l'orient, qui épouvante les âmes." Dans l'origine, j'avais ainsi traduit le premier vers : "Ma juridiction embrasse tout le ressort de la cour d'appel du midi ; c'est ce qui rend inutile, etc." Je me suis décidé à supprimer cette version sur laquelle je conserve des doutes.

Le cercle de craie

récompenser de mon désintéressement et de ma droiture, de ma fermeté et de ma persévérance dans le bien, de mon zèle ardent pour le service de l'État, de mon aversion pour tout lucre illicite, de mon empressement à ne fréquenter que des personnes d'une vertu éprouvée, et du soin que je mets à repousser de ma société les médisants et les flatteurs ³¹². J'ai reçu à la fois le titre de membre du cabinet _{p.075} des antiques ³¹³, et celui de conservateur des chroniques et des archives ³¹⁴. En me conférant la dignité de gouverneur de K'ai-fong-fou, Sa Majesté m'a décerné l'enseigne dorée et le glaive, symbole de la puissance. Elle me charge, non seulement de scruter la conduite des magistrats iniques et des employés infidèles à leurs devoirs, mais encore de venger les griefs du peuple, et de rendre justice aux opprimés ; elle me permet même de faire d'abord décapiter les coupables, et de lui annoncer ensuite leur exécution. Aussi mon nom seul suffit pour arrêter le bras des personnes disposées à abuser de leur influence et de leur autorité ; mon ombre seule glace d'effroi les hommes cruels et débauchés. Au-delà de mon enseigne règne une balustrade ³¹⁵, formée de cordes nouées, et près des murs de cette enceinte, j'ai fait construire une prison ³¹⁶. Voilà ce qui impose aux fonctionnaires publics et les contient dans le devoir. Sur la table de pierre, où sont énumérées les défenses légales, j'ai fait graver les mots IU-TCHI (*par ordre de l'Empereur*), et tout le monde, en la voyant, est saisi d'une crainte

³¹² *(Fol. 38 v, l. 7) Le caractère meï, "chacun" (7641), m'a empêché de voir qu'il s'agissait seulement de Pao-tching, et m'a fait commettre plusieurs fautes qui m'obligent de retraduire tout ce passage ["L'Empereur a voulu... flatteurs"]. La pièce 2, intitulée *Kin ts'ien-ki*, offre (fol. 1 r, l. 8) un passage tout à fait analogue, à la lecture duquel je dois cette importante rectification.

³¹³ (Fol. 38 v, l. 9) *Long-t'ou* paraît être une abréviation de *long-t'ou-ko* (*vulgo* : dragon-carte-galerie ; 7402, 10344, 6450), salle où l'on conserve les tables astronomiques, les choses précieuses, les curiosités antiques, etc. Cette expression ne se trouve point dans les dictionnaires.

³¹⁴ (Fol. 39 r, l. 1) L'expression *t'ien-tchang-ko* (*vulgo* : ciel-chapitre-galerie ; 10095, 234, 6450) signifie : un dépôt où l'on conserve les archives et les chroniques nationales. Elle ne se trouve point dans les dictionnaires.

³¹⁵ La première partie du discours de Pao-tching est un des morceaux les plus difficiles de toute la pièce. J'ai mieux aimé la donner avec quelques incorrections, que de la passer tout à fait.

³¹⁶ (Fol. 39 r, l. 4) Au-delà de mon enseigne... prison. Je ne puis garantir le sens que j'ai donné au passage chinois correspondant.

Le cercle de craie

respectueuse. Au bas des degrés de mon tribunal, j'ai fait écrire les mots TI-CHING (*parlez à voix basse*). A l'ombre des acacias, qui en ombragent le chemin, j'ai fait ranger vingt quatre cangues³¹⁷ de la plus grande dimension, et devant la salle où je rends mes arrêts³¹⁸, plusieurs centaines de massues³¹⁹, hérissées de dents de loup.

(*Il récite des vers*)

Pendant tout le jour, pas un atome de poussière³²⁰ n'arrive à la salle du gouverneur³²¹ ; seulement les acacias^{p.076} couvrent de leur ombre le chemin qui y conduit. Les hommes du dehors n'osent pousser aucune clameur, et, en passant, les oiseaux³²² mêmes suspendent leurs cris bruyants.

J'ai vu hier un rapport qui m'est adressé par le gouverneur de Tching-tcheou. Il y est dit qu'une seconde femme, appelée Tchang-haï-tang, a empoisonné son mari, pour satisfaire une passion criminelle ; qu'elle a enlevé de force un enfant appartenant à la femme légitime, et qu'elle lui a détourné ses effets. De tels crimes sont du nombre des dix que l'on punit de mort, sans attendre l'exécution d'automne. A mon avis, on voit souvent des femmes assez dénaturées pour empoisonner leurs maris, mais à quoi bon enlever de force l'enfant de la femme légitime ? Ajoutez à cela, que l'amant adultère n'est nullement désigné dans le rapport. Je crains bien³²³ que toute cette affaire ne soit peut-être le résultat d'une imputation calomnieuse. C'est pourquoi j'ai secrètement donné ordre d'aller prendre et d'amener ici l'accusatrice et

³¹⁷ (Fol. 39 r, l. 7) Litt. : Vingt-quatre grandes cangues à queue de pie." *A l'ombre des acacias*. J'ai adopté le sens que Basile donne au mot *hoai* (4236). Dans la pièce 85, intitulée *Tchao-chi-kou-eul*, Prémare traduit ce mot par *cannellier*.

³¹⁸ (Fol. 39 r, l. 8) Litt. : Devant la salle de l'administration bienveillante.

³¹⁹ (Fol. 39 r, l. 8) Litt. : De gros bâtons à dents de loup.

³²⁰ C'est-à-dire, le plus léger bruit.

³²¹ (Fol. 39 r, l. 8) Litt. : La salle jaune.

³²² (Fol. 39 r, l. 9) Litt. : Les corbeaux et les pies n'osent pas faire entendre leurs cris bruyants.

³²³ (Fol. 39 v, l. 5) Litt. : Je crains qu'il n'y ait peut-être là-dedans une fausse accusation.

Le cercle de craie

ses témoins. J'ai besoin de leur présence pour réviser ce procès. Cette démarche est une preuve de ma justice et de mon impartialité.

Officier, apportez le tableau de causes qui me sont soumises en dernier ressort ; qu'ensuite on m'amène successivement les accusés, par ordre d'arrondissements et de districts, afin que je condamne les coupables.

SCÈNE II

p.077 (*Haï-tang entre avec les deux gendarmes et Tchang-lin*)

TCHANG-LIN

Ma sœur, quand tu seras devant le magistrat, il ne manquera pas de t'interroger. Tu n'as qu'à lui faire connaître l'injustice dont tu es victime : ce juge suprême examinera de nouveau la sentence et l'annulera. Si tu ne veux point t'expliquer toi-même, garde le silence ³²⁴ à chaque question ; je me charge de parler à ta place.

HAÏ-TANG

Quand pourrai-je dénoncer cette odieuse calomnie, si je ne le fais pas aujourd'hui ?

TONG-TCHAO

Il y a déjà longtemps que Son Excellence est assise sur son tribunal. Il faut d'ailleurs que nous nous acquittions promptement de notre commission. Allons, dépêchez-vous d'entrer.

HAÏ-TANG

(*Elle chante*)

Qui est-ce qui connaît l'injustice qui pèse sur mon cœur ? Hélas ! je ne puis que gémir et laisser couler deux ruisseaux de larmes ! Pour n'avoir pas su, dans l'origine, prévoir les malheurs dont j'étais menacée, j'éprouve

³²⁴ (Fol. 40 r, l. 2) Je crois avoir rendu la pensée de l'auteur. Cependant il y a en chinois, *ni-k'o-nou-tsouï* (*vulgo* : toi-pouvoir-effort-lèvres ; 7918, 6428, 8045, 11209). L'expression *nou-tsouï*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, est employée plusieurs fois dans le même sens, Voy. fol. 41 r, l. 4, et fol. 41 v, l. 1. Je crois qu'elle signifie littéralement : serrer fortement les lèvres.

Le cercle de craie

aujourd'hui d'amers, d'inutiles regrets ! Ces hommes cruels me poussent et me traînent avec violence, et ne me laissent pas même quelques moments de répit.

TCHANG-LIN

p.078 Ma sœur, nous voici arrivés devant le tribunal de K'ai-fong-fou. Laisse-moi passer devant ; tu entreras à la suite des gendarmes. Ce juge est comme un brillant miroir qui réfléchit tous les objets placés au dessous de lui. A peine a-t-il entendu une affaire, qu'il la connaît comme s'il l'eût vue lui-même dans tous ses détails. Allons, prends de l'assurance ³²⁵ et va t'expliquer toi-même.

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Tu dis qu'il ressemble à un brillant miroir, placé sur un lieu élevé, que, dans le tribunal du midi ³²⁶, il sait remonter à la source des faits, et effacer les fausses accusations. Parlons : qu'ai-je à craindre ? Mais hélas ! chargée de cette chaîne de fer et de cette lourde cangue ³²⁷, je voudrais parler, et je sens que je n'aurai pas la force de répondre. Si je ne puis porter la conviction dans son esprit, je t'en prie, mon frère, viens à mon secours, et aide-moi dans ma défense.

(Tchang-lin entre le premier ; Haï-tang vient ensuite avec les deux gendarmes ; ils se mettent à genoux dès qu'ils aperçoivent le gouverneur.)

TONG-TCHAO

Nous vous amenons de Tching-tcheou cette prisonnière, qui s'appelle Tchang-haï-tang.

³²⁵ (Fol. 40 r, l. 2) Litt. : Agrandis (ton) fiel.

³²⁶ (Fol. 40 r, l. 4) C'est-à-dire, le tribunal ouvert du côté du midi. Voy. *Teou-ngo-youen*, pièce 86, fol. 39 r, l. 1.

³²⁷ Espèce de collier de bois qu'on attache au cou des criminels.

Le cercle de craie

L'OFFICIER

Seigneur ³²⁸, délivrez à ces gendarmes votre réponse officielle, afin qu'ils s'en retournent pour rendre compte de leur commission. p.079

PAO-TCHING

Qu'on les fasse rester ici. Je les renverrai avec la réponse officielle, quand j'aurai jugé l'affaire.

L'OFFICIER

Vous êtes obéi.

PAO-TCHING

Tchang-haï-tang, est-il vrai que vous avez empoisonné votre mari, pour vivre avec un amant, que vous avez enlevé le fils de sa femme légitime, et que vous avez détourné ses effets ? Répondez successivement à toutes ces questions : parlez, je vous écoute. (*Haï-tang garde le silence et regarde Tchang-lin* ³²⁹)

TCHANG-LIN

Allons, ma sœur, parle toi-même ³³⁰. Hélas ! depuis que tu es au monde ³³¹, tu n'as jamais paru devant un magistrat aussi imposant ; eh ! bien, je vais parler à ta place. (*Il se met à genoux.*) — Seigneur, Tchang-haï-tang, que vous voyez, est une personne tendre et sensible ; et elle n'aurait jamais osé empoisonner son mari pour entretenir un commerce criminel.

PAO-TCHING

Eh ! quoi, tu es employé dans mon tribunal, et tu oses prendre la défense d'un accusé ! Tu mériterais d'être châtié. (*Tchang-lin se lève.*)

³²⁸ (Fol. 40 r, l. 9) Il y a en chinois *hing-ngan-sse-li* (*vulgo* : supplice, sentence, magistrat ; 3953, 2837, 9648, 6945). Cette expression désigne, je crois, Pao-tching, qui remplit les fonctions de juge criminel.

³²⁹ (Fol. 41 r, l. 5) Il y a deux fautes dans le texte. Au lieu de *tchang-ts'ien*, lisez *Tchang-lin*, dans ce membre de phrase et dans le suivant. La même faute doit être corrigée plus bas, ligne 9.

³³⁰ (Fol. 41 r, l. 5) Litt. : Parles-tu ?

³³¹ (Fol. 41 r, l. 5) Litt. : Depuis qu'elle est sortie du sein de sa mère.

Le cercle de craie

Holà ! femme, exposez les détails de votre cause. (*Hai-tang garde le silence.*)

TCHANG-LIN (*à genoux*)

Seigneur, Tchang-hai-tang n'a point entretenu de commerce criminel avec un amant, elle n'a point empoisonné son ^{p.080} mari, elle n'a point enlevé d'enfant, elle n'a point détourné d'effets. C'est la femme légitime elle-même qui a entretenu des relations coupables avec un greffier, nommé Tchao, et quand elle a accusé Hai-tang en justice, c'est ce même Tchao qui a porté la sentence. Je vous jure, Seigneur, que, si elle a fait l'aveu des crimes qu'on lui imputait, c'est qu'elle y a été forcée par les tortures.

PAO-TCHING

Drôle que tu es ! qui est-ce qui t'a chargé de répondre ³³² ? Officier, prenez-moi cet homme-là et appliquez-lui trente coups de bâton. (*L'officier saisit Tchang-lin et le frappe.*)

TCHANG-LIN (*se prosternant jusqu'à terre*).

Cette Tchang-hai-tang est ma propre sœur. Comme elle n'a jamais paru devant un magistrat aussi imposant que Votre Excellence, j'ai craint qu'intimidée, interdite, elle n'eût pas la force de lui faire connaître la vérité. Voilà pourquoi j'ai osé parler pour elle.

PAO-TCHING

Si tu es son frère ³³³, je veux bien excuser les paroles inconsidérées que tu viens de proférer devant mon tribunal ; mais si tu ne l'es pas, je fais couper ta tête d'âne avec ce large couteau. Allons, femme, parlez avec toute l'exactitude et la sincérité dont vous êtes capable : vous pouvez compter sur mon appui.

HAÏ-TANG

³³² (Fol. 41 v, l. 5) Litt. : Qui est-ce qui t'a interrogé ?

³³³ (Fol. 41 v, l. 9) Litt. : On peut savoir que, à cause des sentiments d'un frère aîné pour sa sœur cadette, il est permis de proférer deux ou trois fois, devant le tribunal, des paroles confuses.

Le cercle de craie

Seigneur !

(Elle chante).

Pendant que, tremblante, éperdue, je suis à genoux au pied du tribunal, Votre Excellence m'ordonne de faire un récit circonstancié. Comment hélas ! p.081 pourrai-je soutenir la fureur de ces cruels sergents qui me pressent et me harcèlent³³⁴ comme des tigres et des loups dévorants ? Veuillez, Seigneur, m'écouter avec attention ; je vous exposerai en détail³³⁵ tous les faits qui se rattachent à ma cause.

PAO-TCHING

Eh bien, Tchang-haï-tang, de qui êtes-vous fille, quelle était votre condition³³⁶ quand vous avez épousé Ma-kiun-king en qualité de seconde femme ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Je vivais parmi les saules et les fleurs³³⁷. Je reconduisais l'un³³⁸, pour aller au-devant d'un autre, et mon occupation habituelle³³⁹ était le chant et la danse.

PAO-TCHING

³³⁴ (Fol. 42 r, l. 5) Litt. : "Ces licteurs, qui sont rangés autour de moi comme des tigres et des loups méchants et achamés." L'expression *hen-hen* (3206), que je traduis par *acharnés*, se dit particulièrement des chiens qui se battent entre eux, par exemple, quand ils se disputent une proie.

³³⁵ (Fol. 42 r, l. 5) En chinois, *ngo-i-sing-sing-choue* (*vulgo* : moi-un-étoile-étoile-dire ; 3002, 12175, 9476, 9429) Le dictionnaire P'in-tsee-t'sien explique *sing-sing* (*vulgo* : étoile-étoile) par *tien-tien* (10114, point-point), c'est-à-dire, *un à un, de point en point*.

³³⁶ (Fol. 42 r, l. 7) Litt. : "Dans l'origine, de quelle espèce de gens étiez-vous fille, (quand) vous avez épousé.. ?" Le même passage se trouve plus haut, fol. 24 r, l. 1 ; mais le mot *kia* (épouser) est précédé de *tseng-seng*, "comment" ; c'est-à-dire : Comment se fait-il que vous ayez épousé.. ?

³³⁷ (Fol. 42 r, l. 9) Mot à mot : "J'étais route de saules, chemin de fleurs." Voy. la trad. p. 5, l. 1, où l'expression *fleurs* et *saule* désigne les filles de joie.

³³⁸ (Fol. 42 r, l. 9) Cette locution s'applique constamment aux filles de joie, qui n'ont pas plus tôt quitté un amant, qu'elles en reçoivent un autre. Voy. la trad. p. 13, l. 2.

³³⁹ (Fol. 42 r, l. 9) Litt. : J'étais une danseuse, une fille chanteuse (*cantans meretrix*).

Le cercle de craie

Ah ! ah ! vous étiez une fille de joie ! Et ce Ma-kiun-king, vous traita-t-il avec bonté ?

HAÏ-TANG,

(Elle chante)

Nous vécûmes avec Ma-kiun-king comme deux époux tendrement unis.

PAO-TCHING

Est-il vrai que Tchang-lin est votre frère ?

TCHANG-LIN

Tchang-hai-tang est la sœur de votre serviteur. p.082

HAÏ-TANG

(Elle chante)

L'an passé, mon frère, manquant de vivres et d'habits, vint me prier de lui en procurer.

PAO TCHING

Eh ! bien, lui avez-vous donné quelques secours ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Oui, Seigneur ³⁴⁰, je lui donnai des robes et des ornements de tête.

TCHANG-LIN

L'argent avec lequel j'achetai une couverture, provenait de la vente d'une partie de ces effets.

PAO TCHING (*à Hai-tang*).

³⁴⁰ (Fol. 42 v, l. 5) Mot à mot : "Oui, oui, oui ; il prit et emporta mes robes et mes ornements de tête (*vulgo* : ces, tête, visage, vêtements, manches)". Nous avons déjà vu plusieurs fois l'expression *t'eou-mien* (tête-visage). Elle désigne, je crois, une ou plusieurs aiguilles de tête. Voy. fol. 34 v, l. 7, et la note 132.

Le cercle de craie

Votre mari ne vous a-t-il pas demandé ce qu'étaient devenus ces robes et ces ornements de tête ?

HAÏ-TANG

Seigneur, il le demanda en effet. Mais cette femme, qui par ses instances, m'avait décidée à donner ces objets à mon frère, m'accusa, auprès du seigneur Ma, de les avoir secrètement donnés à un amant. N'était-ce pas assez pour le faire mourir de colère ?

(Elle chante)

Transporté de colère, mon mari m'adressa de violents reproches et tomba subitement malade.

PAO-TCHING

^{p.083} Puisque c'était elle qui avait ainsi causé la mort de son mari, comment se fait-il qu'elle vous ait accusée en justice de l'avoir empoisonné ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Traînée, malgré mon innocence, devant le tribunal, j'eus à subir ³⁴¹ toutes les rigueurs de la torture.

PAO-TCHING

Votre mari étant mort, que signifie cet enlèvement d'un enfant ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

La mort ayant emporté mon époux, elle voulut encore séparer le fils de sa mère.

PAO-TCHING

On dit qu'elle est la mère de cet enfant.

³⁴¹ (Fol. 43 r, l. 5) Mot à mot : "Je mangeai un peu six interrogations et trois investigations". Voy. note 213.

Le cercle de craie

HAI-TANG

(Elle chante)

Poussée par sa perversité naturelle ³⁴² et la plus basse jalousie...

PAO-TCHING

Cependant les voisins et les voisines ont affirmé qu'elle est sa mère.

HAI-TANG

(Elle chante)

Elle a acheté à prix d'argent le témoignage de ces ^{p.084} hommes et de ces femmes, et les a engagés ainsi à servir ses desseins.

PAO TCHING

Est-ce que le magistrat, n'a point cherché à s'assurer de la vérité de leurs dépositions ?

HAI-TANG

(Elle chante)

Aucun magistrat ne se mit en peine de découvrir de quel côté était, le crime ou l'innocence, la vérité ou le mensonge.

PAO TCHING

En ce cas, il ne fallait pas vous avouer coupable.

HAI-TANG

(Elle chante)

J'étais bien éloignée de confesser les crimes dont on m'accusait, et de les confirmer par ma signature ; mais je

³⁴² (Fol. 43 r, l.85) Litt. : Se confiant à son méchant cœur, à ses (méchantes) entrailles, de mille manières montrant sa jalousie.

Le cercle de craie

n'ai pu endurer jusqu'au bout les tortures ³⁴³ employées pour m'en arracher l'aveu.

PAO-TCHING

Est-il possible que le magistrat de Tching-tcheou vous ait fait subir les rigueurs de la question ?

HAÏ-TANG

(Elle chante)

Comment pouvais-je résister à un magistrat qui torture les accusés ³⁴⁴ sans demander de quel côté est le crime ou l'innocence ! Ce n'est pas tout : je trouvai, sur le tribunal même, un ennemi acharné ³⁴⁵, que secondaient ces cruels p.085 sergents ³⁴⁶, et je restai, devant eux, sans défense et sans appui ³⁴⁷.

Hélas ! j'entendis subitement, au bas des degrés, un cri semblable au bruit du tonnerre. Une grêle de coups pleut sur mes reins, et les dépouille entièrement ³⁴⁸. De ce côté-ci, on m'accable de blessures ³⁴⁹ qui me causent d'intolérables douleurs ; de ce côté-là, les témoins,

³⁴³ (Fol. 43 v, l. 4) Mot à mot : "Je n'ai pu manger ces bâtons (qui me) pressaient, qui me faisaient violence."

³⁴⁴ (Fol. 43 v, l. 6) Litt. : Un magistrat qui impose (aux accusés) par les dents et les ongles, et ne demande pas, etc.

³⁴⁵ (Fol. 43 v, l. 7) Haï-t'ang veut parler du greffier Tchao, qui avait pris la place de Sou-chun.

³⁴⁶ (Fol. 43 v, l. 7) Il y a dans le texte : *tchi-heou* (551, 4154) ; en anglais : *attendants*. Le mot *tchi-heou* désigne les gens qui escortent un fonctionnaire public, ses acolytes. Je l'ai traduit plusieurs fois par *huissiers*, parce que les trois personnages, dont ces employés exécutent les ordres, figurent dans cette pièce en qualité de juges. L'auteur emploie quelquefois (fol. 29 r, l. 9) le mot *tchi-ts'ong* (551, 11154), qui signifie également : gens de la suite (*attendants*). Ils font ici l'office de licteurs, qui appliquent la bastonnade aux accusés. L'auteur les désigne aussi par les mots *kong-jin*, et *kong li* (6591, 4693, 6591, 6945). Voy. fol. 29 r, l. 4, et fol. 42 r, l. 5.

³⁴⁷ (Fol. 43 v, l. 7) L'expression *wou-pa-pi* (*pi*, mur ; 11779, 8098, 8499) a le même sens que *wou-pa-pi* (*pi*, nez : 8103, 8349), et *wou-pa-pi* (*pi*, bras : 8349) dans Prémare (*Notit. ling. sin.*, p. 52) : *nullum habet fundamentum, nihil habet quo nitatur*.

³⁴⁸ (Fol. 43 v, l. 9) Litt. : Enlève une couche de peau.

³⁴⁹ (Fol. 43 v, l. 9) Mot à mot : "celle qui mange (qui reçoit) la bastonnade a de la peine à endurer la douleur."

Le cercle de craie

achetés à prix d'argent, ne reçoivent aucun châtement. Mes articulations ³⁵⁰ craquent, mes os se brisent sous les coups des bourreaux, et leurs bras nerveux ne s'arrêtent que lorsque je tombe sans connaissance et sans mouvement.

SCÈNE III

L'OFFICIER

Les gens de Tching-tcheou ³⁵¹, que vous devez juger, viennent d'être amenés tous ensemble ³⁵².

PAO-TCHING

Faites-les entrer.

(Madame Ma, le jeune enfant, les voisins et les deux femmes entrent et se mettent à genoux.)

L'OFFICIER

Les voici devant vous.

PAO-TCHING (*à madame Ma*).

Femme, quelle est la mère de cet enfant ?

MADAME MA

C'est moi qui suis sa mère.

PAO-TCHING

^{p.086} Et vous, voisins et voisines, dites-moi quelle est la mère de cet enfuit.

TOUS (*à la fois*)

³⁵⁰ (Fol. 44 r, l. 1) Litt. : Étant battue, je tombe en défaillance ; à chaque coup (*i-hia-hia*), toutes mes articulations frappées, se brisent. Ils manient le bâton d'un cœur égal, et chaque poignet a, c'est-à-dire fait, de violents efforts.

³⁵¹ (Fol. 44 r, l. 3) Voy. fol. 29 v, l. 6.

³⁵² (Fol. 44 r, l. 3) Voy. fol. 39 v, l. 6. Comparez *Teou-ngo-youen*, pièce 80, fol. 37 r, l. 1.

Le cercle de craie

Nous jurons que c'est la femme légitime qui est sa mère.

PAO-TCHING

Eh ! bien, qu'on fasse venir Tchang-lin.

(Il lui fait un signe avec la main. — Tchang-lin sort ³⁵³.)

PAO-TCHING

Officier, allez chercher un morceau de craie ³⁵⁴. Vous tracerez, au bas du tribunal, un cercle ³⁵⁵ au milieu duquel vous placerez le jeune enfant, et vous ordonnerez à ces deux femmes de le tirer chacune de leur côté. Dès que sa propre mère l'aura saisi, il lui sera aisé de le faire sortir hors du cercle ; mais la fausse mère ne pourra l'amener à elle.

L'OFFICIER

Vous êtes obéi. *(Il trace un cercle avec de la craie, et ordonne au jeune enfant de se tenir debout au milieu. — Madame Ma tire l'enfant et l'entraîne hors du cercle ; Hai-tang ne peut y réussir.)*

PAO-TCHING

Il est évident que cette femme n'est point la mère de l'enfant, puisqu'elle n'est pas venue à bout de le tirer hors du ^{p.087} cercle. Officier, prenez-moi cette Tchang-hai-tang, et frappez-la au pied du tribunal.

(Il la frappe)

PAO-TCHING

Ordonnez à ces deux femmes de tirer de nouveau l'enfant hors du cercle.

(Madame Ma amène à elle le jeune enfant ; Hai-tang ne peut y réussir.)

³⁵³ Il sort pour aller chercher Tchao.

³⁵⁴ Plus littéralement : un morceau de chaux (*chi-hoeï*).

³⁵⁵ (Fol. 44 r, l. 9) En chinois : *lan-eul* (6896, 11519). Le mot *lan* (*vulgo* : empêcher) est employé ici pour *lan* (6895), qui se trouve dans le titre *Hoeï-lan-ki*. L'acception de ce dernier mot (6895) paraît empruntée au sens de *lan* (6897), barrière pour enfermer des animaux. Morrison regarde ces deux caractères comme synonymes, et écrit le mot *lan-kan* (barrière, balustrade) avec l'un et l'autre.

Le cercle de craie

PAO-TCHING

Eh ! bien, femme, j'ai fait recommencer l'épreuve à plusieurs reprises, et j'ai vu que vous n'avez pas fait le plus léger effort pour tirer l'enfant hors du cercle. — Officier, prenez-moi de plus grosses verges et frappez-la vigoureusement.

HAÏ-TANG

Je vous en supplie, Seigneur, apaisez cette colère qui m'effraie comme le bruit du tonnerre, adoucissez cet aspect menaçant, aussi terrible que celui du loup ou du tigre. Quand votre servante fut mariée au seigneur Ma, elle eut bientôt ce jeune enfant. Après l'avoir porté dans mon sein pendant neuf mois ³⁵⁶, je le nourris pendant trois ans de mon propre lait, et je lui prodiguai tous les soins ³⁵⁷ que suggère l'amour maternel. Lorsqu'il avait froid, je réchauffais doucement ses membres délicats. Hélas ! combien il m'a fallu de peines et de fatigues pour l'élever jusqu'à l'âge de cinq ans ! Faible et tendre comme il l'est, on ne pourrait, sans le blesser grièvement, le tirer avec effort de deux côtés opposés. Si je ne devais, Seigneur, obtenir mon fils, qu'en déboîtant ou en brisant ses bras, j'aimerais mieux périr sous les coups, que de faire le _{p.088} moindre effort pour le tirer hors du cercle. J'espère que Votre Excellence aura pitié de moi.

(Elle chante)

Comment une tendre mère pourrait-elle s'y décider ?

(Elle parle)

Seigneur, voyez vous-même.

(Elle chante)

Les bras de cet enfant sont mous et fragiles comme la paille du chanvre, dépouillé de son écorce. Cette femme dure et inhumaine pourrait-elle partager mes craintes ? Et

³⁵⁶ (Fol. 45 r, l. 3) Litt. : Je fus enceinte pendant dix mois.

³⁵⁷ (Fol. 45 r, l. 3) Mot à mot : "j'avalais l'amertume, je rendais (*ore evomebam*) la douceur." Voy. note 173.

Le cercle de craie

vous, Seigneur, comment se fait-il que vous ne découvriez pas la vérité ? Hélas ! combien notre position est différente ! Elle a du crédit et de la fortune, et moi, je suis humiliée et couverte de mépris ! Oui, si toutes deux nous tirions violemment ce tendre enfant, vous entendriez ses os se briser ³⁵⁸, vous verriez sa chair tomber en lambeaux !

PAO-TCHING

Quoique le sens de la loi ³⁵⁹ soit difficile à saisir, il est possible de pénétrer les sentiments du cœur humain. Un ancien a dit ces paroles mémorables : Quel homme pourrait cacher ce qu'il est, quand vous avez vu ses actions ³⁶⁰, examiné le mobile de sa conduite, et reconnu le but qu'il se propose ? Voyez la puissance redoutable que renfermait ce cercle de craie ! Au fond de son cœur, cette femme désirait de s'emparer de toute la fortune de Ma kiun-king, et c'est pour cela qu'elle a voulu enlever le jeune enfant, pouvait-elle se douter que bientôt la vérité cachée éclaterait d'elle-même au grand jour ?

(Il récite des vers.)

Pour s'emparer de l'héritage, elle enleva le jeune ^{p.089} enfant. Mais le cercle de craie a mis en évidence le mensonge et la vérité. Elle avait un extérieur doux, et caressant, mais la cruauté était dans son cœur. La véritable mère est enfin reconnue.

³⁵⁸ (Fol. 45 v, l. 2) Litt. : On briserait ses os, on blesserait sa chair.

³⁵⁹ (Fol. 45 v, l. 4) Litt. : Quoique la pensée de la loi soit éloignée.

³⁶⁰ (Fol. 45 v, l. 4) En chinois *chi-k'i-so-i* (*vulgo* : voir, lui, ce que, se servir : 9184, 5194, 9484, 1891). Le mot *i*, qui signifie le plus souvent *se servir de*, a ici le sens de *faire* (agere). Ce passage est emprunté au *Lun-ju*, l. 1, cap. 2, § 10. Tchou-i explique ainsi la pensée de l'auteur : "*i* signifie *faire* (11649). Celui qui *fait* le bien, est un sage ; celui qui *fait* le mal, est un homme petit". Voy. Prémare, *Notit. ling. sin.*, p. 178, § 3, et Davis, *Chinese Novels*, p. 46. M. Rémusat, en traitant du mot *i* (*Gramm. chin.*, part I) lui a donné, par erreur, les sens de "*se servir de*", dans ce même passage de *Lun-ju*.

Le cercle de craie

J'ai donné ordre à Tchang-lin d'amener ici l'amant adultère ; je m'étonne qu'il ne revienne point ³⁶¹.

SCÈNE IV

TCHANG-LIN entre conduisant le greffier TCHAO.

TCHANG-LIN (*se mettant à genoux*)

Voici, Seigneur, le greffier Tchao, que j'amène devant vous.

PAO-TCHING

Eh ! bien, Tchao, vous êtes attiré une belle affaire ³⁶² ! Allons, avouez de point en point et en toute vérité, que, pour satisfaire une passion criminelle, vous avez empoisonné Ma-kiun-king, que vous avez enlevé ce jeune enfant, afin de vous emparer de tout l'héritage, et que vous avez soudoyé ces hommes et ces femmes, afin qu'ils rendissent, dans votre intérêt, un faux témoignage.

TCHAO

Votre serviteur est attaché au tribunal, en qualité de greffier, comment pourrait-il ignorer à ce point les lois pénales ? Tout cela doit être imputé au gouverneur de Tching-tcheou, appelé Sou-mo-leng. Quand il fait un interrogatoire, je ne suis entre ses mains qu'un instrument passif ³⁶³. Je tiens le pinceau et j'écris les réponses des accusés. S'il ^{p.090} se glisse quelque erreur dans le procès verbal, ce n'est point le greffier qu'il faut en accuser.

PAO-TCHING

³⁶¹ (Fol. 46 r, l. 1) Litt. : "Comment se fait-il qu'il ne revienne pas encore de bonne heure ou tard". Le mot *tsao* (*vulgo* : puce, 10567) se prend ici pour *tsao* (10540), matin. Nous avons déjà vu plusieurs fois l'expression *tsao-wan* (matin-soir) employée dans le sens de "bientôt, d'un moment à l'autre." Voy. fol. 5 v, l. 9.

³⁶² (Fol. 46 r, l. 4) Il y a en chinois : cette belle sentence.

³⁶³ (Fol. 46 r, l. 7) Litt. : "Dans sa main, je ne suis pas autre chose que le pouce qui le gratte en haut et en bas, où cela le démange". *Kong-tchoang* signifie la copie des réponses de l'accusé ou des témoins.

Le cercle de craie

Je ne vous demande point s'il s'est glissé quelque erreur dans le procès verbal. Dites-moi seulement si c'est vous qui, pour satisfaire une passion criminelle, avez empoisonné Ma-kiun-king.

TCHAO

Seigneur, ne voyez-vous pas que cette femme a toute la figure couverte d'une couche de fard ? Si l'on enlevait avec de l'eau ces couleurs empruntées, ce ne serait plus qu'un masque hideux ³⁶⁴, que nul homme ne voudrait ramasser s'il le trouvait sur sa route. Comment eût-elle pu séduire votre serviteur, et l'entraîner dans un commerce criminel ?

MADAME MA

En particulier, tu ne cessais de me dire que j'étais aussi belle que Kouan-in ³⁶⁵ ; et maintenant tu me traites avec un mépris insultant ! Perfide que tu es, tu ne mérites pas le nom d'homme !

TCHANG-LIN

Hier, pendant que la neige tombait à gros flocons, Tchao a pris, avec madame Ma, le chemin que suivaient les gendarmes, afin de s'entendre avec eux. N'est-il pas évident qu'il était son amant ? Au reste, veuillez, Seigneur, interroger les deux gendarmes, il vous sera facile alors de connaître la vérité.

TONG-TCHAO

p.091 Nous-mêmes, ce matin, nous les avons pris et amenés.

PAO-TCHING

Officier, qu'on prenne le greffier Tchao, et qu'on le fustige vigoureusement avec les verges les plus grosses.

L'OFFICIER

Vous êtes obéi. (*Il frappe Tchao.*)

HAÏ-TANG

³⁶⁴ (Fol. 46 v, l. 4) Mot à mot : "Elle deviendrait je ne sais quelles lèvres joues."

³⁶⁵ Nom d'une divinité indienne, importée en Chine avec le culte de Bouddha.

Le cercle de craie

(Elle chante)

Vous espériez vivre pour toujours ³⁶⁶ avec madame Ma ; vous espériez que je ne reviendrais jamais du lieu où vous m'aviez envoyée ! Dans quelle intention me poursuiviez-vous tous deux jusque sur la route ? Nous voici en présence l'un de l'autre ³⁶⁷ ; répondez.

(Tchao fait semblant d'être mort.)

PAO-TCHING

Le drôle ose faire le mort ! Officier, relevez-le, et jetez-lui de l'eau à la figure.

(L'officier lui jette de l'eau et l'éveille.)

PAO-TCHING

Allons, dépêchez-vous d'avouer.

TCHAO

Il y avait déjà longtemps que votre serviteur avait des relations avec cette femme. Suivant les lois, je ne suis coupable que d'adultère ; mon crime n'est point de ceux qu'on punit de mort. Quant à l'empoisonnement de Ma kiun-king, j'ai acheté, il est vrai, le poison, mais ce n'est point moi qui ai suggéré l'idée de ce crime. C'est cette p.092 femme qui a pris le poison, l'a jeté elle-même dans une tasse de bouillon, et a fait périr son mari. Je suis également étranger à l'enlèvement du jeune enfant. Je dis en effet à cette femme, puisque vous n'êtes point sa mère, laissez-le. Mais elle me répondit que, si elle pouvait s'emparer de l'enfant, elle deviendrait maîtresse de toute la fortune du seigneur Ma. Je suis un pauvre employé, et je n'aurais pu trouver de l'argent pour acheter le témoignage de ces voisins et de ces vieilles femmes. Elle seule les a subornés. C'est encore elle qui soudoya

³⁶⁶ (Fol. 47 r, l. 3) Litt. : Vous espériez que la femme légitime de Ma deviendrait pour toujours votre épouse.

³⁶⁷ (Fol. 47 r, l. 4) Mot à mot : "moi, avec vous, vis-à-vis des lèvres, vis-à-vis des lèvres."

Le cercle de craie

les gendarmes, afin qu'ils se défissent, en chemin, de Tchang-hai-tang. Oui, c'est elle ; oui, c'est elle !

MADAME MA

Lâche que tu es ! dépêche-toi d'avouer ³⁶⁸. Que veux-tu que je dise ? C'est moi, c'est moi qui ai tout fait. D'ailleurs est-ce un si grand malheur que de mourir ? Quand nous aurons perdu la vie, ne serons-nous pas heureux d'être réunis pour toujours dans l'autre monde ³⁶⁹, comme deux fidèles époux !

PAO-TCHING

Vous tous qui êtes ici présents, écoutez ma sentence suprême.

Sou-chun, le gouverneur de Tching-tcheou, pour avoir transgressé les lois, sera dépouillé de son bonnet et de sa ceinture, et dégradé. Il rentrera dans la classe du peuple, et, jusqu'à la fin de ses jours, il ne pourra obtenir aucun emploi.

Les deux voisins et les deux vieilles femmes ne devaient pas se laisser suborner à prix d'argent, pour rendre un faux témoignage. Chacun d'eux recevra quatre-vingts coups de bâton, et sera exilé à une distance de trois cents lis.

p.093 Tong-tchao et Sie-pa, en qualité d'employés, ne devaient point accepter de présents ; aussi seront-ils punis plus sévèrement ³⁷⁰. Ils

³⁶⁸ (Fol. 47 v, l. 6) Le texte chinois a une énergie qu'il serait difficile de rendre en français. Il signifie litt. : "Toi, ce mendiant de ta vie", c'est-à-dire toi qui mendies la vie ! La pièce 94, intitulée *Ngo-lang-tan*, offre (fol. 32 v, l. 1) un passage analogue, mais plus développé, et plus touchant. "*Wei-pang-yen* se prosterne jusqu'à terre et dit : Seigneur, pardonne à ce pauvre vieillard. Quand j'ai commis tous ces crimes, j'étais jeune et sans expérience. Maintenant, je suis accablé d'années ; je jeûne tous les jours, et je ne cesse de prier le dieu Fo. Non seulement je ne voudrais pas tuer un homme, mais je n'oserais même écraser une mouche. Il est vrai que j'ai voulu ôter la vie à votre père ; mais, heureusement, il jouit d'une parfaite santé. Je vous en supplie ; pardonnez à un pauvre vieillard, et accordez-lui la liberté et la vie. *Tchang-iu-ngo* dit : Mendiant que tu es ! pourquoi demander grâce ? Mourons, mourons bien vite, pour fermer les yeux ensemble. Pendant la vie, nous partagions la même couche ; une fois morts, nos corps reposeront dans la même fosse. Quand nous serons au bas de la fontaine jaune (dans l'autre monde), quel bonheur n'éprouverons-nous pas d'être réunis pour toujours comme deux fidèles époux !"

³⁶⁹ (Fol. 47 v, l. 8) Litt. : Au bas de la fontaine jaune.

³⁷⁰ (Fol. 48 r, l. 4) Litt. : On ajoutera un degré de plus qu'aux hommes ordinaires.

Le cercle de craie

recevront chacun cent coups de bâton, et seront exilés, aux frontières ³⁷¹, dans un pays aride et inhabité.

La femme adultère et son infâme complice, pour avoir tué ³⁷² Ma-kiun-king par le poison, pour avoir ravi le jeune enfant, et avoir voulu s'emparer frauduleusement de tout l'héritage, seront traînés sur la place publique où ils subiront une mort lente et ignominieuse. Chacun d'eux sera coupé en cent-vingt morceaux. Tout ce qu'ils possèdent sera adjugé à Tchang-haï-tang, et son fils Cheou-lang lui sera rendu, afin qu'elle continue de l'élever avec sa tendresse accoutumée. Quant à Tchang-lin il pourra quitter son emploi et aller demeurer avec sa sœur.

(*Il récite des vers.*)

Parce que le greffier Tchao voulait entretenir une passion criminelle ³⁷³, Tchang-haï-tang fut calomniée de la manière la plus odieuse et accusée injustement. Mais, à l'aide de ce cercle de craie, j'ai fait briller la vérité dans tout son jour. Ceux qui s'étaient laissé suborner à prix d'argent seront envoyés en exil. Les deux principaux coupables seront décapités sur la place publique ³⁷⁴. Tchang-lin lui-même prendra le glaive et exécutera leur sentence. C'est alors que le fils et la mère se verront réunis pour toujours.

(*Tchang-lin et Tchang-haï-tang se prosternent jusqu'à terre*)

HAÏ-TANG

³⁷¹ (Fol. 48 r, l. 4) Litt. : "Ils seront envoyés dans une contrée éloignée et insalubre, pour remplir l'armée" (*t'chong-k'iun*, 1683, 6234). Voyez les dictionnaires de Basile et de Morrison, au mot *tch'ong*, remplir. Comparez fol. 48 v, l. 7.

³⁷² (Fol. 48 r, l. 5) Litt. : Ne devaient pas se servir de poison, etc.

³⁷³ (Fol. 48 r, l. 9) Avant cette phrase, il y a en chinois : *mai-siao* (7482, 8878) "faire parade de sa beauté". Cette expression s'applique ordinairement à une femme. Voy. fol. 1 v, l. 2 et note 59.

³⁷⁴ (Fol. 48 v, l. 2) Litt. : devant les degrés (*iu-kiaï-tsien* ; 12398, 5472, 10720). Ce passage implique contradiction ; il est dit plus haut, que les deux principaux coupables seront exécutés sur la place publique. Au lieu de *kiaï* (5 472), "degrés, escalier", je proposerais de lire *kiaï* (5494) "chemin qui communique à quatre rues, et où le peuple se réunit comme sur une place publique ou un marché". Ce même mot *kiaï* entre dans la composition de *kao-kiaï* (5152, 5494), qui était autrefois le lieu où l'on exécutait publiquement les criminels. Un passage analogue de la pièce 8, intitulée *Ho-han-chan*, vient à l'appui de cette correction. Voy. cette pièce, fol. 48 r, l. 2.

Le cercle de craie

(Elle chante)

Voisins ! ne disiez-vous pas que vous exposiez devant le juge ³⁷⁵ tous les sentiments de votre cœur, et que vos paroles étaient l'expression de la vérité ? p.094

Vieilles femmes ! ne disiez-vous pas qu'après de longues années, il vous était impossible de recueillir vos souvenirs ?

Greffier ³⁷⁶ ! ne disiez-vous pas que ce magistrat était pur et intègre, et qu'il observait fidèlement les lois ?

Dame Ma ! ne disiez-vous pas que vous occupiez le premier rang par la prudence et la sagesse ?

Mais à la fin le juge suprême de K'ai-fong-fou a démêlé ³⁷⁷ tous les fils de cette trame odieuse. Ces gens-là sont exilés aux frontières dans un pays aride et inhabité, et ces deux grands coupables recevront leur châtiment sur la place publique.

Seigneur, cette *Histoire du Cercle de Craie* est digne d'être répandue jusqu'aux quatre mers et d'arriver à la connaissance de tout l'empire.

@

³⁷⁵ (Fol. 48 v, l. 4) Litt. : Que vous rendiez (*ore evomebatis*) votre fiel, que vous incliniez (*épanchiez*) votre cœur, Voy. fol. 26 v, l. 6.

³⁷⁶ (Fol. 48 v, l. 5) En chinois *kong-mo* (*volgo* : trou-œil ; 6602, 7803). Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires. Tchao dit, fol. 46 r, l. 6, qu'il a, dans le tribunal, l'emploi de *li-tien* (6945, 10119), qui paraît être le même mot que *tien-chi* (10119, 9148), "espèce de greffier". Voy. fol. 23 r, l. 6, où Tchao dit qu'il expédie (c'est-à-dire qu'il fait la copie légale) des pièces officielles, des actes judiciaires ; et, fol. 46 r, l. 8, où il dit que son occupation unique est "de tenir le pinceau et d'écrire les dépositions des accusés."

³⁷⁷ (Fol. 48 v, l. 7) Litt. : "*K'ai-fong-fou*, par l'enquête judiciaire, a fait sortir, c'est-à-dire a découvert." — *Tous les fils*. En anglais : The circumstances from which the affair originated.